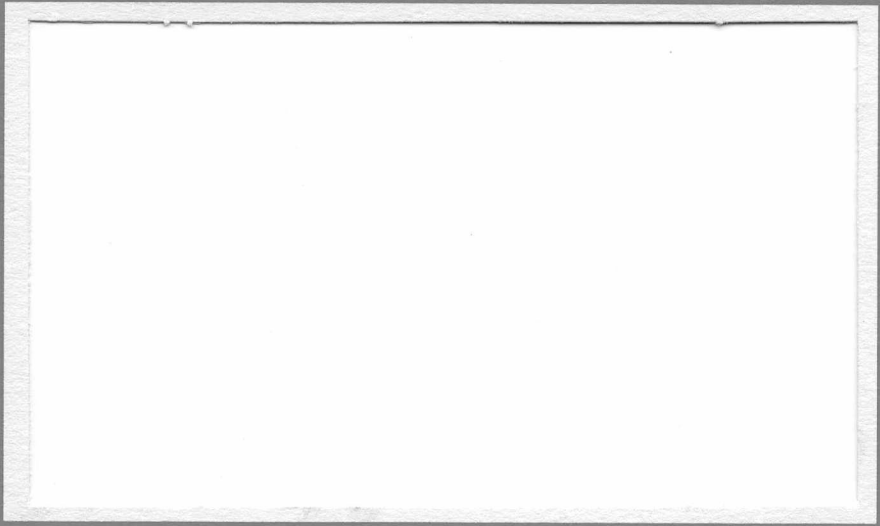


*Centre de recherche
pour l'étude
et l'observation
des conditions
de vie*



Sou1999-1178

1

*142, rue du Chevaleret
75013 PARIS
Tél. 01 40 77 85 04
Fax 01 40 77 85 09*

**CREDOC - DIRECTION
IMPORTANT**

Ce rapport est actuellement soumis à embargo ou à diffusion restreinte par le commanditaire de l'étude dont il traite. Il vous est adressé au titre de vos responsabilités à l'égard du centre.

**NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS LE
DIFFUSER**

**l'été des
novembre**



CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

**Crédoc - Les vacances d'été des
enfants de 5 à 18 ans. Novembre
1999.**

R8 0439



0000106372/ ex 01

+

CREDOC

Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

**Les vacances d'été des enfants
de 5 à 18 ans**

**Bertrand CHOKRANE
Georges HATCHUEL
Vincent PLACER**

Rapport réalisé à la demande de la Direction du Tourisme

Novembre 1999

CREDOC

Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

**Les vacances d'été des enfants
de 5 à 18 ans**

**Bertrand CHOKRANE
Georges HATCHUEL
Vincent PLACER**

Rapport réalisé à la demande de la Direction du Tourisme

Novembre 1999

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

Rapport réalisé à la demande de la Direction du Tourisme

Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)
- . Bertrand Chokrane, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Vincent Placer

CREDOC

Président : Bernard Schaefer

Directeur Général : Robert Rochefort

S O M M A I R E

	Pages
Note de synthèse	I à IV
Introduction	5
PREMIERE PARTIE – ATTITUDES GENERALES SUR LES SEJOURS DE VACANCES DES ENFANTS	9
1 – Les trois quarts des Français estiment souhaitable que les enfants partent seuls une partie de leurs vacances	11
2 – L’encadrement et le coût sont les deux principaux critères de choix d’un séjour touristique pour un jeune	22
3 – Les parents sont globalement satisfaits de l’offre de séjours de vacances. Le coût de ces séjours – et les délais de réservation - seraient leurs seuls « défauts »	28
3-1 Les opinions plutôt favorables sur les séjours des jeunes	32
3-2 Les opinions plutôt défavorables sur les séjours des jeunes	39
3-3 En guise de synthèse : un indicateur synthétique de l’image des séjours pour les enfants (5 à 18 ans)	42
SECONDE PARTIE – LES VACANCES D’ETE DES ENFANTS DE 5 A 18 ANS : QUELQUES POINTS DE REPERE	47
Chapitre I : « Ceux qui ne sont pas partis » : 27 % des enfants de 5 à 18 ans	51
Chapitre II : « Ceux qui sont partis en vacances » : 73 % des enfants de 5 à 18 ans	65
1 – Combien de fois les enfants sont-ils partis ?	65
2 – Combien de temps les séjours ont-ils duré ?	66
3 – Avec qui les enfants sont-ils partis ?	68
4 – Où les enfants sont-ils partis ?	73

5 – Quelles activités ont été pratiquées ?	75
6 – Quels ont été leurs modes d’hébergement ?	75
7 – Que font les partants en dehors de leurs vacances ?	77

Chapitre III : Les vacances des enfants de 5 à 18 ans : les principaux types de séjour effectués.....	83
--	-----------

Annexes	121
----------------------	------------

Principaux Résultats

Les questions insérées par la Direction du Tourisme dans la vague de juin 1999 de l'enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français » du CREDOC permettent d'aborder **deux aspects complémentaires des séjours de vacances des enfants de 5 à 18 ans** : le premier volet de l'analyse est consacré à l'étude d'opinions généralistes sur les formes que doivent prendre ces séjours ; le second propose une description des principales caractéristiques des séjours de vacances des enfants pendant l'été 1998. Chacune de ces approches se révèle riche d'enseignements alors même qu'on ne dispose actuellement que de peu d'informations sur ces sujets.

Trois enseignements principaux se dégagent des opinions générales exprimées par nos concitoyens sur les séjours d'été des jeunes :

- **Les trois quarts de la population (76%) estiment souhaitable que les enfants partent seuls une partie de leurs vacances d'été.** C'est aussi l'opinion de 77 % des parents. L'âge moyen cité par les Français pour un départ seul se situe autour **de 12 ans**, mais 36 % des enquêtés situent ce cap entre 5 et 10 ans. Ces résultats ne sont pas indépendants de l'opinion que chacun se fait de ce qu'on appellera les valeurs familiales : les conceptions plus « traditionnelles » de la famille (opposition au travail des femmes, opinions très réservées sur le divorce, ...) vont de pair avec une réticence accrue -mais minoritaire- au départ en vacances d'un enfant sans ses parents. Il reste que la grande majorité des Français met en avant la nécessité « d'émancipation » ou « d'épanouissement » de l'enfant.
- Ce que les Français privilégient quand ils choisissent un séjour de vacances pour un jeune, c'est d'abord **l'encadrement des enfants et le respect des normes de sécurité**, ensuite le **coût du séjour**. Dans les catégories aisées (cadres, titulaires de revenus confortables), on se montre encore plus sensible à la sûreté de l'environnement (qualité de l'encadrement et respect des normes) tandis que dans les catégories moins favorisées, les préoccupations d'ordre financier prennent un peu plus d'importance, mais sans jamais prendre la tête des citations.

- Il reste que nos concitoyens ont une **image positive des séjours proposés aux enfants** : pour 70 % des enquêtés, l'encadrement tel qu'ils le voient dans l'offre actuelle, leur paraît bon ; pour 64 %, les normes de sécurité sont bien respectées. Cependant, **44 % des Français (et 53 % des parents) ne trouvent pas raisonnables les prix des séjours proposés aux jeunes de 5 à 18 ans.** 45% des parents se plaignent aussi de **l'insuffisance d'informations** sur ces sujets.

La seconde partie de l'analyse porte sur les séjours de vacances effectués, pendant l'été 1998, par les enfants de 5 à 18 ans. Cette approche revêt, il faut le préciser, un **caractère exploratoire** puisqu'elle visait plus à fournir quelques points de repère sur ces sujets qu'à proposer une approche exhaustive. On notera, en particulier, que le nombre de questions posées était limité (le sujet apparaît très complexe vu la diversité des situations) et que l'échantillon concerné était de taille relativement modeste (540 parents d'enfants de 5 à 18 ans). **Cinq conclusions principales** se dégagent cependant, qui apportent quelques indications précises :

- Au cours de l'été 1998, **73 % des enfants de 5 à 18 ans sont partis en vacances.** Autrement dit, **27 % n'ont pu le faire.** Les non-partants sont souvent (cela concerne les deux tiers d'entre eux) des enfants déjà restés chez eux les étés précédents. Ils sont plutôt issus des couches les moins favorisées de la société (ouvriers, familles monoparentales, non-diplômés, ...). D'ailleurs, c'est souvent par manque de moyens financiers que ces enfants ont dû se passer de vacances. A noter également que seule une minorité (18 %) de ces jeunes restés à domicile a pu pratiquer une activité spécifique pendant l'été (sportive, culturelle, centre de loisirs).
- Parmi les partants de juillet-août 1998 (73 % des enfants de 5 à 18 ans), 54 % n'ont effectué qu'un séjour, mais **31 % en ont fait deux et 15 %, trois ou plus.**

Au total, pendant l'été 1998, la durée de séjour des vacances des enfants de 5 à 18 ans a été, en moyenne, **de 27 jours** pour ceux qui sont partis, qu'ils aient effectué un ou deux séjours.

- **Plus de la moitié (55 %) des enfants partis en vacances ont passé au moins un de leurs séjours avec leurs deux parents.** D'autre part, **19 % sont partis au moins une fois seuls,** sans leurs parents, ni adultes proches. Enfin, quand les enfants partent sans leurs parents, c'est le plus souvent avec des adultes proches (famille proche, grands-parents...) : 14 % sont partis au moins une fois sans leurs parents, mais avec leurs grands-parents ; 16 %

sont partis sans leurs parents, mais avec d'autres adultes proches ; 10 % sont partis sans leurs parents, avec à la fois leurs grands-parents et d'autres adultes proches¹.

- **C'est la mer qui est la principale destination des séjours de vacances des jeunes de 5 à 18 ans** : 55% des enfants partants se sont rendus au moins une fois sur le littoral. Plus précisément, 34 % des enfants partis en vacances se sont rendus au moins une fois sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique. 24 % se sont rendus sur le littoral méditerranéen. Par ailleurs, 33 % ont été au moins une fois à la campagne pendant leur été et 18 % à la montagne¹.
- Enfin, c'est d'abord dans **la famille proche** que les enfants passent leurs vacances : 38 % des enfants partis s'y sont rendus au moins une fois lors de leurs séjours d'été. Viennent ensuite **le camping** (27 %), puis **la location** (22 %). **Un enfant sur dix parmi ceux partis en vacances (11 % exactement) a effectué au moins un séjour en colonies de vacances pendant l'été 1998.**

Il est difficile de croiser entre elles toutes ces dimensions : les situations sont très diversifiées ; d'autre part, chaque enfant peut effectuer plusieurs séjours différents chaque été ; enfin l'échantillon est relativement faible. Nous avons donc choisi de présenter **dix-sept situations-types** de départs en vacances des enfants (les plus courantes). Par exemple, on trouvera dans le rapport les caractéristiques distinctives des enfants partis à la montagne, celles des enfants partis seuls, ou celles des enfants partis exclusivement avec leurs deux parents. Sans résumer ces fiches, on peut ici, à titre illustratif, dégager **trois configurations bien distinctes** :

- Premier cas, **l'enfant part en vacances avec ses deux parents** (qu'ils soient ou non accompagnés par des amis ou de la famille proche). Cela concerne 40% des enfants de 5 à 18 ans. Dans ce cas, les séjours ne sont pas conçus spécifiquement pour l'enfant et on retrouve, dans leurs grandes lignes, les résultats mis en avant dans les précédentes études sur les vacances des adultes² : **la mer est la principale destination** et pour le logement de vacances, on a davantage recours à **l'hébergement marchand** (la location et le camping). Ces formules ne favorisent pas particulièrement la pratique, par les enfants, d'activités culturelles ou sportives.

¹ Le total dépasse les 100 %, certains enfants ayant fait plusieurs séjours différents.

² Cf. « *Les vacances d'été des Français : éléments importants, degrés de satisfaction* », CREDOC, Analyses et Perspectives du Tourisme, n° 54, 1999, Secrétariat d'Etat au Tourisme.

- Second cas, **l'enfant part sans ses parents, mais il est trop jeune pour s'assumer seul** (en général, il est âgé de 5 à 8 ans), ou les parents préfèrent qu'il soit accompagné : l'enfant est alors confié par les parents à des proches, notamment **les grands-parents**, mais il peut s'agir d'amis ou de parents proches (cette situation concerne, au total, environ 28% des enfants de 5 à 18 ans). La localisation géographique de ces séjours étant conditionnée par le lieu même d'habitation des hébergeants, **c'est la campagne qui prévaut**. Néanmoins, les séjours en ville sont également un peu plus fréquents. Durant ces séjours, l'enfant tend à pratiquer relativement moins d'activités culturelles ou sportives. Cependant, **dans la majorité des cas, ce séjour de vacances n'est pas le seul qu'effectue l'enfant pendant l'été** (près des trois quarts des enfants concernés effectuent un autre séjour de vacances pendant la même période).
- Enfin, dernier cas de figure, **l'enfant part sans ses parents et il est suffisamment autonome pour pouvoir s'assumer seul ou être envoyé dans un centre de vacances**. Cela concerne au total 14% des enfants de 5 à 18 ans. Une part importante de ces jeunes va en colonies ou en clubs de vacances, tandis qu'une petite partie s'en ira camper, rejoignant alors certainement des amis. En tout état de cause, **ces vacances sont beaucoup plus « actives »** : elle favorisent significativement la découverte d'activités sportives et la pratique d'activités culturelles, d'éveil ou linguistiques. Bien plus fréquemment qu'en moyenne, ce sont **la montagne et la campagne** qui seront le théâtre de ces séjours.

INTRODUCTION

Cette étude a pour point de départ un constat assez étonnant : on connaît assez mal les principales caractéristiques des vacances de nos enfants. Pourtant, les enfants représentent une demande touristique importante : ils disposent d'au moins deux mois consécutifs pendant l'été tandis que leurs parents n'ont, en général, que trois à quatre semaines de congés. *De facto*, soit les enfants s'occupent seuls ; soit ils partent seuls ; soit enfin, leurs parents les confient à des proches ou à des organismes spécialisés pour s'occuper d'eux pendant les vacances.

C'est précisément pour tenter de combler en partie ce manque qu'un certain nombre de questions a été inséré, à la demande de la Direction du Tourisme, dans la vague de juin 1999 de l'enquête du CREDOC sur « les Conditions de vie et les Aspirations des Français ». Les questions posées sont relatives aux *attentes de la population*, et aux *pratiques des enfants de 5 à 18 ans en matière de vacances d'été*.

Après une présentation des attentes de nos concitoyens, et en particulier des parents, en matière de séjours de vacances des enfants (les éléments jugés importants pour le choix d'un séjour, les différents points de satisfaction et d'insatisfaction), on s'intéresse en détail **aux pratiques des enfants** (types de séjours, destinations choisies, mode d'accompagnement de l'enfant et hébergement utilisé) lors des vacances d'été 1998.

Il faut, au préalable, insister sur le fait que cette enquête ne constitue qu'une approche **partielle** des séjours de vacances des enfants de 5 à 18 ans. Certes, l'étude balaye un grand nombre d'éléments, mais elle est loin d'envisager de façon exhaustive toutes les caractéristiques des séjours des jeunes. Nous nous sommes volontairement limités à quelques grands domaines (surtout la destination, le mode d'accompagnement et le type d'hébergement). D'autres analyses sectorielles pourraient, bien entendu, venir compléter cette approche et faire l'objet d'études prochaines. Mais les données recueillies fournissent déjà une première série d'informations de cadrage utiles à la compréhension des pratiques touristiques des jeunes.

Les résultats présentés sont organisés en **deux parties distinctes** :

- La **première partie** de ce rapport est consacrée à l'étude **des attitudes générales** de la population en matière de séjours de vacances des enfants : à partir de quel âge un enfant peut-il partir seul en vacances et est-ce souhaitable ? Quels sont les principaux éléments de choix d'un séjour touristique pour un jeune de 5 à 18 ans ? Quels sont les principales sources de satisfaction (et d'insatisfaction) en ce qui concerne l'offre touristique pour ces enfants ? L'ensemble de ces questions a été administré à tous les enquêtés, chargés de famille ou non. Les attitudes varient d'ailleurs peu selon ce critère.
- Dans une **seconde partie**, on s'est intéressé **aux vacances effectives des enfants âgés de 5 à 18 ans**, lors de l'été 1998. Cette analyse porte donc sur un échantillon plus restreint : 540 individus sont concernés, ceux dont le foyer compte au moins un enfant dans cette tranche d'âge. L'analyse emprunte alors deux voies différentes selon que l'enfant est parti ou non durant ces vacances.

On s'attache, en premier lieu, à décrire les caractéristiques des enfants **qui ne sont pas partis en vacances d'été** : pourquoi ne sont-ils pas partis ? Qu'ont-ils fait pendant la journée au cours de ces périodes de l'été 1998 où ils sont restés chez eux ? (Chapitre I).

Ce sont ensuite les enfants **qui sont partis en vacances d'été** qui retiennent notre attention : combien de séjours différents ont-ils effectués ? Combien de temps ont duré leurs deux principaux séjours ? Avec qui et où sont-ils partis lors de ces séjours ? Quelles ont été leurs principaux modes d'hébergement ? (Chapitre II).

Enfin, **dix-sept « situations-types »**, correspondant aux cas les plus courants (l'enfant est parti seul, il est parti à la mer, il est parti en colonies de vacances, il est parti avec ses grands-parents, ...) font l'objet de **fiches synthétiques** permettant de mieux caractériser chaque type de séjour et le nombre de jeunes concernés (Chapitre III).

Rappelons que cette enquête a été réalisée en juin 1999, en face à face, auprès d'un échantillon de 2003 personnes représentatives de la population âgée de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après le dernier Recensement disponible. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement a été effectué à partir des variables suivantes : âge, sexe, PCS, taille d'agglomération.

- PREMIÈRE PARTIE -

**ATTITUDES GÉNÉRALES SUR LES SÉJOURS
DE VACANCES DES ENFANTS**

Première Partie

**ATTITUDES GÉNÉRALES SUR LES SÉJOURS
DE VACANCES DES ENFANTS**

Cette première partie présente l'analyse des questions généralistes posées dans l'enquête, concernant les séjours de vacances des enfants¹. Elles ont été posées à l'ensemble de la population, qu'il s'agisse de chargés de famille ou non. On y étudie les opinions des enquêtés sur l'offre de vacances pour les enfants, notamment sur les éléments qui entrent en ligne de compte dans le choix d'un séjour touristique pour un jeune, et leurs attitudes face au départ en vacances d'un enfant sans ses parents (âge souhaitable d'un départ seul, raisons d'un tel choix...).

Certes, le sujet n'est ici abordé que par quelques interrogations partielles, mais cette approche permet de fournir de premières indications dans un domaine encore mal connu.

1 - Les trois quarts des Français estiment souhaitable que les enfants partent seuls une partie de leurs vacances d'été.

⇒ Pour plus du tiers de nos concitoyens, un enfant peut partir en vacances, seul, sans ses parents, dès 6 - 10 ans

Pour près de 36 % des Français (36,2 % exactement), l'âge auquel un enfant peut partir seul, sans ses parents, pour les vacances –ou une partie des vacances- est compris entre 6 et 10 ans et 27 % estiment qu'il peut le faire entre 11 et 15 ans. En fait, l'âge moyen, cité par les Français, pour un départ seul **se situe autour de 12 ans** (Tableau 1).

Ceux de nos concitoyens **qui ont des enfants à charge** pensent cependant que le premier départ seul peut s'effectuer un peu plus tôt : pour 50 % d'entre eux, un enfant de moins de dix ans en est capable, soit 7 points de plus qu'en moyenne. L'âge moyen passe ainsi, dans ce groupe, de 12 à 11 ans.

¹ Voir, en annexe, le libellé précis des questions posées, page 165 et suivantes.

Tableau 1

A partir de quel âge pensez-vous qu'un enfant peut partir, sans ses parents, pour les vacances (ou une partie des vacances) ?²

(en %)

	Ensemble de la population	Dont : au moins un enfant à charge
. Moins de 6 ans	6,4	8,5
. De 6 à 10 ans.....	36,2	41,6
. De 11 à 15 ans.....	26,5	22,3
. De 16 à 18 ans.....	25,5	24,3
. 19 ans et plus	1,5	1,2
. Ne sait pas.....	3,8	2,0
Total.....	100,0	100,0

Age moyen (pour les répondants)	11,8	11,2
---------------------------------------	------	------

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

Dans quasiment tous les groupes sociaux, c'est la tranche d'âge « 6-10 ans » qui est la plus fréquemment citée. Les indépendants, les employés, les titulaires de revenus compris entre 10 000 et 15 000 F/mois et les habitants de communes rurales (moins de 2 000 habitants) sont, toutefois, les catégories sociales pour lesquelles cet âge semble vraiment le plus indiqué.

Par rapport à l'ensemble de la population, quelques catégories se prononcent pour **un départ un peu plus précoce**. Les 25-39 ans et les couples dont les deux conjoints travaillent considèrent bien plus fréquemment qu'en moyenne que les premières vacances d'un enfant sans ses parents peuvent s'effectuer avant 10 ans : c'est l'avis de 54 % des 25-39 ans et de 52 % des couples « bi-actifs », contre seulement 43 % de l'ensemble de la population. Les cadres (moyens ou supérieurs), les diplômés du supérieur, les titulaires de revenus élevés et les Franciliens se prononcent également pour un départ précoce : ces groupes estiment près de deux fois plus qu'en moyenne que le premier départ d'un enfant sans ses parents peut s'effectuer avant 6 ans (environ 12 %, contre 6 % en moyenne).

Certaines catégories se prononcent davantage, à l'inverse, pour **un départ en vacances plus tardif**, plutôt entre 11 et 15 ans : c'est le cas de 33 % des personnes de 60 à 69 ans et de 31 % des habitants des communes de 20 000 à 100 000 habitants. A noter que les jeunes (moins de 25 ans, étudiants) sont beaucoup plus nombreux à penser que le premier départ en vacances d'un enfant sans ses parents ne peut s'effectuer qu'après 16 ans (c'est le cas de 37 % des

² Voir également en annexe, l'histogramme des réponses à cette question, page 125.

étudiants et de 34 % des moins de 25 ans). Pour expliquer cela, on peut imaginer qu'une partie des 18-25 ans a répondu à cette question en pensant à l'âge du premier départ en vacances « sans aucun adulte ».

Le tableau 2, qui présente l'âge moyen du premier départ en vacances sans les parents dans quelques catégories extrêmes, vient corroborer ces résultats : tandis que dans l'ensemble de la population, la moyenne des réponses se situe vers 12 ans, cette valeur est plus proche de 10 ans chez les cadres supérieurs et de 13 ans chez les moins de 25 ans.

Tableau 2
L'âge moyen du premier départ en vacances sans ses parents
- Réponses des catégories extrêmes -

	Age moyen (pour les répondants)
Est âgé de moins de 25 ans.....	12,9
Autre inactif (étudiant essentiellement)	12,9
Indépendant	12,6
Vit sans conjoint et est actif.....	12,6
Est âgé de 70 ans et plus.....	12,5
Vit sans conjoint et est inactif	12,5
Ensemble	11,9
Dispose, dans son foyer, de plus de 20 000F/mois	11,1
Profession intermédiaire	11,1
Vit en couple, les deux conjoints sont actifs	11,1
Est âgé de 25-39 ans.....	10,8
Diplômé du supérieur	10,6
Cadre supérieur	10,5

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

Exemple de lecture : En moyenne, les cadres supérieurs estiment que l'âge à partir duquel un enfant peut partir en vacances sans ses parents est de 10 ans et demi, contre 11,9 ans dans l'ensemble de la population

Tableau 3
Age du premier départ d'un enfant sans ses parents
 -Analyse des réponses selon les différents groupes socio-démographiques-

(en %)

	5 ans et moins	De 6 à 10 ans	De 11 à 15 ans	De 16 à 18 ans	Total (*)
Sexe					
Homme.....	5	35	28	28	100
Femme.....	8	38	25	23	100
Profession exercée					
Indépendant (1).....	2	40	22	32	100
Cadre supérieur.....	13	38	24	24	100
Profession intermédiaire.....	11	38	28	21	100
Employé.....	7	40	23	25	100
Ouvrier.....	4	35	29	27	100
Reste au foyer.....	10	35	24	25	100
Retraité.....	4	32	32	23	100
Autre inactif (2).....	1	36	21	37	100
Age					
Moins de 25 ans.....	2	32	28	34	100
25 - 39 ans.....	11	43	23	19	100
40 - 59 ans.....	6	34	26	31	100
60 - 69 ans.....	6	35	33	20	100
70 ans et plus.....	4	31	28	24	100
Diplôme					
Aucun, CEP.....	5	32	30	25	100
BEPC, Technique (inf. au Bac).....	6	38	25	27	100
BAC, Technique (niv. Bac).....	5	39	23	29	100
Supérieur, grandes écoles.....	13	38	27	20	100
Revenu mensuel du foyer					
Moins de 6.000 F.....	3	38	26	25	100
6.000 - 9.999 F.....	3	33	32	25	100
10.000 - 14.999 F.....	9	41	23	24	100
15.000 - 19.999 F.....	8	36	27	24	100
Plus de 20.000F.....	11	38	22	28	100
Taille d'agglomération de résidence					
Moins de 2 000 habitants.....	7	42	25	22	100
2 000 à moins de 20 000 hab.....	5	34	25	31	100
20 000 à moins de 100 000 hab.....	3	34	31	25	100
100 000 habitants et plus.....	5	37	28	27	100
Paris et agglomération parisienne.....	13	31	25	25	100
Situation de famille					
Ne vit pas en couple et est actif.....	5	29	29	31	100
Ne vit pas en couple et est inactif.....	3	33	30	26	100
Vit en couple, les 2 conjoints travaillant.....	9	43	23	23	100
Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre étant inactif.....	8	38	25	25	100
Vit en couple, les deux conjoints étant inactifs.....	6	35	27	25	100
Ensemble.....	6	36	27	26	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale ; (2) Etudiant essentiellement

(*) y compris les réponses « plus de 18 ans » et « ne sait pas ».

Exemple de lecture : 13 % des cadres supérieurs considèrent qu'un enfant peut partir en vacances sans ses parents avant 6 ans, soit 7 points de plus que dans l'ensemble de la population

⇒ Les trois quarts des Français estiment souhaitable que les enfants partent seuls une partie de leurs vacances d'été.

En fait, une large majorité de nos concitoyens (76 %) estiment qu'il est souhaitable que les enfants partent une partie de leurs vacances d'été sans leurs parents. Seuls deux Français sur 10 pensent le contraire (Tableau 4). Ces pourcentages ne varient guère que l'enquêté ait ou non un enfant à charge.

Tableau 4
Selon vous, est-il souhaitable que les enfants partent une partie de leurs vacances d'été sans leurs parents ?

(en %)

	Ensemble de la population	Dont : a au moins un enfant à charge
. Oui.....	75,8	76,8
. Non.....	21,9	21,7
. Ne sait pas.....	2,3	1,5
Total.....	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

Devant l'importance du consensus existant sur cette question, on observe assez peu de variations socio-démographiques des opinions : plus des deux tiers de chacune des catégories constitutives de la société pensent qu'il est souhaitable qu'un enfant parte sans ses parents en vacances. On peut toutefois remarquer que (Tableau 5) :

- Les femmes au foyer (30 %), les non-diplômés (29 %), les personnes de plus de 70 ans (29 %) et les titulaires de revenus inférieurs à 6 000F (28 %) se montrent un peu moins favorables que l'ensemble de la population (22 %) au départ d'un enfant sans ses parents.
- A l'inverse, les Franciliens (85 %), les hauts revenus (84 %), les jeunes (83 %) et les cadres supérieurs (82 %) l'estiment davantage souhaitable.

Tableau 5

Est-il souhaitable que les enfants partent une partie de leurs vacances d'été sans leurs parents ?
(en %)

	Oui	Non	Total
Sexe			
Homme.....	79	19	100
Femme.....	73	25	100
Profession exercée			
Indépendant (1).....	72	26	100
Cadre supérieur.....	82	16	100
Profession intermédiaire.....	79	18	100
Employé.....	79	20	100
Ouvrier.....	79	19	100
Reste au foyer.....	68	30	100
Retraité.....	71	25	100
Autre inactif (2).....	85	14	100
Age			
Moins de 25 ans.....	83	14	100
25 - 39 ans.....	75	23	100
40 - 59 ans.....	78	20	100
60 - 69 ans.....	74	23	100
70 ans et plus.....	67	29	100
Diplôme			
Aucun, CEP.....	67	29	100
BEPC, Technique (inf. au Bac).....	79	19	100
BAC, Technique (niv. Bac).....	80	19	100
Supérieur, grandes écoles.....	81	17	100
Revenu mensuel du foyer			
Moins de 6.000 F.....	68	28	100
6.000 - 9.999 F.....	75	23	100
10.000 - 14.999 F.....	79	20	100
15.000 - 19.999 F.....	74	25	100
Plus de 20.000F.....	84	16	100
Taille d'agglomération de résidence			
Moins de 2 000 habitants.....	74	22	100
2 000 à moins de 20 000 hab.....	75	24	100
20 000 à moins de 100 000 hab.....	72	24	100
100 000 habitants et plus.....	75	24	100
Paris et agglomération parisienne.....	85	14	100
Situation de famille			
Ne vit pas en couple et est actif.....	83	15	100
Ne vit pas en couple et est inactif.....	73	24	100
Vit en couple, les 2 conjoints travaillant.....	75	23	100
Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre étant inactif.....	76	23	100
Vit en couple, les deux conjoints étant inactifs.....	73	22	100
Ensemble.....	76	22	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale ; (2) Etudiant essentiellement

Exemple de lecture : 82 % des cadres supérieurs considèrent qu'il est souhaitable que les enfants partent en vacances sans leurs parents, soit 6 points de plus que dans l'ensemble de la population

Il existe évidemment un lien entre l'acceptation de l'idée de voir un enfant partir seul en vacances et l'âge à partir duquel on croit qu'il peut le faire. Ainsi, quand on considère souhaitable que les enfants partent une partie de leurs vacances sans leurs parents, on a plutôt tendance à estimer que ce type de départ peut se faire plus tôt qu'en moyenne, c'est-à-dire avant les 10 ans de l'enfant : 47% des personnes concernées le pensent (Tableau 6). Par contre, quand on est réticent à l'idée que l'enfant parte seul, on croit bien davantage qu'il ne peut le faire avant 16 ans (37% des cas, contre 27% en moyenne).

Tableau 6
L'âge du premier départ, selon que l'on considère ou non souhaitable
qu'un enfant parte en vacances sans ses parents

A partir de quel âge pensez-vous qu'un enfant peut partir, sans ses parents, pour les vacances ?	Est-il souhaitable que les enfants partent une partie de leurs vacances d'été sans leurs parents ?		Ensemble de la population (en %)
	Oui	Non	
. Moins de 6 ans	8	3	6
. De 6 à 10 ans	39	27	36
. De 11 à 15 ans	26	27	27
. De 16 à 18 ans	23	33	25
. 19 ans et plus	1	4	2
. Ne sait pas	2	7	4
Total	100	100	100
Age moyen (pour les répondants)	11,4	13,4	11,8

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

En tout état de cause, ces résultats ne sont pas indépendants des opinions affichées en matière de mœurs, et notamment des attitudes que l'on dira de « modernisme » ou de « traditionalisme » à l'égard des valeurs familiales. En croisant cette question avec les opinions émises sur la famille, sur le travail des femmes ou encore sur le mariage, on observe en effet que les conceptions plus « traditionnelles » de la famille vont de pair avec une réticence accrue -mais non majoritaire- à l'idée du départ en vacances des enfants, sans leurs parents (Tableau 7).

Ainsi, les réserves les plus fortes sont-elles émises par ceux qui pensent que les femmes ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge (29 %) ou par ceux qui considèrent le mariage comme une union indissoluble (29 %).

En vérité, cette relation est très bien résumée par l'**indicateur de « modernisme-traditionalisme » du CREDOC³**, construit précisément à partir des réponses à ces questions. Plus du tiers des individus que l'on peut qualifier de « traditionalistes » (36 % exactement) voient d'un mauvais œil les départs en vacances des enfants sans leurs parents. A l'inverse, être « moderniste » en matière de mœurs va de pair, dans près de neuf cas sur 10 (à 87 %), avec une attitude favorable à l'égard de tels départs. Sur ce point, les perceptions subjectives du rôle de la femme au sein du foyer et la place que l'on accorde à la famille exercent, semble-t-il, une certaine influence.

³ L'indicateur de « modernisme-traditionalisme » est constitué à partir de trois questions : les opinions sur la famille, sur le mariage et sur le travail des femmes. Les « traditionalistes » sont ceux qui voient la famille comme une valeur-refuge, qui pensent que le mariage est une union indissoluble et qui mettent quelques limitations à la liberté des femmes de choisir de travailler. Les « modernistes » sont ceux qui refusent de considérer la famille comme le seul endroit où l'on se sent bien, qui prônent la possibilité de dissoudre le mariage par simple accord et optent pour la liberté des femmes d'exercer une activité professionnelle. En juin 1999, 16 % des Français peuvent être considérés comme « modernistes » et 7 %, comme traditionalistes.

Tableau 7

Est-il souhaitable que les enfants partent une partie de leurs vacances d'été sans leurs parents ?

- Croisement avec les opinions sur la famille, le mariage et le travail des femmes -

(en %)

	Oui	Non	Total (y compris nsp)
Opinions sur la famille			
. La famille est le seul endroit où l'on se sent bien et détendu	72	25	100
. La famille n'est pas le seul endroit où l'on se sent bien et détendu	83	16	100
Opinions à propos du travail des femmes			
. Les femmes ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge	68	29	100
. Les femmes ne devraient travailler que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire	70	28	100
. Les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent	81	17	100
Opinions à propos du mariage			
. Le mariage est une union indissoluble	68	29	100
. Le mariage est une union qui ne peut être dissoute que dans des cas très graves	72	26	100
. Le mariage est une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties	83	16	100
Indicateur de modernisme-traditionalisme			
. « Moderniste » en matière de mœurs.....	87	12	100
. « Traditionaliste » en matière de mœurs.....	58	36	100
Ensemble de la population	76	22	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

Exemple de lecture : 87 % des « modernistes » en matière de mœurs estiment qu'il est souhaitable qu'un enfant parte en vacances sans ses parents, soit 11 points de plus que dans l'ensemble de la population

⇒ « Emancipation » et « épanouissement » sont les principales vertus du départ des enfants en vacances, sans leurs parents

Ce sont essentiellement « l'émancipation » ou « l'épanouissement » des enfants qui sont invoqués par nos concitoyens lorsqu'on les interroge sur les raisons pour lesquelles il est souhaitable qu'un enfant parte seul pendant ses vacances d'été (Tableau 8).

Au total, trois arguments sont mentionnés par environ huit Français sur dix :

- * Près de 43 % de nos concitoyens estiment que « cela permet aux enfants d'être plus autonomes ».
- * Un peu moins de 26 % pensent que « cela permet aux enfants de mieux s'ouvrir aux autres ».
- * Enfin, 14 % de nos compatriotes déclarent que « cela permet aux enfants d'apprendre, d'acquérir de l'expérience ».

Notons que les parents ayant des enfants à charge sont encore plus nombreux à penser que partir seul permet aux enfants d'être plus autonomes (47 %).

Tableau 8
Pour quelle raison principale est-ce souhaitable selon vous ?

-Champ : 75,8 % de la population déclarant qu'il est souhaitable que les enfants partent une partie de leurs vacances d'été sans leurs parents -

	<i>(en %)</i>	
	Ensemble de la population	Dont : a au moins un enfant à charge
. Cela permet aux enfants d'être plus autonomes.....	42,7	46,7
. Cela permet aux enfants de mieux s'ouvrir aux autres	25,7	24,8
. Cela permet aux enfants d'apprendre, d'acquérir de l'expérience (séjours linguistiques par exemple)	13,5	11,1
. Cela permet aux parents de « souffler » un peu	7,9	8,9
. Cela permet aux enfants de mieux apprécier leurs parents quand ils rentrent de vacances	5,1	3,9
. Cela évite aux enfants de rester seuls à la maison quand les parents travaillent	4,3	4,3
. Cela est bénéfique à la santé des enfants	0,9	0,8
Total.....	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

Les opinions émises varient sensiblement en fonction du **statut social** et du **niveau de diplôme** des répondants (rappelons que ne sont concernées ici que les personnes qui considèrent « souhaitable » le départ en vacances d'un enfant sans ses parents) :

- 35 % des diplômés du supérieur et 32 % des cadres supérieurs considèrent que le départ en vacances des enfants « seuls » leur permet de « **mieux s'ouvrir aux autres** » (contre 26 % dans l'ensemble de la population concernée). Cet aspect prend d'ailleurs plus d'importance avec le niveau de revenus : près du tiers des titulaires, dans leur foyer, de revenus supérieurs à 15 000 F/mois l'évoquent. C'est en Ile-de-France ou dans les agglomérations moyennes (20 000 à 100 000 habitants) que cette opinion se rencontre également plus fréquemment.
- L'accent est, au contraire, davantage porté **sur l'autonomie de l'enfant** dans les couches moyennes ou basses de la population : diplômés du bac (49 %), ouvriers (48 %), titulaires de revenus compris entre 6 000 et 10 000 F/mois (48 %) et employés (46 %) sont, en effet, plus nombreux à mettre en avant cette vertu. A noter que cet avis est partagé par plus de la moitié des moins de 25 ans.
- Chez les indépendants (et, dans une moindre mesure, les étudiants), c'est plutôt l'accent porté **sur « l'apprentissage de la vie »** – i.e. l'acquisition d'expérience – qui est davantage évoquée.
- Enfin, dans le groupe – assez minoritaire – de ceux pour qui le départ des enfants en vacances est l'occasion de « souffler », on compte un peu plus de femmes au foyer, de chômeurs et de couples dont l'un seulement des conjoints est actif. On peut faire l'hypothèse que, dans ces catégories, on consacre beaucoup de temps à ses enfants durant l'année et que l'on veut davantage profiter de la « pause » que constituent les vacances.

Tableau 9

Les vertus du départ en vacances des enfants, sans leurs parents :
quelques variations selon les groupes socio-démographiques

(en %)

Groupes choisissant cette réponse plus fréquemment qu'en moyenne :			
« Cela permet aux enfants d'être plus autonomes »	« Cela permet aux enfants de mieux s'ouvrir aux autres »	« Cela permet aux enfants d'apprendre, d'acquérir de l'expérience »	« Cela permet aux parents de « souffler » un peu »
Moins de 25 ans 51	Diplômé du supérieur 35	Indépendant 21	Non diplômé 12
Diplômé du Bac seul 49	Cadre supérieur 32	Etudiant 16	Femme au foyer 12
Ouvrier 48	15 000 à 20 000 F/mois.... 32		Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre inactif 11
6 000 à 10 000 F/mois.... 48	Profession intermédiaire .. 31		Chômeur 11
Habite dans une commune de 2 000 à 20 000 hab48	Vit en couple, les deux conjoints travaillant 31		
Vit sans conjoint et est actif47	Plus de 20 000 F/mois 30		
A au moins un enfant à charge.....47	Habite Paris ou son agglomération..... 30		
Employé..... 46	Habite dans une commune de 20 000 à 100 000 hab ... 30		
<i>Ensemble</i> 43	<i>Ensemble</i> 26	<i>Ensemble</i> 14	<i>Ensemble</i> 8

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 51 % des moins de 25 ans pensent que laisser partir les enfants en vacances sans leurs parents leur permet d'être plus autonomes, contre 43 % en moyenne.

2 - L'encadrement et le coût sont les deux principaux critères de choix d'un séjour touristique pour un jeune.

C'est d'abord **l'encadrement des enfants** qui anime les Français quand ils choisissent un séjour touristique pour un jeune de 5 à 18 ans : près de 38 % citent cet élément comme critère principal de choix et, au total, 60 % le classent parmi leurs deux premières réponses. Si l'on ajoute à cela un élément de choix très proche du souci d'encadrement, à savoir le respect des normes de sécurité (16 % des premières réponses), il apparaît que plus d'un Français sur deux (54 % exactement) mettent prioritairement en avant, dans le choix d'un séjour touristique, un élément lié à **la sûreté de l'environnement** dans lequel va évoluer l'enfant (Tableau 10).

Vient ensuite, comme élément déterminant du choix, **le coût des séjours** : 23 % des Français le citent comme critère ayant le plus d'importance. Au total, cet élément obtient 36 % des citations cumulées.

Arrivent loin derrière : la bonne adaptation des activités aux désirs des jeunes et ce, quelles soient sportives (6% de premières citations) ou culturelles (2% des premières citations). Au total, 8% de nos concitoyens les considèrent comme l'élément le plus important dans le choix d'un séjour pour un enfant.

Tableau 10

Parmi les éléments suivants, quels sont les deux auxquels vous accordez le plus d'importance pour le choix d'un séjour touristique d'un jeune de 5 à 18 ans ?

Classement par ordre décroissant des pourcentages relatifs à la première réponse	(en %)		
	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse	Cumul des 1 ^{ère} et 2 ^{ème} réponses
. L'encadrement des enfants (pour l'accueil, les activités)	37,8	22,4	60,2
. Le coût des séjours	23,3	12,7	36,0
. Le respect des normes de sécurité	16,4	27,0	43,4
. La bonne adaptation des activités sportives à ce que désirent les jeunes	6,4	12,0	18,4
. Les informations disponibles sur les offres	4,7	3,7	8,4
. Le nombre de propositions de séjours	3,7	2,5	6,2
. La bonne adaptation des moyens de transport des jeunes jusqu'aux lieux de séjour	2,3	5,7	8,0
. La bonne adaptation des activités culturelles à ce que désirent les jeunes	1,7	7,5	9,2
. Les délais de réservation des séjours	0,2	1,5	1,7
. Ne sait pas	3,5	4,8	
Total	100,0	100,0	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

L'analyse des principales associations de réponses vient conforter ce constat (Tableau 10 bis) :

- Près d'un Français sur quatre cite **la qualité de l'encadrement et le respect des normes de sécurité** comme les deux éléments les plus importants pour le choix d'un séjour de vacances d'un enfant de 5 à 18 ans.
- **Le coût des séjours** est bien l'élément qui vient ensuite à l'esprit des répondants : 23% de nos concitoyens associent en effet ce critère avec l'un des éléments liés à la sûreté de l'environnement (qualité de l'encadrement ou respect des normes).

Tableau 10bis

Les deux éléments importants du choix d'un séjour de vacances pour les enfants

- Principales associations de réponses -

(en %)

	Part de l'ensemble de la population citant ces deux critères
Qualité de l'encadrement et respect des normes de sécurité.....	26
Qualité de l'encadrement et coût du séjour.....	15
Respect des normes de sécurité et coût du séjour.....	8
Adaptation des activités sportives et qualité de l'encadrement....	8

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 26 % des Français citent la qualité de l'encadrement et le respect des normes de sécurité comme les deux éléments auxquels ils attachent de l'importance pour choisir un séjour de vacances pour un enfant. Ce tableau regroupe les quatre associations de réponses les plus fréquentes, celles qui concernent plus de 5 % de la population.

Les critères mis en avant varient d'ailleurs bien peu chez les personnes ayant eux-mêmes un enfant à charge (Tableau 11) : la qualité de l'encadrement vient également en tête, avant le prix des séjours.

Tableau 11

Parmi les éléments suivants, quels sont les deux auxquels vous accordez le plus d'importance pour le choix d'un séjour touristique d'un jeune de 5 à 18 ans ?

- Réponses concernant les seules personnes ayant un enfant à charge -

(en %)

Classement par ordre décroissant des pourcentages relatifs à la première réponse	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse	Cumul des 1 ^{ère} et 2 ^{ème} réponses
. L'encadrement des enfants (pour l'accueil, les activités)	38,4	23,1	61,5
. Le coût des séjours	25,7	13,5	39,2
. Le respect des normes de sécurité	15,7	26,4	42,1
. La bonne adaptation des activités sportives à ce que désirent les jeunes	6,8	13,1	19,9
. Les informations disponibles sur les offres	4,4	4,2	8,6
. Le nombre de propositions de séjours	3,8	3,1	6,9
. La bonne adaptation des moyens de transport des jeunes jusqu'aux lieux de séjour	2,4	5,2	7,6
. La bonne adaptation des activités culturelles à ce que désirent les jeunes	1,4	7,4	8,8
. Les délais de réservation des séjours.....	0,2	1,6	1,8
. Ne sait pas	1,4	2,4	
Total	100,0	100,0	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

Ce sont les catégories aisées qui se montrent les plus soucieuses de la qualité de l'encadrement

L'encadrement des enfants est vraiment un élément qui compte pour arrêter le choix d'un séjour : il arrive en tête des citations dans la plupart des groupes sociaux (1^{ère} réponse). Cependant, ce critère prend encore davantage d'importance dans les catégories aisées : 46 % des titulaires de revenus élevés l'évoquent en priorité, contre seulement 28 % des bas revenus et 38 % dans l'ensemble de la population. De fait, les cadres (moyens et supérieurs) mettent particulièrement en avant ce critère, de même que les diplômés de l'enseignement supérieur (47 %). Bien que cet élément ne semble pas lié étroitement à l'âge, signalons toutefois qu'il est moins important aux yeux des moins de 25 ans (30 %) tandis que les 60-69 ans y sont davantage attachés (43 %, + 5 points par rapport à la moyenne).

Tableau 12

Les catégories qui attachent davantage d'importance à l'encadrement des enfants
(1^{ère} réponse)

	<i>(en %)</i>
Cadre supérieur	48
Diplômé du supérieur	47
Dispose, dans son foyer, de plus de 20 000 F/Mois	46
Profession intermédiaire.....	43
Vit en couple, les deux conjoints travaillant	43
Est âgé de 60 à 69 ans.....	43
Ensemble de la population.....	38

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 48 % des cadres supérieurs considèrent que la qualité de l'encadrement des enfants est l'élément le plus important pour choisir un séjour de vacances, contre 38 % dans l'ensemble de la population.

A l'inverse, les groupes ayant des difficultés financières sont plus sensibles qu'en moyenne au coût du séjour

L'importance du coût du séjour, on ne s'en étonnera pas, joue davantage dans les foyers où les fins de mois sont délicates. Toutefois, il est intéressant de noter que cet élément n'est pas tant mis en avant par les plus démunis (revenus inférieurs à 6 000 F/mois) que par les catégories disposant de revenus moyens-bas (compris entre 6 000 et 10 000 F/Mois). En tout état de cause, on trouve ici les individus qui ressentent, bien plus fréquemment qu'en moyenne, des difficultés à boucler les fins de mois. S'ils n'appartiennent pas forcément aux catégories les plus démunies, ils présentent certaines caractéristiques qui les conduisent à

accorder une attention toute particulière à la gestion de leurs dépenses quotidiennes : chômage, famille nombreuse, habitat social, ouvrier, étudiant ...

Tableau 13
Les catégories qui attachent davantage d'importance au coût du séjour
 (1^{ère} réponse)

	<i>(en %)</i>
A trois enfants à charge (moins de 20 ans).....	32
Epreuve des difficultés à joindre les deux bouts	31
Etudiant	30
Dispose, dans son foyer, de 6 000 à 10 000 F/mois	29
Moins de 25 ans	29
Chômeur	28
Habite dans une HLM	28
Ensemble de la population.....	23

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 28 % des chômeurs accordent une importance prioritaire au coût lors du choix d'un séjour pour les enfants, soit 5 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Enfin, l'importance accordée au **respect des normes de sécurité** - élément qui complète, avec l'attention apportée à l'encadrement, le souci que les Français témoignent à l'égard de la sûreté de l'environnement - est presque citée dans les mêmes proportions dans tous les groupes sociaux (16 % des citations environ). Les moins de 25 ans (21 % des 1ères citations), les étudiants (20 %) et les indépendants (19 %) sont cependant un peu plus sensibles à ce critère au moment du choix d'un séjour de vacances pour un enfant de 5 à 18 ans.

Tableau 14
Les éléments auxquels les Français accordent le plus d'importance dans le choix d'un séjour de vacances pour un jeune

	(en %)				
	L'encadrement des enfants	Le coût des séjours	Le respect des normes de sécurité	L'adaptation des activités sportives	Total (*)
Sexe					
Homme	35	23	16	8	100
Femme	40	23	17	5	100
Profession exercée					
Indépendant (1)	40	21	19	8	100
Cadre supérieur	48	19	6	8	100
Profession intermédiaire	43	23	14	6	100
Employé	39	23	18	6	100
Ouvrier	29	31	18	8	100
Reste au foyer	38	23	16	3	100
Retraité	40	18	17	6	100
Autre inactif (2)	29	30	20	9	100
Age					
Moins de 25 ans	30	29	21	8	100
25 – 39 ans	40	25	15	7	100
40 – 59 ans	37	24	15	7	100
60 – 69 ans	43	17	19	4	100
70 ans et plus	38	19	16	6	100
Diplôme					
Aucun, CEP	34	23	17	6	100
BEPC, Technique (inf. au Bac)	36	26	17	7	100
BAC, Technique (niv. Bac)	40	23	20	5	100
Supérieur, grandes écoles	47	17	13	8	100
Revenu mensuel du foyer					
Moins de 6.000 F	31	23	17	7	100
6.000 – 9.999 F	35	29	16	5	100
10.000 – 14.999 F	34	25	19	7	100
15.000 – 19.999 F	40	21	17	9	100
Plus de 20.000F	46	18	11	10	100
Taille d'agglomération de résidence					
Moins de 2 000 habitants	36	26	16	6	100
2 000 à moins de 20 000 hab.	36	24	15	8	100
20 000 à moins de 100 000 hab.	37	22	16	7	100
100 000 habitants et plus	39	24	17	6	100
Paris et agglomération parisienne	40	18	18	6	100
Situation de famille					
Ne vit pas en couple et est actif	35	25	17	5	100
Ne vit pas en couple et est inactif	32	24	20	5	100
Vit en couple, les 2 conjoints travaillant	43	23	13	8	100
Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre étant inactif	37	24	19	7	100
Vit en couple, les deux conjoints étant inactifs	42	20	14	7	100
Ensemble	38	23	16	6	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale ; (2) Etudiant essentiellement

(*) y compris autres réponses et « ne sait pas » (les modalités recueillant moins de 5 % de citations n'ont pas été retenues).

Exemple de lecture : 48 % des cadres supérieurs considèrent que la qualité de l'encadrement des enfants est l'élément le plus important pour choisir un séjour de vacances, contre 38 % dans l'ensemble de la population.

3 - Les parents sont globalement satisfaits de l'offre de séjours de vacances. Le coût de ces séjours –et les délais de réservation- seraient leurs seuls « défauts »

Les enquêtés ont également été interrogés sur leur satisfaction ou leur insatisfaction face à chacun des neuf critères déjà présentés, concernant l'offre de vacances ou de séjours touristiques pour les jeunes. Les résultats révèlent un certain satisfecit : pour une large majorité de nos concitoyens, **l'offre paraît bien adaptée aux jeunes et suffisamment variée** (Tableau 15). Ainsi :

- * 78 % déclarent que les activités sportives sont bien adaptées aux désirs des jeunes et 70 % que les activités culturelles le sont également.
- * 73 % de nos compatriotes estiment qu'il y a un grand choix d'offres de séjours.
- * Même sur les deux points sur lesquels ils ont déclaré être les plus sensibles, l'encadrement des enfants et le respect des normes de sécurité, les Français s'avèrent assez satisfaits : près de sept enquêtés sur dix sont d'avis que l'encadrement des enfants est bon et 64% considèrent que les normes de sécurité sont bien respectées.
- * Enfin, 69 % estiment que les moyens de transport pour amener les jeunes sur les lieux de séjour sont satisfaisants.

En revanche, les mécontentements relatifs portent sur **l'information, les délais de réservation et le prix** : seule une courte majorité (52 %) pense que l'information sur les offres de séjours est suffisante, 46 % estiment que les délais de réservation sont trop longs. Enfin, **près d'un Français sur deux (44 %) trouve que le coût des séjours est relativement élevé.**

Tableau 15

Voici une série d'opinions concernant l'offre de vacances ou de séjours touristiques pour les jeunes de 5 à 18 ans. Dites-moi si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec chacune de ces affirmations

Classement par ordre décroissant des pourcentages des réponses « plutôt d'accord »	(en %)			Total
	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	(NSP)	
. Les activités sportives proposées sont bien adaptées aux désirs des jeunes.....	78,0	9,7	12,3	100,0
. Il y a un grand choix dans les offres de séjours	72,8	15,4	11,8	100,0
. Les activités culturelles proposées sont bien adaptées aux désirs des jeunes	70,3	15,6	14,1	100,0
. L'encadrement des enfants (pour l'accueil, les activités) est bon	70,2	15,6	14,2	100,0
. Les moyens de transport pour amener les enfants sur les lieux de séjours sont bien adaptés	68,5	19,3	12,2	100,0
. Les normes de sécurité sont bien respectées	63,6	23,1	13,3	100,0
. Il y a suffisamment d'informations sur ces offres.....	51,5	35,5	13,1	100,0
. Les délais de réservation des séjours sont trop longs.....	45,6	24,7	29,7	100,0
. Le coût des séjours est relativement raisonnable	38,8	44,1	17,2	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

Les chiffres diffèrent assez peu quand l'analyse est consacrée **aux seules réponses des personnes ayant à charge un enfant** (de moins de 20 ans). Ces personnes sont un peu plus nombreuses à s'exprimer, mais la hiérarchie des éléments de satisfaction est quasiment la même (Tableau 16). On remarquera ainsi que :

- * 83 % considèrent que les activités sportives sont bien adaptées aux désirs des jeunes et 75 % que les activités culturelles le sont également.
- * 74 % des parents estiment qu'il y a un grand choix d'offres de séjours.
- * Environ sept sur dix sont d'avis que l'encadrement des enfants est bon (74 %), que les moyens de transport pour les amener sur les lieux de séjours sont bien adaptés (67 %) et que les normes de sécurité sont bien respectées (68 %).

A vrai dire, ce sont les mécontentements qui se trouvent amplifiés : **53 % des parents ne trouvent pas les prix raisonnables** (contre 44 % dans l'ensemble de la population) et **45 % se plaignent de l'insuffisance d'informations sur ces sujets** (contre 36 % en moyenne). Enfin, 50 % trouvent les délais de réservations trop longs (contre 46 % en moyenne).

Tableau 16

Voici une série d'opinions concernant l'offre de vacances ou de séjours touristiques pour les jeunes de 5 à 18 ans. Dites-moi si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec chacune de ces affirmations

- Réponses concernant les seules personnes ayant un enfant à charge -

Classement par ordre décroissant des pourcentages de réponses « plutôt d'accord »	(en %)			
	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	(NSP)	Total
. Les activités sportives proposées sont bien adaptées aux désirs des jeunes.....	82,6	8,8	8,6	100,0
. Il y a un grand choix dans les offres de séjours	74,4	18,2	7,4	100,0
. Les activités culturelles proposées sont bien adaptées aux désirs des jeunes	74,8	15,8	9,4	100,0
. L'encadrement des enfants (pour l'accueil, les activités) est bon	74,1	14,3	11,6	100,0
. Les normes de sécurité sont bien respectées	67,8	22,1	10,1	100,0
. Les moyens de transport pour amener les enfants sur les lieux de séjours sont bien adaptés	67,0	24,5	8,6	100,0
. Les délais de réservation des séjours sont trop longs.....	50,0	30,1	19,9	100,0
. Il y a suffisamment d'informations sur ces offres.....	48,3	45,0	6,7	100,0
. Le coût des séjours est relativement raisonnable	36,8	53,0	10,2	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

Observons que la part des « non-réponses » sur ces questions varie sensiblement selon les critères (de 7% à 20%) et selon les groupes sociaux : ainsi 42 % des retraités ne se sont pas prononcés sur la longueur des délais de réservation des séjours, tandis que seulement 22 % des employés en ont fait de même⁴. Ces différences sont probablement liées à l'expérience effective des répondants.

Ces variations fortes, par sujet aussi bien que par catégorie socio-démographique, semblent montrer qu'il n'y a pas eu de systématisme dans les non-réponses à ces questions et **qu'il est donc possible de neutraliser, en quelque sorte, les « ne sait pas » en ne se consacrant qu'aux répondants**, c'est à dire ici, par hypothèse, aux personnes ayant émis une opinion - positive ou négative - sur les items traités.

Le tableau 17 propose les résultats ainsi recalculés. On observe alors que :

- De 78 à 89 % des répondants ont une opinion plutôt favorable des **activités culturelles et sportives** proposées, **du nombre de séjours offerts**, de **l'encadrement** et des **moyens de transports** utilisés. Le **respect des normes de sécurité** est un peu en retrait, mais il obtient tout de même près de 74 % d'approbations.

⁴ On trouvera, à l'annexe 1, l'ensemble des tableaux relatifs à ces questions (Tableaux A4 à A12).

- **L'information sur les offres** conduit à un constat plus mitigé : 41 % des répondants estiment, en effet, que les informations sur les offres de séjour ne sont pas suffisantes.
- Enfin, **les délais de réservation** et **le coût des séjours** demeurent les deux éléments qui produisent le plus de mécontentement. Près des deux tiers des répondants (65 % exactement) considèrent que **les délais de réservation sont trop longs** et plus de la moitié (53 %) est d'avis que **le coût des séjours n'est pas raisonnable**.

Tableau 17

Voici une série d'opinions concernant l'offre de vacances ou de séjours touristiques pour les jeunes de 5 à 18 ans. Dites-moi si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec chacune de ces affirmations

- Analyse relative aux seuls répondants (hors réponses « ne sait pas ») -

Classement par ordre décroissant des pourcentages des réponses « plutôt d'accord »	(en %)		
	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Total
. Les activités sportives proposées sont bien adaptées aux désirs des jeunes.....	88,9	11,1	100,0
. Il y a un grand choix dans les offres de séjours	82,5	17,5	100,0
. Les activités culturelles proposées sont bien adaptées aux désirs des jeunes	81,8	18,2	100,0
. L'encadrement des enfants (pour l'accueil, les activités) est bon	81,8	18,2	100,0
. Les moyens de transport pour amener les enfants sur les lieux de séjours sont bien adaptés	78,0	22,0	100,0
. Les normes de sécurité sont bien respectées	73,4	26,6	100,0
. Il y a suffisamment d'informations sur ces offres.....	59,2	40,8	100,0
. Les délais de réservation des séjours sont trop longs.....	64,9	35,1	100,0
. Le coût des séjours est relativement raisonnable	46,8	53,2	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

D'une façon générale, on peut observer que **les variations socio-démographiques sont relativement faibles**, traduisant globalement un certain degré de contentement relatif sur la qualité des séjours proposés aux enfants. Cependant, en étudiant dans le détail chacune des propositions, on peut observer quelques variations. A l'issue de cet examen, nous proposons de construire un indicateur synthétique permettant de mettre en évidence les groupes de population les plus satisfaits et ceux, au contraire, qui apparaissent les plus mécontents.

3 - 1 Les opinions plutôt favorables sur les séjours des jeunes

Nous analysons ici les sept éléments pour lesquels une majorité de répondants expriment leur satisfaction.

⇒ Les activités sportives proposées sont bien adaptées aux désirs des jeunes (89% d'accords)

L'adaptation des activités sportives aux désirs des jeunes est la proposition qui enregistre le plus fort taux d'accord : si l'on exclut les non-réponses, c'est près de neuf Français sur dix qui estiment ces activités bien adaptées. Devant un tel consensus, on trouve bien peu de catégories soulignant une éventuelle inadéquation des activités sportives proposées. Tout au plus, peut-on relever (Tableau 18) que les femmes au foyer, les habitants de communes rurales, les non-diplômés ou encore les travailleurs indépendants se montrent légèrement plus sévères sur ce point. Trop peu, en tout cas, pour contrebalancer l'écrasante majorité des satisfaits.

Tableau 18

Les groupes d'opinions extrêmes sur la proposition : « Les activités sportives proposées sont bien adaptées aux désirs des jeunes »

- Analyse hors réponses « ne sait pas »⁵ -

• Plutôt d'accord.....	89%
Francilien	94%
Profession intermédiaire.....	93%
Cadre supérieur	92%
Agé de 70 ans et plus.....	92%
Diplômé du supérieur	92%
Dispose, dans son foyer, de 20 000 F et plus	92%
• Plutôt pas d'accord.....	11%
Reste au foyer.....	16%
Réside dans une agglomération de moins de 2 000 hab.	15%
Non diplômé.....	14%
Travailleur indépendant.....	14%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

⁵ Voir aussi Tableau A4 en annexe.

⇒ Il y a un grand choix dans les offres de séjours (83% d'accords)

Les opinions émises à propos de l'importance des offres de séjour proposées mettent principalement en évidence un **effet de l'âge**. Avant 40 ans, on pense moins que ce choix est suffisant (et surtout avant 25 ans : 25 % de désaccords avec la proposition). Après 40 ans, par contre, on estime l'offre suffisante. En tout état de cause, les cadres supérieurs et les Franciliens constituent les deux groupes pour lesquels le taux d'accords est, sur ce point, le plus élevé.

Tableau 19

Les groupes d'opinions extrêmes sur la proposition : « il y a un grand choix dans les offres de séjours »

- Analyse hors réponses « ne sait pas »⁶ -

• Plutôt d'accord.....	83%
Cadre supérieur	89%
Francilien	89%
Agé de 70 ans et plus.....	88%
Agé de 40 à 59 ans.	87%
Travailleur indépendant	86%
Diplômé du supérieur	86%
Vit en couple, les deux conjoints sont inactifs	86%
Travailleur indépendant.....	86%
• Plutôt pas d'accord.....	17%
Moins de 25 ans	25%
Autre inactif (étudiant essentiellement).....	24%
Réside dans une agglomération de 2 000 à 20 000 hab.....	23%
Employé	22%
Agé de 25 à 39 ans	20%
Vit sans conjoint et est inactif	20%
Diplômé du Bac	20%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

⇒ Les activités culturelles sont bien adaptées aux désirs des jeunes (82% d'accords)

On retrouve ici un **effet de l'âge** : les jeunes (moins de 25 ans et surtout les étudiants) sont nettement plus sévères sur cette question puisque près de trois étudiants sur dix (29 % exactement) ne sont pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle les activités culturelles

⁶ Voir aussi Tableau A5 en annexe.

proposées sont bien adaptées aux désirs des jeunes. Par contre, après 60 ans, on est, sur ce point, plus clément.

A ce premier clivage, s'ajoutent des variations provenant du **niveau de formation** des répondants : les diplômés et les cadres supérieurs contestent un peu plus fréquemment qu'en moyenne la bonne adéquation des activités culturelles tandis que les non-diplômés et les femmes au foyer seraient, au contraire, un peu moins exigeants.

Tableau 20

Les groupes d'opinions extrêmes sur la proposition : « les activités culturelles sont bien adaptées aux désirs des jeunes »

- Analyse hors réponses « ne sait pas »⁷ -

• Plutôt d'accord.....	82%
Vit en couple, les deux conjoints sont inactifs	88%
Retraité	87%
Non diplômé.....	87%
Reste au foyer	86%
Est âgé de plus de 60 ans.....	86%
Réside dans une agglomération de 20 000 à 100 000 hab..	86%
Dispose, dans son foyer, de 10 000 à 15 000 F/Mois	85%
• Plutôt pas d'accord.....	18%
Autre inactif (étudiant essentiellement).....	29%
Moins de 25 ans	26%
Cadre supérieur	25%
Diplômé du supérieur	25%
Diplômé du Bac	22%
Chômeur.....	23%
Célibataire	21%
Dispose, dans son foyer, de moins de 6 000 F/Mois.	21%
Travailleur indépendant	21%
Profession intermédiaire.....	21%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

⇒ « L'encadrement des enfants est bon » (82% d'accords)

Derrière les petites différences sur les opinions émises au sujet de l'encadrement des enfants, on voit ressurgir, quoique atténuées, les divergences sur la conception plus ou moins

⁷ Voir aussi Tableau A6 en annexe.

traditionnelle de la famille. Les groupes sociaux qui ont, généralement, sur ce point, des opinions un peu **plus modernistes** sont sur-représentés parmi ceux qui jugent l'encadrement bon (étudiants, jeunes, diplômés, cadres supérieurs). Les catégories un peu **plus traditionalistes** (femmes au foyer, indépendants, ...) sont légèrement plus sévères sur ce point. Rappelons que les femmes au foyer font également partie des catégories qui se montrent plus réticentes au départ des enfants en vacances sans leurs parents.

Tableau 21

Les groupes d'opinions extrêmes sur la proposition : « l'encadrement des enfants est bon »

- Analyse hors réponses « ne sait pas »⁸ -

• Plutôt d'accord.....	82%
Autre inactif (étudiant essentiellement).....	91%
Moins de 25 ans	87%
Diplômé du Bac	86%
Cadre supérieur	85%
Diplômé du supérieur	85%
Réside dans une agglomération de 20 000 à 100 000 hab..	85%
• Plutôt pas d'accord.....	18%
Vit en couple, l'un est actif, l'autre est inactif	23%
Réside dans une agglomération de moins de 2 000 hab.	23%
Reste au foyer	22%
Dispose, dans son foyer, de 6 000 à 10 000 F/Mois	21%
Travailleur indépendant.....	21%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

⇒ « Les moyens de transport sont bien adaptés » (78% d'accords)

Dans le domaine des moyens de transports utilisés pour amener les enfants sur les lieux de séjours, c'est avant tout la **taille de l'agglomération de résidence** qui structure les opinions : les habitants des grandes agglomérations provinciales (plus de 20 000 âmes) tendent globalement à considérer adaptés les moyens de transport utilisés. A l'opposé, les résidents des toutes petites communes (moins de 2 000 habitants) sont un peu plus critiques à cet égard (28% de critiques).

⁸ Voir aussi Tableau A7 en annexe.

Dans les communes de petite taille, il est vrai que les parents qui envoient leurs enfants en vacances sont souvent obligés d'amener eux-mêmes l'enfant au point de départ du séjour (une grande ville, qui va être plus ou moins éloignée selon les cas). Alors que les habitants des grandes villes peuvent plus souvent bénéficier d'un départ à proximité. Ce sont peut-être ces différences qui sont à l'origine des variations de perceptions observées entre ces deux groupes. Il reste que les cadres et les diplômés du supérieur sont plutôt plus critiques à l'égard des moyens de transports adoptés.

Tableau 22

Les groupes d'opinions extrêmes sur la proposition : « Les moyens de transport pour amener les enfants sur les lieux de séjour sont bien adaptés »

- Analyse hors réponses « ne sait pas »⁹ -

• Plutôt d'accord.....	78%
Réside dans une agglomération de 20 000 à 100 000 hab..	84%
Vit en couple, les deux conjoints sont inactifs	84%
Chômeur	83%
Réside dans une agglomération de plus de 100 000 hab. ...	82%
Autre inactif (étudiant essentiellement).....	82%
Est âgé de plus de 60 ans	82%
Non diplômé.....	82%
Dispose, dans son foyer, de moins de 6 000 F/Mois	81%
Travailleur indépendant.....	81%
• Plutôt pas d'accord.....	22%
Cadre supérieur	30%
Profession intermédiaire.....	29%
Diplômé du supérieur	29%
Réside dans une agglomération de moins de 2 000 hab.	28%
A au moins un enfant à charge (moins de 20 ans)	27%
Titulaire d'un Bac seul.....	26%
Vit en couple, les deux conjoints sont actifs	26%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

⁹ Voir aussi Tableau A8 en annexe.

⇒ « Les normes de sécurité sont bien respectées » (73% d'accords)

Trois Français sur quatre estiment que les normes de sécurité sont bien respectées dans les séjours des enfants de 5 à 18 ans, signe que les événements médiatiques récents n'ont pas entamé la confiance que nos concitoyens placent dans les organisateurs de tels départs. Cette confiance très large s'accroît encore dans les couches aisées de la population, culminant à près de 79 % chez les cadres supérieurs et de 82% chez les diplômés. Certes, les personnes âgées et les chômeurs sont un peu plus sceptiques, mais les différences sont finalement assez modestes.

Tableau 23

Les groupes d'opinions extrêmes sur la proposition : « les normes de sécurité sont bien respectées »

- Analyse hors réponses « ne sait pas »¹⁰ -

• Plutôt d'accord.....	73%
Diplômé du supérieur	82%
Francilien.....	79%
Cadre supérieur	79%
Dispose, dans son foyer, de plus de 20 000 F/Mois.	78%
Profession intermédiaire.....	77%
Est âgé de 60 à 69 ans	76%
• Plutôt pas d'accord.....	27%
Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre inactif ...	31%
Chômeur.....	30%
Est âgé de 70 ans et plus.....	30%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

⇒ « Les informations sur les offres sont suffisantes » (59% d'accords)

Enfin, avec 60 % de réponses favorables, la suffisance des informations disponibles sur les offres est le dernier point positif que retiennent nos concitoyens. Cette question conduit toutefois à des résultats partagés : certains groupes sont franchement satisfaits, tandis que d'autres expriment ici un mécontentement certain. Ainsi (Tableau 24), les personnes de plus

¹⁰ Voir aussi Tableau A9 en annexe.

de 60 ans, les retraités et plus généralement les inactifs se contentent-ils massivement des informations fournies.

En revanche, un groupe considère majoritairement insuffisantes les informations sur les offres de séjours des enfants. Cela concerne les jeunes (et surtout les étudiants) : 56% des moins de 25 ans sont insatisfaits sur ce point. Mais on peut relever que **l'insatisfaction sur ce sujet touche aussi 48% des chargés de famille**, c'est-à-dire quasiment la moitié des acheteurs potentiels de tels séjours de vacances.

Tableau 24

Les groupes d'opinions extrêmes sur la proposition : « Les informations sur les offres sont suffisantes »

- Analyse hors réponses « ne sait pas »¹¹ -

• Plutôt d'accord.....	59%
Est âgé de 60 à 69 ans	75%
Retraité	72%
Vit en couple, les deux conjoints sont inactifs	71%
Est âgé de plus de 70 ans.....	70%
Non diplômé.....	68%
Francilien.....	68%
Réside dans une agglomération de 20 000 à 100 000 hab..	68%
Dispose, dans son foyer, de moins de 6 000 F/Mois	64%
Est âgé de 40 à 59 ans	63%
Inactif	63%
Vit sans conjoint et est actif	63%
• Plutôt pas d'accord.....	41%
Autre inactif (étudiant essentiellement).....	64%
Moins de 25 ans	56%
Chômeur	49%
Dispose, dans son foyer, de plus de 20 000 F/Mois	48%
A au moins un enfant à charge (moins de 20 ans)	48%
Vit en couple, les deux conjoints sont actifs	46%
Employé	45%
Vit sans conjoint et est inactif	45%
Profession intermédiaire.....	45%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

¹¹ Voir aussi Tableau A10 en annexe.

3 - 2 *Les opinions plutôt défavorables sur les séjours des jeunes*

Deux éléments suscitent, on l'a vu, un certain mécontentement : le prix des séjours et les délais de réservation.

⇒ « le coût des séjours est raisonnable » (53% de désaccords)

Dans l'ensemble, le coût des séjours de vacances des enfants n'est pas jugé raisonnable : 53% des répondants le pensent. Dans le détail, les variations sont finalement assez faibles. Deux remarques méritent cependant d'être formulées :

- D'abord, on observe que les opinions ne varient pas vraiment avec l'aisance financière des individus : entre 15 000 et 20 000 F/mois, on est plus satisfait du coût de ces séjours qu'on ne l'est entre 10 000 et 15 000 F/mois ou au-delà de 20 000 F/mois.
- C'est chez les inactifs, les personnes âgées et les hommes que le coût apparaît le plus souvent raisonnable. Les 25-39 ans, les femmes ou les parents d'enfants de moins de 20 ans semblent, par contre, beaucoup plus sensibles aux arguments économiques : 58 à 60% d'entre eux sont en désaccord avec l'affirmation proposée, selon laquelle le coût des séjours serait raisonnable.

En fait -et nous y reviendrons dans la seconde partie de ce rapport-, il n'est pas si étonnant que les opinions sur le coût des séjours soient relativement indépendantes des revenus du foyer : le type de départ choisi par chacune des classes de revenus est différent. En conséquence, le coût des séjours de vacances n'est pas le même dans chacune des tranches de ressources et chaque ménage peut trouver ce coût déraisonnable **relativement à ses propres moyens**.

En tout état de cause, on peut noter que sur cette question, signe de l'existence de problèmes réels, **58% des chargés de famille ne considèrent pas raisonnable le coût des séjours** (contre 49% des personnes sans enfants).

Le taux est d'ailleurs de 56% chez les parents d'un seul enfant, de 59% chez ceux ayant deux enfants à charge et de **61% chez les personnes ayant au moins trois enfants à charge**.

Tableau 25

Les groupes d'opinions extrêmes sur la proposition : « le coût des séjours est raisonnable »

- Analyse hors réponses « ne sait pas »¹² -

• Plutôt d'accord.....	47%
Vit en couple, les deux conjoints sont inactifs	59%
Francilien.....	58%
Retraité	57%
Est âgé de 60 à 69 ans	57%
Travailleur indépendant.....	55%
Est âgé de plus de 70 ans.....	54%
Dispose, dans son foyer, de 15 000 à 20 000 F/Mois	54%
Homme	52%
Vit sans conjoint et est actif	51%
• Plutôt pas d'accord.....	53%
Dispose, dans son foyer, de 10 000 à 15 000 F/Mois	60%
Est âgé de 25 à 39 ans	60%
Profession intermédiaire.....	59%
Vit en couple, les deux conjoints sont actifs	59%
A au moins un enfant à charge (moins de 20 ans)	58%
Femme.....	58%
Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre inactif ...	58%
Reste au foyer	58%
Réside dans une agglomération de moins de 2 000 hab	57%
Cadre supérieur	57%
Dispose, dans son foyer, de plus de 20 000 F/Mois	56%
Diplômé du Bac	56%
Autre inactif (étudiant essentiellement).....	56%
Réside dans une agglomération de plus de 100 000 hab	56%
Chômeur.....	56%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

⇒ « les délais de réservation sont trop longs » (65% d'accords)

Enfin, sur le dernier aspect abordé, la longueur des délais de réservation, nos concitoyens sont globalement plutôt critiques : 65 % des répondants trouvent en effet ces délais un peu trop longs. Il apparaît d'ailleurs ici une certaine unanimité, aucun groupe ne se détachant

¹² Voir aussi Tableau A11 en annexe.

véritablement de la moyenne. Tout au plus faut-il signaler que 73% des cadres supérieurs expriment leurs critiques sur ce point (contre 65% en moyenne). Il reste que ce mécontentement est en partie à relativiser, au moins pour deux raisons :

- D'abord, 30% de nos concitoyens ont choisi de ne pas se prononcer sur cette question, signe d'un désintérêt relatif (voir Tableau A12 en annexe).
- Ensuite, nous avons vu que les délais de réservation ne sont un élément important du choix d'un séjour que pour moins de 2% de la population.

Tableau 26

Les groupes d'opinions extrêmes sur la proposition : « les délais de réservation sont trop longs »

- Analyse hors réponses « ne sait pas »¹³ -

• Plutôt d'accord.....	65%
Cadre supérieur	73%
Est âgé de plus de 70 ans.....	72%
Vit en couple, les deux conjoints sont inactifs	69%
Dispose, dans son foyer, de 6 000 à 10 000 F/Mois	69%
Reste au foyer	69%
Retraité	68%
Non diplômé.....	68%
Chômeur.....	68%
• Plutôt pas d'accord.....	35%
Profession intermédiaire.....	44%
Dispose, dans son foyer, de 15 000 à 20 000 F/Mois	41%
Diplômé du supérieur	40%
Travailleur indépendant	40%
Diplômé du Bac	39%
Autre inactifs (étudiant essentiellement).....	38%
Vit sans conjoint et est actif	38%
Réside dans une agglomération de 2 000 à 20 000 hab.....	38%
Homme	38%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

¹³ Voir aussi Tableau A12 en annexe.

3 - 3 *En guise de synthèse : un indicateur synthétique de l'image des séjours pour les enfants (5 à 18 ans)*

Pour synthétiser les réponses obtenues sur les différents aspects de l'offre de séjours de vacances pour les jeunes, nous avons construit un indicateur qui totalise, pour chaque individu, le nombre de réponses favorables¹⁴. Celui-ci peut s'échelonner de 0 à 9. L'observation de cet indicateur permet d'aboutir à quatre conclusions principales :

- Nos concitoyens portent, sur l'offre de séjours touristiques proposés aux enfants de 5 à 18 ans, **un regard plutôt favorable** : 40% de la population trouvent satisfaisants au moins 7 des 9 critères de jugements proposés. De plus, 39% ont une appréciation satisfaisante sur 4 à 6 des critères retenus (Tableau 27).
- Il n'empêche qu'un quart de la population (21%) ne trouve satisfaisants que 3 (ou moins) des 9 critères retenus. En vérité, cela tient pour partie au fait que certains individus, notamment les personnes âgées, n'ont, sur certains critères, pas fourni de réponse. Aussi est-il plus intéressant d'observer sur ce point les opinions des chargés de famille (Tableau 27) : 19% ne trouvent satisfaisants que 3 (ou moins) des 9 critères retenus.

Tableau 27

Un indicateur synthétique : le nombre d'opinions favorables sur les séjours des enfants (5 à 18 ans)

(en %)

Nombre d'opinions favorables (sur 9)	Ensemble de la population	Dont : personnes ayant au moins un enfant à charge
0 à 3	21	19
4 à 6	39	44
7 et plus	40	38
Ensemble	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

- Les disparités à l'intérieur des différents groupes de population sont, finalement, assez faibles. Si l'on s'intéresse à la population des chargés de famille (Tableau 29), on observe que ce sont les hommes, les 40-60 ans, les non-diplômés et les habitants de grosses agglomérations qui ont l'image la plus positive de l'offre de séjours de vacances pour les 5-18 ans.

¹⁴ Pour presque toutes les propositions, c'est la réponse « plutôt d'accord » qui a été prise en compte. Cependant, concernant les délais de réservation, proposition pour laquelle répondre « plutôt d'accord » signifiait qu'on les trouvait trop longs, ce sont les réponses négatives qui ont été retenues.

- Enfin, les plus critiques sont, en termes relatifs, les moins de 40 ans et les habitants de petites communes rurales. Mais encore une fois les variations intra-catégorielles restent assez faibles.

En définitive, les jugements sur la qualité de l'offre de séjours touristiques pour les enfants et adolescents sont donc relativement favorables. Cela n'empêche pas, nous allons le voir, que tous les enfants n'ont pas les mêmes possibilités d'accéder à ces types de séjours.

Tableau 28

Un indicateur synthétique :
le nombre d'opinions favorables exprimées sur les séjours des enfants de 5 à 18 ans

(en %)

	Nombre d'opinions favorables (sur 9) :			Total
	3 et moins	4 à 6	7 et plus	
Sexe				
Homme.....	20	36	43	100
Femme.....	21	41	37	100
Profession exercée				
Indépendant (1).....	20	39	40	100
Cadre supérieur.....	24	36	40	100
Profession intermédiaire.....	18	40	42	100
Employé.....	20	39	41	100
Ouvrier.....	18	42	41	100
Reste au foyer.....	24	39	38	100
Retraité.....	24	35	41	100
Autre inactif (2).....	17	48	35	100
Age				
Moins de 25 ans.....	17	46	37	100
25 – 39 ans.....	23	41	36	100
40 – 59 ans.....	16	39	45	100
60 – 69 ans.....	20	33	47	100
70 ans et plus.....	33	33	34	100
Diplôme				
Aucun, CEP.....	26	33	40	100
BEPC, Technique (inf. au Bac).....	19	43	39	100
BAC, Technique (ni. Bac).....	18	40	42	100
Supérieur, grandes écoles.....	19	40	42	100
Revenu mensuel du foyer				
Moins de 6.000 F.....	23	36	41	100
6.000 – 9.999 F.....	24	38	39	100
10.000 – 14.999 F.....	18	41	42	100
15.000 – 19.999 F.....	17	40	43	100
Plus de 20.000F.....	14	46	40	100
Taille d'agglomération de résidence				
Moins de 2 000 habitants.....	23	39	38	100
2 000 à moins de 20 000 hab.....	24	44	32	100
20 000 à moins de 100 000 hab.....	20	34	45	100
100 000 habitants et plus.....	20	40	40	100
Paris et agglomération parisienne.....	15	36	49	100
Situation de famille				
Ne vit pas en couple et est actif.....	16	39	44	100
Ne vit pas en couple et est inactif.....	26	38	36	100
Vit en couple, les 2 conjoints travaillant.....	19	42	39	100
Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre étant inactif.....	20	41	39	100
Vit en couple, les deux conjoints étant inactifs.....	23	33	44	100
Ensemble.....	21	39	40	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale ; (2) Etudiant essentiellement

Exemple de lecture : Parmi les 9 propositions soumises à leur appréciation, 49 % des Franciliens ont émis 7 jugements favorables et plus, soit 9 points de plus que dans l'ensemble de la population

Tableau 29

**Un indicateur synthétique :
le nombre d'opinions favorables sur les séjours des enfants (5 à 18 ans)**

- Champ : personnes ayant au moins un enfant à charge -

	Nombre d'opinions favorables (sur 9) :			Total
	3 et moins	4 à 6	7 et plus	
<i>(en %)</i>				
Sexe				
· Homme.....	17	40	43	100
· Femme.....	20	47	33	100
Profession exercée				
· Indépendant et cadre(1).....	19	42	39	100
· Employé.....	21	39	39	100
· Ouvrier.....	17	41	41	100
· Reste au foyer.....	17	51	32	100
Age				
· Moins de 25 ans.....	22	46	32	100
· 25 - 39 ans.....	23	43	34	100
· 40 - 59 ans.....	11	44	45	100
Diplôme				
· Aucun, CEP.....	20	36	44	100
· BEPC, Technique.....	18	48	35	100
· Bac et Supérieur.....	19	42	39	100
Revenu mensuel du foyer				
· Moins de 10 000 F.....	21	43	35	100
· 10 000 - 14 999 F.....	17	44	39	100
· Plus de 15 000F.....	15	44	41	100
Taille d'agglomération de résidence				
· Moins de 2 000 habitants.....	24	43	33	100
· 2 000 à 20 000 hab.....	21	46	33	100
· 20 000 à 100 000 hab.....	19	43	38	100
· Plus de 100 000 hab. (Paris, Région parisienne inclus).....	14	44	43	100
Nombre d'enfants à charge				
· Un.....	20	44	35	100
· Deux.....	17	43	40	100
· Trois et plus.....	18	43	39	100
Ensemble des personnes ayant au moins un enfant à charge.....	19	44	38	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale, cadre supérieur, profession intermédiaire

Exemple de lecture : Parmi les 9 propositions soumises à leur appréciation, 43 % des habitants de grosses agglomérations ayant au moins un enfant à charge ont émis 7 jugements favorables et plus, soit 5 points de plus que dans l'ensemble de la population

- SECONDE PARTIE -

LES VACANCES D'ÉTÉ DES ENFANTS

DE 5 A 18 ANS :

QUELQUES POINTS DE REPÈRE

Seconde Partie

LES VACANCES D'ETE DES ENFANTS DE 5 A 18 ANS : QUELQUES POINTS DE REPERE

Combien d'enfants partent, chaque année, en vacances d'été ? Partent-ils seuls ou avec leurs parents ? Où vont-ils ? Voilà des questions auxquelles il paraît étonnant de n'avoir aujourd'hui que peu d'éléments de réponse. C'est la raison pour laquelle la Direction du Tourisme a fait insérer dans l'enquête du CREDOC, à **titre exploratoire**, une série de questions visant à fournir quelques points de repère sur les vacances effectués, lors de l'été 1998, par les enfants âgés de 5 à 18 ans.

Encore convient-il, dès l'entrée, de souligner quelques-unes **des limites de l'investigation réalisée** :

- D'abord, le sujet n'est abordé ici que de façon partielle : le nombre de questions posées était, en effet, limité et tous les séjours effectués n'ont pas été enregistrés dans le détail (seuls les deux premiers l'ont été)¹⁵.
- D'autre part, l'échantillon concerné est de taille relativement modeste : les questions sur les vacances effectuées n'ont, en effet, été soumises **qu'aux parents d'enfants de 5 à 18 ans**, c'est-à-dire exactement **540 individus**¹⁶. On le comprendra aisément : cela ne permet pas de pousser trop loin l'analyse.

Il reste que les informations recueillies, même limitées, fournissent une première série d'enseignements relativement riches, qui constituent des éléments indispensables pour la mise en place des études plus ciblées, plus fines qui devront, à l'avenir, être réalisées.

¹⁵ Sur le type de questionnaire adopté, voir le questionnaire en annexe IV.

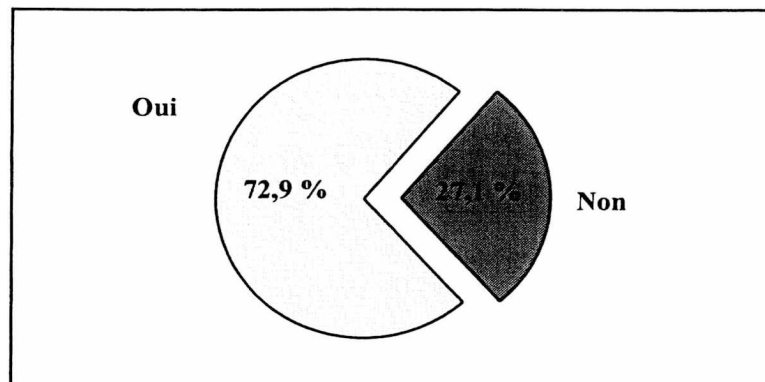
¹⁶ Chaque parent concerné a été interrogé sur un seul de ses enfants (quand il en avait plusieurs). L'enfant a été choisi, dans chaque cas, de façon aléatoire.

Première indication : au cours de l'été 1998, **73 % des enfants concernés sont partis en vacances** (Graphique 1). De fait, **27 % ne sont pas partis**. L'existence de ces deux situations distinctes va constituer l'ossature de la présentation des résultats.

Graphique 1

Au cours de l'été 1998, c'est-à-dire en juillet-août de l'an dernier, votre enfant est-il parti en vacances (au moins 4 jours hors du domicile) ?

- Champ : Question posée aux parents d'enfants de 5 à 18 ans, soit 26 % de la population -



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

L'analyse s'articule autour de **trois chapitres** :

- Le premier est entièrement dédié à une caractérisation des enfants **non-partants** : quel est leur profil ? Quel est celui de leurs parents ? Quelles sont les motifs qui ont présidé à cette absence de vacances ?

Les deux autres chapitres sont consacrés aux **partants** :

- Le deuxième chapitre présente les résultats d'ensemble des différentes questions qui se posent sur la nature des séjours de vacances des jeunes qui ont eu la chance de partir : où se sont-ils rendus ? Avec qui ? Quels modes d'hébergement ont été adoptés ? On y aborde aussi la question des activités effectuées par les partants en dehors de leurs séjours de vacances (combien de temps sont-ils restés au domicile pendant l'été... ?).
- Le troisième chapitre propose, enfin, une approche systématique, plus détaillée, permettant de dégager un certain nombre de « séjours-types » et de décrire les caractéristiques principales de chacun de ces types de départs (les enfants partis seuls, les enfants partis à la mer, à la montagne ...).

Chapitre I

« Ceux qui ne sont pas partis » : 27 % des enfants de 5 à 18 ans.

Au cours de l'été 1998, un peu plus d'un enfant sur quatre parmi ceux concernés (5 à 18 ans) sont restés chez eux en juillet-août. Cette situation n'est pas inédite puisque 79 % de leurs parents déclarent que cela s'était déjà produit au cours de vacances d'été précédentes. Au total, près de 80 % des enfants concernés ne sont pas non plus partis entre 1995 et 1997 (Tableaux 30 et 31).

Tableau 30

Etait-ce la première fois que votre enfant ne partait pas en vacances d'été ou cela s'était-il déjà produit ?

- Champ : enfants non partis en 1998, soit 27 % des enfants de 5 à 18 ans -

	(en %)
. Cela s'était déjà produit	78,7
. C'était la première fois	21,3
Total	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

Tableau 31

Pour chacune des vacances d'été suivantes, votre enfant est-il parti ?

- Champ : enfants non partis en 1998, soit 27 % des enfants de 5 à 18 ans -

	(en %)		
	En 1995	En 1996	En 1997
. Oui	20,5	17,2	17,6
. Non	79,5	82,8	82,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

Compte tenu de la taille réduite de l'échantillon, il est difficile de caractériser dans le détail les non-partants de 1998 en fonction de leurs départs effectifs les années précédentes. On peut cependant noter que **sur les non-partants de 1998 (27% des enfants concernés)** :

- * 7% ne sont pas partis en été 1998, mais c'était la première fois depuis 1995 (trois départs sur les quatre derniers étés).
- * 3% ne sont pas partis en été 1998, mais sont partis deux fois en été depuis 1995.

- * 3% ne sont pas partis en été 1998 et n'ont bénéficié qu'une seule fois de vacances estivales depuis 1995.
- * 14% ne sont partis ni lors de l'été 1998, ni pendant aucun des trois étés précédents.

Ainsi, 27% des enfants de 5 à 18 ans ne sont pas partis en vacances durant l'été 1998. Parmi eux, **presque les deux tiers (soit 17% de l'ensemble des enfants de cet âge) ne sont jamais partis, ou une seule fois seulement, les quatre derniers étés.**

Un effet « revenu », « diplômés » et « situation de famille »

Alors qu'en moyenne, 27% des enfants de 5 à 18 ans ne sont pas partis en vacances en été 1998, c'est davantage le cas de ceux dont les parents répondent aux caractéristiques suivantes (Tableau 32) :

- * **Ils disposent de faibles revenus** : 47% des enfants dont les parents perçoivent, dans leur foyer, moins de 6 000 Francs par mois ne sont pas partis en vacances en été 1998 (contre 9% des enfants issus de catégories aisées et 27% de l'ensemble des enfants en moyenne).
- * **Leur niveau de formation est faible** : 49% des enfants dont les parents ne disposent d'aucun diplôme ne sont pas partis (contre 7% chez les diplômés du supérieur).
- * **Ils appartiennent à des familles monoparentales ou des foyers touchés par l'inactivité professionnelle** : 52% des enfants appartenant à un foyer où le parent est inactif et vit sans conjoint, ne sont pas partis en 1998. C'est aussi le cas de 45% de ceux vivant dans un foyer où les deux parents sont inactifs (y compris chômeurs).

De fait, le taux de « non-partants » est également plus élevé chez les ouvriers (36%, contre 27% en moyenne), chez les habitants de logements sociaux du type HLM (39%) et chez les familles les plus nombreuses (34%).

On observe aussi que les enfants partent moins fréquemment en vacances quand leurs parents :

- sont des travailleurs indépendants (34% de non-partants),
- habitent dans de petites communes rurales (35%) ou des villes de 20 000 à 100 000 habitants (35%).

Par opposition, les **partants** sont plus souvent des enfants issus des catégories sociales les plus aisées : on y trouve, en effet, davantage d'enfants de cadres (moyens ou supérieurs), de diplômés du supérieur, de personnes issues de foyers aux revenus confortables (plus de 15 000 Francs par mois). Ils habitent également, plus qu'en moyenne, en région parisienne ou dans de grosses agglomérations provinciales (plus de 100 000 habitants). Enfin, sont également sur-représentés, chez les partants, les enfants d'actifs vivant en couple et quadragénaires.

L'observation des non-partants que l'on dira « habituels » (aucun ou un seul départ l'été les quatre dernières années) accentue encore le profil « défavorable » déjà mis en évidence précédemment, même si les effectifs sont là relativement faibles. Notons cependant que si 17% des enfants de 5 à 18 ans sont, en moyenne, des « non-partants habituels », cela concerne 32% des enfants de non-diplômés, 36% des enfants issus de ménages défavorisés en termes de revenus et 36% des enfants appartenant à des foyers monoparentaux d'inactifs.

Mais, en vérité, les freins qui pèsent sur les taux de départ des enfants ne sont pas sans lien avec ceux qui s'appliquent au départ en vacances des parents. Comme cela a été mis en évidence dans un précédent rapport, les différences de niveaux de vie sont à l'origine de fortes disparités sociales dans les vacances d'été des Français¹⁷. De fait, quand les parents partent, les enfants partent aussi : 91 % des enfants dont les parents partent en vacances, ont eu l'occasion de s'absenter aussi pour les vacances d'été 1998. De même, quand les parents ne partent pas, 55% des enfants concernés ne partent pas non plus (contre 27% en moyenne). On remarque cependant que ce sont, tout de même, **45 % des enfants dont les parents n'ont pas eu de vacances qui ont pu partir**. C'est bien là le signe que si des contraintes identiques expliquent le non-départ des enfants et des parents, les adultes semblent sacrifier leurs propres vacances avant celles de leur progéniture.

Autrement dit, les parents se restreignent eux-mêmes sur leurs propres départs avant d'empêcher le départ de leur(s) enfant(s).

¹⁷ Cf. « *Les vacances d'été des Français : éléments importants, degrés de satisfaction* », rapport réalisé par le CREDOC à la demande de la Direction du Tourisme, Analyses et Perspectives du Tourisme, n° 54, 1999, Secrétariat d'Etat au Tourisme.

Tableau 32

Au cours de l'été 1998, c'est-à-dire en juillet-août de l'an dernier, votre enfant est-il parti en vacances (au moins 4 jours hors du domicile) ?

- Champ : question posée aux parents d'enfants de 5 à 18 ans, soit 26 % de la population -

(en %)

Caractéristiques du parent enquêté :	Oui (Total des Partants)	Non (Total des Non- Partants)	Dont : « Non- Partants habituels » (*)	Total
Sexe				
. Homme.....	74	26	17	100
. Femme	72	28	18	100
Profession exercée				
. Indépendant (1).....	66	34	n.s.	100
. Cadre supérieur.....	82	18	n.s.	100
. Profession intermédiaire.....	87	13	n.s.	100
. Employé.....	76	24	n.s.	100
. Ouvrier.....	65	36	23	100
. Reste au foyer.....	66	34	23	100
. Autre inactif (2).....	n.s.	n.s.	n.s.	-
Age				
. Moins de 25 ans.....	n.s.	n.s.	n.s.	-
. 25 - 39 ans.....	72	28	19	100
. 40 - 59 ans.....	76	24	14	100
Diplôme				
. Aucun, CEP.....	51	49	32	100
. BEPC, Technique (inf. au Bac).....	71	29	19	100
. BAC, Technique (niv. Bac).....	89	11	n.s.	100
. Supérieur, grandes écoles.....	93	7	n.s.	100
Revenu mensuel du foyer				
. Moins de 6.000 F.....	53	47	36	100
. 6.000 - 9.999 F.....	65	35	21	100
. 10.000 - 14.999 F.....	66	34	23	100
. 15.000 - 19.999 F.....	89	11	n.s.	100
. Plus de 20.000F.....	91	9	n.s.	100
Taille d'agglomération de résidence				
. Moins de 2 000 habitants.....	65	35	24	100
. 2 000 à moins de 20 000 hab.....	72	28	19	100
. 20 000 à moins de 100 000 hab.....	65	35	25	100
. 100 000 habitants et plus.....	79	21	12	100
. Paris et agglomération parisienne.....	89	11	n.s.	100
Situation de famille				
. Ne vit pas en couple et est actif.....	68	32	(19)	100
. Ne vit pas en couple et est inactif.....	48	52	(36)	100
. Vit en couple, les 2 conjoints travaillant.....	80	20	11	100
. Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre étant inactif.....	72	28	20	100
. Vit en couple, les deux conjoints étant inactifs.....	55	45	n.s.	100
Ensemble.....	73	27	17	100

.../...

Tableau 32 (Suite)

	Oui (Total des Partants)	Non (Total des Non- Partants)	Dont : « Non- Partants habituels » (*)	Total
Nombre d'enfants de moins de 20 ans				
Un	73	27	18	100
Deux.....	76	24	17	100
Trois et plus	68	32	19	100
Nombre de personnes du foyer				
Deux	70	30	n.s.	100
Trois.....	77	23	14	100
Quatre	76	24	16	100
Cinq et plus	66	34	21	100
Type de logement				
Pavillon	74	26	16	100
HLM, ILN.....	61	39	29	100
Autre immeuble	79	21	n.s.	100
Est parti en vacances au cours des 12 derniers mois				
Oui	91	9	5	100
Non	45	55	37	100
Ensemble.....	73	27	17	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

* Il s'agit des enfants jamais partis, ou partis une seule fois, au cours des quatre étés 1995 à 1998. Attention : effectifs faibles.

Exemple de lecture : Chez les cadres supérieurs, 82 % des enfants sont partis en vacances d'été en 1998, contre 73 % en moyenne dans l'ensemble de la population concernée.

Si l'analyse par sexe de l'enfant ne présente pas de particularité notable, il n'en va pas de même pour ce qui est de l'âge. **Les « petits », c'est-à-dire les enfants âgés de 5 à 8 ans, partent un peu plus que les autres enfants : 77 % d'entre eux sont partis en vacances d'été en 1998, contre 73 % en moyenne (tableau 33). On peut y voir deux raisons :**

- Comme on le notera ultérieurement, les séjours de vacances des plus petits sont généralement moins « actifs » : ils répondent moins à la nécessité de pratiquer des activités culturelles ou sportives. Ces séjours sont, de fait, moins onéreux et, par conséquent, peut-être plus accessibles.
- Les vacances des enfants de 5 à 8 ans revêtent peut-être un caractère plus « primordial » : la nécessité d'encadrement de l'enfant, doublée de la difficulté pour les parents d'obliger l'enfant à rester au domicile toutes ses vacances dès son plus jeune âge, incitent

certainement les adultes à trouver des solutions pour leur offrir au moins un séjour, si bref soit-il.

Tableau 33

Au cours de l'été 1998, c'est-à-dire en juillet-août de l'an dernier, votre enfant est-il parti en vacances (au moins 4 jours hors du domicile) ?

- Champ : Question posée aux parents d'enfants de 5 à 18 ans, soit 26 % de la population -

	(en %)			
	Oui (Total des Partants)	Non (Total des Non Partants)	Dont : « Non Partants habituels » (*)	Total
Sexe de l'enfant				
. Garçon.....	72	28	17	100
. Fille.....	74	26	18	100
Age de l'enfant				
. 5 à 8 ans.....	77	23	16	100
. 9 à 13 ans.....	71	29	17	100
. 14 à 18 ans.....	71	29	20	100
Ensemble.....	73	21	17	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 77 % des enfants âgés de 5 à 8 ans sont partis en vacances au cours de l'été 1998, contre 73 % en moyenne.

* Il s'agit des enfants jamais partis ou partis une seule fois, au cours des quatre étés 1995 à 1998. Attention : effectifs faibles

Enfin, l'analyse des réponses, celles formulées par les parents des enfants qui n'ont pu partir en vacances, aux questions généralistes sur les séjours des jeunes met en évidence deux constats (Tableau 34) :

- * Quand l'enfant ne part pas en vacances, ses parents mettent plus souvent en avant l'idée qu'« il n'est pas souhaitable qu'un enfant parte en vacances sans ses parents » (34% des réponses, contre 24% en moyenne). Derrière les contraintes économiques qui expliquent le non-départ, il y a bien, semble-t-il, des freins psychologiques liés à la perception subjective que les adultes ont des séjours de vacances des enfants.
- * Le premier critère mis en avant pour le choix d'un séjour pour un jeune est, chez les non-partants, « le coût du séjour », alors que « l'encadrement des enfants » est, en moyenne, l'élément le plus souvent évoqué. La contrainte financière est donc bien la raison principale du non-départ d'une bonne partie des enfants concernés.

Tableau 34

Quelques opinions des parents des enfants qui ne sont pas partis en vacances

(en %)

	Ensemble de la population	Dont : parents des enfants qui ne sont pas partis en vacances d'été en 1998
Selon vous, est-il souhaitable que les enfants partent une partie de leurs vacances d'été sans leurs parents ?		
Oui	75	64
Non	24	34
Total (y c nsp)	100	100
Quel est l'élément principal auquel vous accordez le plus d'importance pour le choix d'un séjour touristique d'un jeune de 5 à 18 ans ?		
L'encadrement des enfants	40	30
Le coût du séjour	24	34
Le respect des normes de sécurité	14	14
Total (y c nsp).....	100	100
« Le coût des séjours pour les vacances d'été des jeunes est relativement raisonnable »...		
Plutôt d'accord	38	36
Plutôt pas d'accord	54	52
Total (y c nsp).....	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Ce sont bien les contraintes d'ordre financier qui sont les plus fréquemment évoquées

Les éléments précédents sont très directement confirmés par les parents concernés eux-mêmes. Nous les avons, en effet, interrogés sur les raisons principales pour lesquelles leurs enfants ne sont pas partis en vacances lors de l'été 1998. Une série de propositions de réponses leur a été présentée. Quatre conclusions principales en ressortent (Tableau 35) :

- * Près d'un quart des parents ont hésité à répondre, n'optant pour aucune des raisons proposées. On peut comprendre les freins psychologiques ayant conduit à une telle attitude, d'autant que pour une bonne partie d'entre eux, les enfants ne sont pas partis en vacances depuis plusieurs étés.
- * En tout état de cause, la première raison évoquée (36 % des répondants) tient précisément **au manque de moyens financiers**.

- * 17 % des parents déclarent, par ailleurs, que c'est leur enfant qui ne voulait pas partir.
- * Enfin, 14 % des parents concernés expliquent que c'est parce qu'eux-mêmes ou leur conjoint ne pouvaient pas partir du fait de leur emploi du temps.

Tableau 35

Pourquoi principalement votre enfant n'est-il pas parti en vacances ?

-Champ : enfants non partis en 1998, soit 27 % des enfants de 5 à 18 ans –

	<i>(en %)</i>
. Par manque de moyens financiers	35,6
. Parce que votre enfant ne voulait pas partir	17,0
. Parce que vous-même ou votre conjoint aviez un emploi du temps vous empêchant de partir	14,0
. Parce qu'il avait obtenu un emploi ou voulait un petit boulot pour gagner un peu d'argent	3,3
. Parce que lui (ou ses parents) avait un problème de santé particulier	2,7
. Parce que votre enfant a dû réviser ses cours (il redouble, il a un examen à passer)	0,6
. Autre raison	25,4
. Ne sait pas	1,4
Total	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

Parmi les quatre raisons les plus couramment citées, quelques disparités socio-démographiques apparaissent, sur lesquelles on restera prudent, vu la taille de l'échantillon :

- * Le « **manque de moyens financiers** » est surtout invoqué par les parents qui connaissent des difficultés à « boucler les fins de mois » : cela concerne principalement les non-diplômés (43% contre 36% en moyenne), les ouvriers (40%) et les titulaires de revenus inférieurs à 10 000 Francs mensuels (42%). Cela concerne aussi les inactifs et les habitants de logements sociaux.
- * Les **catégories aisées et diplômées**, quant à elles, sont un peu plus enclines qu'en moyenne à déclarer **que leur enfant n'est pas parti en vacances parce qu'il ne le voulait pas**.
- * Enfin, si le spectre socio-démographique des individus parlant d'« **incompatibilités d'emploi du temps** » pour expliquer le non-départ de leur enfant en vacances offre quelques particularités (couples bi-actifs, Franciliens,...) **les personnes n'ayant opté pour « aucune des raisons proposées »** semblent appartenir à **des catégories peu aisées**

de la population. On peut penser que cette réponse est révélatrice –mais pas seulement– d'une certaine « gène » (peut-être liée à des considérations financières). Sont, en effet, sur-représentés dans ce groupe des non-diplômés, des titulaires de revenus inférieurs à 10 000 Francs par mois, mais aussi des habitants de communes rurales (moins de 2 000 habitants) et des hommes.

Les enfants qui ne partent pas en vacances pratiquent par ailleurs peu d'activités quand ils restent chez eux

En tout état de cause, on observe que la grande majorité des enfants qui ne sont pas partis en vacances **n'ont pas pratiqué d'activités particulières dans la journée** : près de 43 % d'entre eux sont restés avec leurs parents et 12 % ont été gardés par des parents proches ou des amis.

Au total, seulement 18 % de ces enfants se sont rendus dans un centre de loisirs ou ont pratiqué des activités précises pendant leur été (Tableau 36).

Tableau 36

De façon générale, pendant ces périodes de juillet-août 98 où votre enfant est resté au domicile, qu'a-t-il fait principalement dans la journée ?

- Champ : enfants non partis en 1998, soit 27 % des enfants de 5 à 18 ans -

	<i>(en %)</i>
.Il est resté avec vous ou votre conjoint	42,6
.Il a été gardé par des parents ou des amis	11,8
.Il a été dans un centre de loisirs	11,1
.Il est resté avec ses copains, sans activité précise	9,1
.Il est resté avec ses frères et sœurs	8,2
.Il a pratiqué des activités précises (sportives, culturelles, artistiques)	7,3
.Il est resté seul à la maison	4,6
.Il a exercé un petit boulot pour gagner un peu d'argent	2,8
.Il a été gardé par une personne payée pour cela	0,6
.Autre	1,9
Total	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

Autrement dit, si l'on ramène ces chiffres à l'ensemble de la population concernée, on peut relever que parmi les 27 % d'enfants de 5 à 18 ans qui ne sont pas partis en vacances d'été l'an dernier :

- * Peu nombreux sont ceux qui ont pratiqué une activité précise en juillet-août : cela concerne au total 5% des enfants de 5 à 18 ans.
- * Rares sont ceux qui ont exercé un petit boulot (1% des enfants de 5 à 18 ans).
- * Le plus grand nombre est resté avec ses parents, avec ses copains ou seul à la maison, sans activité particulière (21% des enfants de 5 à 18 ans).

Encore une fois, sur ce point, les disparités socio-démographiques sont fortes. Certes, l'échantillon est faible, mais on note néanmoins que :

- Les **catégories les moins aisées** déclarent plus souvent qu'en moyenne que leur **enfant est resté au domicile, gardé par l'un ou l'autre des conjoints** : c'est le cas des titulaires d'un revenu inférieur à 10 000 Francs par mois (49%, contre 43% en moyenne). La taille de la commune de résidence intervient également très fortement : 63 % des personnes qui résident dans une commune de moins de 2 000 habitants affirment que leur enfant est resté avec eux au cours des vacances de juillet-août 1998, contre 43 % en moyenne. Cela concerne plus souvent les enfants de 9 à 13 ans. Mais on trouve ici aussi relativement plus de cadres et d'indépendants.
- C'est parmi les **catégories aisées** que l'on a eu le plus recours à **des aides familiales ou amicales extérieures** pour la garde des enfants pendant la période des vacances d'été. Cela concerne un peu plus les diplômés et les cadres.
- Enfin, ce sont les **catégories moyennes** qui ont eu le plus recours au **centre de loisirs** ou à des activités précises pendant les vacances. C'est notamment le cas des titulaires de diplômes intermédiaires (bepc, technique inférieur au bac) et des bénéficiaires de revenus compris entre 10 000 et 15 000 Francs par mois. Cela concerne plus souvent **des garçons** (23%, contre 18% en moyenne).

En guise de synthèse : deux situations-types des enfants non-partis en vacances

Il est possible de résumer l'information concernant les principales caractéristiques des enfants non-partis en vacances, sous forme de **deux fiches synthétiques** :

- La première récapitule les principaux traits des enfants qui ne sont pas partis pour des raisons financières (10 % des enfants de 5 à 18 ans).
- La seconde présente ceux qui sont restés à leur domicile et qui n'ont pas pratiqué d'activités sportives ou de loisirs spécifiques (21 % des enfants).

A - Les enfants qui ne partent pas en vacances pour des raisons avouées d'ordre financier

On a vu que l'argument économique constitue la raison principale pour laquelle une bonne partie des enfants n'étaient pas partis en vacances au cours de l'été 1998. Au total, cette situation concerne 10 % des enfants âgés de 5 à 18 ans.

Cette cause affecte indifféremment garçons et filles. Il semble cependant que les contraintes financières pèsent un peu plus sur les séjours des enfants âgés de 9 à 13 ans.

Les parents de ces enfants accumulent un certain nombre de signes qui indiquent qu'ils connaissent effectivement des difficultés financières. On notera tout d'abord que 76 % d'entre eux appartiennent à des foyers percevant moins de 15 000 F/mois (alors qu'en moyenne, 51 % des foyers comprenant au moins un enfant âgé de 5 à 18 ans ont ce niveau de revenus). Enfin, on compte, dans ce groupe, davantage de non-diplômés, d'ouvriers et de locataires de logements sociaux (Fiche A).

(en %)

Fiche A Les enfants qui ne sont pas partis en vacances pour des raisons financières - 10 % des enfants de 5 à 18 ans -			
<i>Catégories sur-représentées dans le groupe</i>	Pourcentage dans le groupe	Ensemble des enfants âgés de 5 à 18 ans	Ecart

Caractéristiques de l'enfant :			
Enfant âgé de 9-13 ans	36	33	+ 3

Caractéristiques du parent enquêté :			
Titulaire d'un revenu inférieur à 15 000 F/mois	76	51	+ 25
Non diplômé.....	43	20	+ 23
Habite en HLM	36	21	+ 15
Réside dans une agglomération provinciale de moins de 100 000 hab	73	61	+ 12
Ouvrier	32	22	+ 10
Vit sans conjoint et est inactif	17	7	+ 9
Reste au foyer.....	26	17	+ 9

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : Alors que 20 % des parents d'enfants âgés de 5 à 18 ans n'ont aucun diplôme, c'est le cas de 43 % des parents dont l'enfant n'est pas parti en vacances d'été pour des raisons financières, soit un écart de 23 points.

B - Les enfants qui ne partent pas en vacances et qui n'ont pas d'occupation spécifique

Rappelons qu'au cours de l'été 1998, un enfant sur cinq (21 % exactement) n'est pas parti et est resté, soit avec ses parents, soit avec des copains, soit seul à la maison, sans pratiquer une activité particulière.

On observe à nouveau, dans ce groupe, une sur-représentation d'enfants âgés de 9 à 13 ans, signe qu'il s'agit bien de l'âge le plus critique en matière de vacances (Fiche B). Comme cela a déjà été évoqué, des facteurs économiques ou psychologiques peuvent favoriser le départ des « tout-petits » (moins de 9 ans). En outre, dans une partie des foyers, les enfants âgés de 14-18 ans peuvent avoir acquis une certaine indépendance financière en exerçant, pendant l'année, différents petits boulots rémunérés (et, de ce fait, contribuer à leurs vacances). La tranche 9-13 ans, située entre ces extrêmes, serait donc *a contrario* confrontée à un taux de départ moins élevé.

En tout état de cause, les parents de ces enfants sont plus qu'en moyenne titulaires de revenus inférieurs à 15 000 Francs par mois et non-diplômés. Il est important de noter qu'ils résident relativement plus dans de petites communes (moins de 2 000 habitants). Le lieu de résidence n'est certainement pas sans incidence sur la pratique d'activité des enfants : on sait que les centres de loisirs sont moins nombreux dans les communes de petite taille.

(en %)

Fiche B Les enfants qui sont restés pendant les vacances avec leurs parents, avec leurs copains ou seuls à la maison, sans activité particulière - 21 % des enfants de 5 à 18 ans -			
<i>Catégories sur-représentées dans le groupe</i>	Pourcentage dans le groupe	Ensemble des enfants âgés de 5 à 18 ans	Ecart

Caractéristiques de l'enfant :			
Enfant âgé de 9-13 ans	43	33	+ 10

Caractéristiques du répondant :			
Titulaire d'un revenu inférieur à 15 000 F/mois	70	51	+ 19
Réside dans une commune de moins de 2 000 habitants..	42	28	+ 14
Non-diplômé	31	20	+ 11
25-39 ans	58	50	+ 8
Ouvrier	29	22	+ 7
Titulaire du Bepc ou d'un diplôme technique inf. au bac	58	51	+ 7

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : Alors que 51 % des parents d'enfants âgés de 5 à 18 ans sont titulaires d'un revenu inférieur à 15 000 Francs par mois, c'est le cas de 70 % des parents dont l'enfant est resté, en juillet-août 1998, avec leurs parents, avec leurs copains ou seuls à la maison, sans activité particulière, soit un écart de 19 points.

Chapitre II

« Ceux qui sont partis en vacances » : 73 % des enfants de 5 à 18 ans

Intéressons-nous maintenant aux enfants qui ont eu la chance de partir en juillet-août 1998, et plus particulièrement aux séjours qu'ils ont effectués au cours de cette période. Certes, nous l'avons dit, l'échantillon est relativement faible, mais nous pouvons répondre successivement aux sept questions sur lesquelles nous avons interrogé les parents :

- Nombre de séjours effectués.
- Durée des séjours.
- Avec qui l'enfant est-il parti ?
- Où s'est-il rendu ?
- Quelles activités a-t-il pratiquées ?
- Quel mode d'hébergement a été adopté ?
- Combien de temps les partants sont-ils restés au domicile et ont-ils pratiqué, alors, des activités précises ?

1 – Combien de fois les enfants sont-ils partis ?

Les inégalités sont sensibles sur ces sujets : non seulement tous les enfants n'ont pu partir en vacances, mais pour les 73 % qui ont pu le faire, certains ont eu la possibilité d'effectuer plusieurs séjours différents. On observe en effet (Tableau 37) que :

- Un peu plus de la moitié des enfants partis (54 % exactement) n'a effectué qu'un seul séjour.
- 31 % sont partis deux fois pendant les vacances d'été.
- 15 % des jeunes concernés sont partis trois fois et plus.

Tableau 37

Combien de séjours de vacances différents votre enfant a-t-il effectués pendant les mois de juillet et août 1998 (y compris dans la famille proche) ?

- Champ : enfants partis en vacances, soit 73 % des enfants de 5 à 18 ans -

	<i>(en %)</i>
Un	53,7
Deux.....	31,3
Trois.....	12,4
Quatre et plus.....	2,6
Total.....	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

2 - Combien de temps les séjours ont-ils duré ?

Seuls les deux principaux séjours effectués (les deux plus longs) ont été détaillés dans l'enquête. Ce sont les enquêtés eux-mêmes (les parents) qui ont indiqué quel a été celui des deux séjours qui a duré le plus longtemps. Ainsi, dans ce qui suit, le premier séjour est le plus long séjour de vacances effectué par l'enfant en été 1998.

En moyenne, le premier séjour de l'enfant a duré 21 jours : près de 31 % des enfants concernés sont partis entre 15 et 21 jours, et 29 % entre 21 et 30 jours. Au total, 60 % des jeunes de 5 à 18 ans partis en vacances ont effectué un premier séjour d'une durée de deux semaines à un mois (Tableau 38).

Pour ceux qui en ont fait un, le deuxième séjour a, quant à lui, duré en moyenne 13 jours (autrement dit, cette moyenne porte sur 46 % des enfants partis, ceux qui ont fait au moins deux séjours).

Tableau 38

La durée des séjours

- Champ : enfants partis en vacances, soit 73 % des enfants de 5 à 18 ans-

(en %)

	1 ^{er} séjour (1)	2 ^{ème} séjour (2)	Durée totale moyenne des vacances (total des deux séjours)
.Moins de 7 jours.....	18,0	15,7	↓
.de 7 à 14 jours.....	16,0	39,1	
.de 15 à 21 jours.....	30,6	34,5	
.de 21 à 30 jours.....	29,4	10,6	
.Plus de 30 jours.....	6,0	-	
Total.....	100,0	100,0	
Nombre moyen de jours.....	20,8	12,9	26,7

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

(1) Ce séjour concerne tous les enfants partis en vacances, soit 73 % des enfants de 5 à 18 ans.

(2) Ce séjour concerne seulement les enfants ayant effectué au moins deux séjours, soit 46 % des enfants partis ou 34 % du total des enfants de 5 à 18 ans.

Au total, si l'on tient compte du premier séjour effectué par tous les enfants concernés et du second réalisé par ceux qui ont pu en faire plusieurs, **la durée de séjour de vacances des enfants de 5 à 18 ans a été en 1998, en moyenne, de 27 jours pour ceux qui sont partis, qu'ils aient effectué un ou deux séjours¹⁸.**

Le premier séjour a été effectué, dans 50 % des cas, en juillet et dans 36 % des cas, en août. Le second séjour a, quant à lui, été effectué au mois d'août dans 71 % des cas. Au total, **64 % des enfants partis ont effectué au moins un de leurs séjours de vacances en août ; 57 % l'ont effectué en juillet** (tableau 39).

¹⁸ Ce chiffre minimise la durée de vacances des enfants puisque, on l'a vu, 15 % des partants ont fait trois séjours et plus. La durée de leurs séjours, au-delà de deux, n'a pas été prise en compte dans le calcul (on ne connaissait pas cette durée).

Tableau 39

En quel mois ce séjour a-t-il eu lieu ?

- Champ : enfants partis en vacances, soit 73 % des enfants de 5 à 18 ans-

(en %)

	1 ^{er} séjour (1)	2 ^{ème} séjour (2)	A effectué au moins l'un de ses séjours de vacances dans la période indiquée
En juillet.....	50,4	23,7	57,2
En août.....	35,7	71,2	64,1
A cheval sur les deux.....	13,9	5,1	15,4
Total.....	100	100	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

Exemple de lecture : 50,4 % des enfants ont effectué leur 1^{er} séjour au mois de juillet. 23,7 % ont effectué leur 2^{ème} séjour au cours de ce même mois (pour ceux qui en ont fait deux). Au total, 57,2 % des enfants partis en vacances ont effectué au moins l'un des deux séjours (ou leur seul séjour) au mois de juillet.

(1) Ce séjour concerne tous les enfants partis en vacances, soit 73 % des enfants de 5 à 18 ans.

(2) Ce séjour concerne seulement les enfants ayant effectué au moins deux séjours, soit 46 % des enfants partis ou 34 % du total des enfants de 5 à 18 ans.

3 - Avec qui les enfants sont-ils partis ?

A la lecture des résultats recueillis sur ce point, quatre éléments intéressants peuvent être mis en évidence (Tableau 40) :

- * **La majorité des séjours des enfants a été effectuée avec au moins un des deux parents** : près de 64 % des jeunes ont effectué leur séjour, ou au moins l'un des deux, avec le parent enquêté et environ 59 % avec le conjoint de celui-ci.

En vérité, quand on calcule les cumuls de réponses, on observe que **plus d'un enfant sur deux (55 %) est parti au moins une fois avec ses deux parents en même temps** (Tableau 40bis).

- * **Un enfant parti sur deux (50,1 % exactement) a effectué son seul séjour, ou au moins un de ses deux séjours, avec un adulte proche** (amis ou famille proche, sans compter les parents ou les grands-parents). Cet adulte pouvait d'ailleurs accompagner les parents.
- * **Un tiers des partants ont fait au moins un séjour de vacances avec leurs grands-parents**. Là aussi, les parents pouvaient également être présents.
- * **Enfin, 19 % des partants ont fait au moins un séjour seuls, sans adultes proches** (ni parents, ni amis, ni grands-parents).

Tableau 40

Pendant ce séjour, votre enfant était-il principalement avec*...

- Champ : enfants partis en vacances, soit 73 % des enfants de 5 à 18 ans-

Total des réponses « oui »	(en %)		
	1 ^{er} séjour (1)	2 ^{ème} séjour (2)	A recouru à cette solution au moins une fois lors de son ou de ses deux séjours
.Avec le parent enquêté.....	52,0	39,3	63,7
.Avec le conjoint de l'enquêté.....	46,7	37,9	58,7
.Avec au moins un de ses grands-parents.....	23,6	34,6	33,6
.Avec d'autres adultes proches (famille, amis...)	41,6	39,6	50,1
.Seul, sans adulte proche.....	16,2	10,2	19,4

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

* Le questionnaire d'enquête enregistrerait séparément la présence ou non de chacun des quatre types d'accompagnateurs : le parent enquêté, son conjoint, un grand-parent, d'autres adultes proches (voir questionnaire en annexe). Il peut donc y avoir cumul, un enfant étant à la fois parti avec son père, sa mère et ses grands-parents. L'analyse de ces cumuls éventuels est fournie aux tableaux 41, 42 et 43 ci-après.

(1), (2) Voir notes correspondantes du tableau 39.

Tableau 40bis

Le nombre d'enfants partis en vacances avec leurs deux parents à la fois

- Champ : enfants partis en vacances, soit 73 % des enfants de 5 à 18 ans -

(en %)		
1 ^{er} séjour (1)	2 ^{ème} séjour (2)	A recouru à cette solution au moins une fois lors de son ou de ses deux séjours
43,6	34,1	54,7

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

(1), (2) Voir notes correspondantes du tableau 39.

Devant la multitude de combinaisons permises, une synthèse est nécessaire pour permettre de répondre directement à la question suivante : **avec qui les jeunes partent-ils ?**

Le tableau 42 permet de répondre à cette question pour **le premier séjour effectué**. Le tableau 43 y répond pour **le second séjour**. Le **tableau 41 ci-dessous en offre la synthèse** (situation pratiquée pour **au moins un des séjours**) :

* On l'a vu, **55 % des partants se sont rendus en vacances**, pour au moins un de leurs séjours, avec **leurs deux parents**. Plus précisément¹⁹ (Tableau 41) :

- 34 % sont partis au moins une fois avec leurs deux parents et personne d'autre.

¹⁹ L'ensemble des chiffres suivants ne se cumulent pas entre eux puisque chaque enfant a pu effectuer plusieurs séjours différents.

- 14 % sont partis au moins une fois avec les deux parents **et** des adultes proches.
- 6 % sont partis au moins une fois avec leurs deux parents, des adultes proches **et** leurs grands-parents.
- * **14 % des partants ont passé au moins un de leurs séjours de vacances avec un seul de leurs deux parents.** Dans ce cas-là, le parent était souvent accompagné d'autres adultes proches (y compris grands-parents).
- * Par ailleurs, **55 % des partants ont effectué au moins un de leurs séjours sans leurs parents** (Tableau 41) :
 - **19 % sont partis au moins une fois seuls (sans famille ou amis proches).**
 - 16 % sont partis sans leurs parents, mais avec des adultes proches (amis, oncles, tantes...)
 - 14 % sont partis sans leurs parents, mais avec leurs grands-parents.
 - 10 % sont partis sans leurs parents, avec à la fois leurs grands-parents **et** d'autres adultes proches.

Autrement dit, **trois éléments de synthèse sur l'accompagnement des enfants méritent d'être retenus :**

- 55 % des enfants partis en vacances ont passé au moins un de leurs séjours avec leurs deux parents.
- Quand les enfants partent sans leurs parents, c'est quand même le plus souvent avec des adultes proches (famille proche, grands-parents...). Plus généralement, les enfants qui partent en vacances le font souvent avec des amis ou de la famille proche, même quand les parents sont là.
- 19 % des enfants sont partis au moins une fois seuls, sans leurs parents, ni adultes proches. Nous allons nous intéresser plus précisément à ce dernier cas de figure.

Tableau 41

Avec qui les enfants partent-ils en vacances :
les solutions adoptées au moins une fois lors des séjours de vacances des jeunes en été 1998*

- Champ : enfants partis en vacances, soit 73 % des enfants de 5 à 18 ans-

(en %)

	L'enfant est parti avec ses grands-parents	L'enfant est parti avec des adultes proches (famille ou amis proches, ...)	L'enfant est parti avec ses grands-parents <u>et</u> avec des adultes proches (famille ou amis proches, ...)	L'enfant n'est ni parti avec des adultes proches, ni avec ses grands-parents	Total
L'enfant est parti avec un seul de ses parents actuels	0,9	5,8	3,4	5,2	13,9
L'enfant est parti avec ses deux parents actuels.....	2,2	14,3	5,6	34,3	54,7
L'enfant est parti seul, sans ses parents.....	13,6	15,8	10,3	19,4	55,0
L'enfant semble être parti avec un de ses parents avec lequel il ne vit plus ¹	0,0	0,0	0,0	4,5	4,5
Total	16,6	34,6	17,8	56,8	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

* Attention : les enfants ayant pu effectuer plusieurs séjours de type différent, le total n'est pas égal à 100. Les chiffres ne se cumulent pas.

¹ Il s'agit de cas où l'enquêté a répondu que l'enfant n'est ni parti avec ses parents, ni seul, ni avec un adulte proche, ni avec ses grands-parents. Compte tenu de la formulation des questions, on peut faire l'hypothèse que l'enfant est peut-être parti avec un de ses parents avec lequel il ne vit plus.

Tableau 42

Avec qui les enfants sont-ils partis pour leur premier séjour ?

-Champ : enfants partis en vacances, soit 73 % des enfants de 5 à 18 ans-

(en %)

	L'enfant est parti avec ses grands-parents	L'enfant est parti avec des adultes proches (famille ou amis proches, ...)	L'enfant est parti avec ses grands-parents <u>et</u> avec des adultes proches (famille ou amis proches, ...)	L'enfant n'est ni parti avec des adultes proches, ni avec ses grands-parents	Total
L'enfant est parti avec un seul de ses parents actuels	0,2	4,5	2,7	4,0	11,5
L'enfant est parti avec ses deux parents actuels.....	1,7	12,6	4,1	25,2	43,6
L'enfant est parti seul, sans ses parents.....	8,1	10,9	6,8	16,2	42,0
L'enfant semble être parti avec un de ses parents avec lequel il ne vit plus ¹	0,0	0,0	0,0	2,9	2,8
Total	10,0	28,0	13,6	48,3	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

¹ Il s'agit de cas où l'enquêté a répondu que l'enfant n'est ni parti avec ses parents, ni seul, ni avec un adulte proche, ni avec ses grands-parents. Compte tenu de la formulation des questions, on peut faire l'hypothèse que l'enfant est peut-être parti avec un de ses parents avec lequel il ne vit plus.

Tableau 43

Avec qui les enfants sont-ils partis pour leur deuxième séjour ?

- Champ : enfants ayant effectué un 2^{ème} séjour, soit 46% des enfants partis -

	(en %)				
	L'enfant est parti avec ses grands-parents	L'enfant est parti avec des adultes proches (famille ou amis proches, ...)	L'enfant est parti avec ses grands-parents et avec des adultes proches (famille ou amis proches, ...)	L'enfant n'est ni parti avec des adultes proches, ni avec ses grands-parents	Total
L'enfant est parti avec un seul de ses parents actuels	1,5	3,3	1,6	2,6	9,0
L'enfant est parti avec ses deux parents actuels.....	1,6	6,0	3,9	23,0	34,1
L'enfant est parti seul, sans ses parents.....	17,9	16,4	8,5	10,2	53,0
L'enfant semble être parti avec un de ses parents avec lequel il ne vit plus ¹	0,0	0,0	0,0	3,9	3,9
Total	20,6	25,6	14,0	39,7	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 1999

¹ Il s'agit de cas où l'enquêté a répondu que l'enfant n'est ni parti avec ses parents, ni seul, ni avec un adulte proche, ni avec ses grands-parents. Compte tenu de la formulation des questions, on peut faire l'hypothèse que l'enfant est peut-être parti avec un de ses parents avec lequel il ne vit plus.

Pour quelle raison principale les enfants sont-ils partis seuls ?

Une série de propositions a été soumise aux parents dont les enfants sont partis seuls, pour expliquer ce choix. Deux raisons principales se détachent (tableau 44) :

- La première est liée à « **l'émancipation** » de l'enfant : pour 14 % des enfants partis seuls (1^{er} ou 2^{ème} séjour), les parents évoquent au moins une fois que « c'est parce que cela permet aux enfants de rencontrer d'autres personnes ». Pour 12 %, ce départ tient au fait que l'enfant « voulait être sans ses parents » et pour 7 %, que ses parents l'ont « incité à prendre de l'indépendance ».
- La seconde raison tient à **l'emploi du temps des parents** (absence de vacances ou vacances trop courtes) : parmi les raisons évoquées au moins une fois, que ce soit pour le premier ou le second séjour de l'enfant, 13 % des **parents** mettent en avant la durée trop courte de leurs propres vacances et 13 %, le fait qu'ils ne prennent jamais de vacances.

- Enfin, un troisième élément est évoqué ; il est lié à la fréquentation d'activités précises : 10 % des parents mettent en avant la pratique d'activités sportives ou de plein air pour expliquer le départ de leur enfant « seul » et 4 %, la pratique de langues étrangères.

Notons que le manque de moyens financiers est rarement évoqué : seulement 6 % des enfants sont partis sans leurs parents, lors de leur séjour ou d'au moins un de leurs deux séjours, pour une raison d'argent. Mais on peut remarquer aussi que 28 % des parents ont choisi la modalité « autre raison », sans plus de précisions.

Tableau 44

Pour quelle raison principale votre enfant est-il parti seul, sans ses parents, en vacances d'été ?

- Champ : enfants qui sont partis seuls, sans leurs parents, en vacances -

<i>Classement par ordre décroissant des réponses concernant le 1^{er} séjour</i>	1 ^{er} séjour	2 ^{ème} séjour	Raison évoquée au moins une fois, pour le 1 ^{er} ou le 2 ^{ème} séjour
.Ca lui permet de rencontrer d'autres personnes.....	13,4	11,9	14,3
.On n'a qu'un nombre limité de jours de vacances.....	11,9	18,0	13,2
.On ne prend jamais de vacances.....	11,1	9,1	12,8
.C'est lui qui voulait être sans ses parents.....	10,7	13,3	12,0
.Pour pratiquer des activités sportives ou de plein air.....	8,7	4,7	10,1
.Nous l'avons plutôt incité à prendre de l'indépendance par rapport à ses parents.....	6,5	4,9	7,3
.On a peu de moyens financiers et on envoie nos enfants seuls dans des endroits pas trop coûteux.....	4,9	2,0	5,9
.On prend nos vacances en dehors des congés scolaires.....	3,1	1,9	3,4
.Pour améliorer sa pratique des langues étrangères (séjours linguistiques).....	3,0	2,9	3,5
.Ca se passe toujours mal lorsqu'on part en famille.....	0,0	0,0	0,0
.Autre raison.....	26,2	31,4	28,4
.Ne sait pas.....	0,6	-	0,6
Total.....	100	100	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

4 - Où les enfants sont-ils partis ?

La mer a été la principale destination des lieux de séjours des enfants : 43 % s'y sont rendus pour leur premier séjour, contre 23 % à la campagne et 15 % à la montagne. De même, une bonne partie des seconds séjours s'est déroulée à la mer (cela a été le cas pour 43 % des

enfants concernés). 32 % des seconds séjours se sont, quant à eux, déroulés à la campagne et 10% à la montagne.

Finalement, 34 % des enfants sont partis au moins une fois à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique. 24 % se sont également rendus à la mer, mais sur les côtes méditerranéennes. Au total, pendant les vacances d'été 1998, **55% des enfants partants se sont rendus au moins une fois sur le littoral, quel qu'il soit** (Tableau 45). Enfin, 33 % ont été au moins une fois à la campagne et 18 % au moins une fois à la montagne. Les enfants pratiquent donc davantage la campagne que la montagne, pendant leurs vacances d'été.

En revanche, peu de séjours ont été effectués à l'étranger ou en ville.

Tableau 45

Où ce séjour s'est-il principalement déroulé ?

- Champ : enfants partis en vacances, soit 73 % des enfants de 5 à 18 ans-

	1 ^{er} séjour (1)	2 ^{ème} séjour (2)	A recouru à cette solution au moins une fois, pour le 1 ^{er} ou pour le 2 ^{ème} séjour
.En France, à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique.....	24,8	30,3	34,3
.En France, à la mer, sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'azur, Corse.....	18,5	12,3	23,5
.En France, à la campagne.....	23,3	31,9	32,6
.En France, à la montagne.....	15,2	10,1	18,4
.A l'étranger, dans un pays européen.....	7,6	5,7	9,1
.En France, en ville.....	6,8	6,4	8,8
.En France, a été itinérant dans plusieurs régions.....	1,5	1,7	1,7
.A l'étranger, dans un ou plusieurs autres pays.....	1,3	1,1	1,8
.Dans les Dom Tom.....	1,0	-	1,0
.Ne sait pas.....	-	0,6	0,6
Total.....	100,0	100,0	

(en %)

55 *

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

(1) Ce séjour concerne tous les enfants partis en vacances, soit 73 % des enfants de 5 à 18 ans.

(2) Ce séjour concerne seulement les enfants ayant effectué au moins deux séjours, soit 46 % des enfants partis ou 34 % du total des enfants de 5 à 18 ans.

* Enfants partis au moins une fois au bord de la mer, pendant leurs vacances d'été 1998

5 - Quelles activités ont été pratiquées ?

Les enfants ont surtout pratiqué **des activités sportives qu'ils ont l'habitude d'effectuer régulièrement pendant leurs vacances** : c'est le cas pour près de 41 % d'entre eux lors du premier séjour et pour 38 % de ceux ayant fait un second séjour. Viennent ensuite des activités sportives pratiquées régulièrement le reste de l'année (33 % lors du premier séjour, 32 % lors du second).

Enfin, un enfant sur trois (29 %) a pratiqué une activité sportive nouvelle et une même proportion, une activité culturelle, linguistique ou d'éveil (Tableau 46).

Tableau 46
Quelles activités votre enfant a-t-il pratiquées pendant ce séjour ?
A-t-il pratiqué*...

- Champ : enfants partis en vacances, soit 73 % des enfants de 5 à 18 ans-

Total des réponses « oui »	(en %)		
	1 ^{er} séjour (1)	2 ^{ème} séjour (2)	A recouru à cette pratique au moins une fois pour le 1 ^{er} ou pour le 2 ^{ème} séjour
Une (ou des) activité(s) sportive(s) qu'il pratique le reste de l'année	32,5	32,1	37,4
Une (ou des) activité(s) sportive(s) qu'il pratique régulièrement pendant ses vacances.....	40,5	38,2	47,3
Une (ou des) activité(s) sportive(s) qu'il a découvert(s) à cette occasion	24,0	18,2	29,1
Une (ou des) activité(s) culturelle(s), d'éveil ou linguistique(s)	23,3	23,8	29,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

* Le questionnaire d'enquête enregistrerait séparément chaque type de pratiques parmi les quatre indiquées. Il peut donc y avoir cumul d'activités pratiquées.

(1) Ce séjour concerne tous les enfants partis en vacances, soit 73 % des enfants de 5 à 18 ans.

(2) Ce séjour concerne seulement les enfants ayant effectué au moins deux séjours, soit 46 % des enfants partis ou 34 % du total des enfants de 5 à 18 ans.

6 - Quels ont été leurs modes d'hébergement ?

Trois modes d'hébergement se détachent très sensiblement des autres (Tableau 47) :

- C'est d'abord **dans la famille proche** que les enfants effectuent leurs séjours de vacances : 38 % des enfants partis s'y sont rendus au moins une fois lors de leurs séjours d'été. On s'y rend relativement plus souvent pour le 2^{ème} séjour que pour le premier.

- Vient ensuite **le camping** : au total, 27 % des enfants ont effectué au moins un de leurs séjours de vacances en camping, plus souvent pour le 1^{er} séjour que pour le second.
- Enfin, **l'hébergement en location** (ou en gîte rural) a concerné, lors du premier séjour, 20 % des enfants, et lors du second, 11 % d'entre eux. C'est, au final, un peu plus de 22 % des jeunes qui ont passé au moins un de leurs séjours de vacances en location.

Remarquons qu'**un enfant sur dix parmi ceux partis en vacances (11,1 % exactement) a effectué au moins un séjour en colonies de vacances pendant l'été 1998.**

Tableau 47

Quel a été son mode d'hébergement principal pendant ce séjour ?

- Champ : enfants partis en vacances, soit 73 % des enfants de 5 à 18 ans-

<i>Classement par ordre décroissant des réponses relatives au 1^{er} séjour</i>	1 ^{er} séjour	2 ^{ème} séjour	(en %)
	(1)	(2)	A recouru à cette solution au moins une fois pour le 1 ^{er} ou pour le 2 ^{ème} séjour
La famille proche.....	27,1	39,5	37,5
Le camping.....	22,8	15,2	27,2
La location, le gîte rural.....	19,9	11,2	22,3
La colonie de vacances.....	9,4	5,5	11,1
Les amis.....	7,1	11,5	10,2
Le club ou village de vacances de type associatif (VVF, UCPA, Comité d'entreprise...)	4,3	2,2	5,3
L'hôtel.....	2,0	2,5	2,9
Votre résidence secondaire.....	1,4	1,1	1,7
L'accueil chez l'habitant (y.c. dans une famille à l'étranger).....	1,4	4,5	3,5
Le club ou village de vacances de type commercial (Club Med, Maeva...)	1,1	0,0	1,1
L'auberge de jeunesse.....	0,5	0,6	0,8
Autres modes.....	3,1	6,1	4,9
Total.....	100,0	100,0	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

(1) Ce séjour concerne tous les enfants partis en vacances, soit 73 % des enfants de 5 à 18 ans.

(2) Ce séjour concerne seulement les enfants ayant effectué au moins deux séjours, soit 46 % des enfants partis ou 34 % du total des enfants de 5 à 18 ans.

Pour les enfants partis en colonies de vacances, cela s'est fait le plus souvent **par l'intermédiaire d'un organisme spécialisé** : cela a été le cas pour 33 % des enfants concernés, lors du premier séjour, et pour près de 39 %, lors du second séjour (Tableau 48).

Viennent ensuite les colonies de vacances proposées par les comités d'entreprise (24 % pour le premier séjour et 18 % pour le second séjour).

Enfin, les colonies proposées par les mairies ont concerné 19 % des enfants lors du 1^{er} séjour et 9 %, lors du second.

Au total, parmi les enfants partis au moins une fois en colonies de vacances, **35 % ont choisi un organisme spécialisé ; 26 %, une colonie proposée par un comité d'entreprise et 20 %, une colonie proposée par la mairie.** Remarquons cependant que plus d'un quart des parents ne savent pas de quel type de colonies de vacances il s'agissait.

Tableau 48
S'agissait-il d'une colonie de vacances proposée par...
-Champ : enfants qui sont partis au moins une fois en colonies de vacances-

	(en %)		
	1 ^{er} séjour	2 ^{ème} séjour	A recouru à cette solution au moins une fois pour le 1 ^{er} ou pour le 2 ^{ème} séjour
Un organisme spécialisé.....	33,2	38,9	34,8
Un comité d'entreprise.....	24,0	17,6	25,9
La mairie.....	18,6	9,0	19,6
Ne sait pas.....	24,3	34,5	27,9
Total.....	100,0	100,0	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

7 – Que font les partants en dehors de leurs vacances ?

Les enfants qui ont eu la chance de partir n'ont cependant pas passé les deux mois de juillet et août sur leur lieu de vacances. On a vu en effet qu'**en moyenne**, chaque enfant partait 27 jours.

Dans la dernière étape de ce tour d'horizon des vacances des jeunes, on s'est donc également intéressé aux périodes où l'enfant est resté chez lui : 15 % des jeunes partis ont eu la chance de ne jamais rester au domicile pendant juillet et août (tableau 49). **85 % y sont donc restés une partie de leurs vacances.**

Tableau 49

Au total, est-ce que votre enfant est resté, pendant une partie de ses vacances d'été de 1998, à votre domicile ?

- Champ : enfants partis en vacances, soit 73 % des enfants de 5 à 18 ans-

<i>(en %)</i>	
.Oui.....	85,2
.Non.....	14,8
Total	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

Ce sont plutôt les enfants des catégories aisées qui ont eu le plus souvent la chance de pouvoir s'absenter du domicile pour **toutes** les vacances : alors qu'en moyenne, seulement 15 % des partants se sont absentés l'ensemble des mois d'été, cela concerne 30 % des enfants de Francilien, 27 % de ceux dont les parents sont diplômés du supérieur ou encore 25 % des enfants issus de foyers aisés (disposant de plus de 20 000 F mensuels).

Tableau 50

Les partants qui ont passé les deux mois d'été hors du domicile

- Catégories sur-représentées (caractéristiques du parent enquêté) -

<i>(en %)</i>	
Francilien.....	30
Diplômé du supérieur	27
Dispose, dans son foyer, de plus de 20 000 F/mois.....	25
Cadre supérieur	23
Profession intermédiaire.....	21
Employé	20
Ensemble de la population concernée	15

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 27 % des partants issus de foyers disposant de plus de 20 000 F/mois ont quitté leur domicile pendant toutes les vacances scolaires, soit 12 points de plus que chez l'ensemble des enfants de 5 à 18 ans partis en vacances.

Ceci étant, tous les partants n'ont pas eu la chance de partir deux mois. En moyenne, tous enfants confondus (il s'agit des 73 % d'enfants de 5 à 18 ans partis au moins 4 jours en vacances), chacun d'entre eux a passé en moyenne **29 jours** au domicile, en juillet et août 1998. On observe d'ailleurs que 28 % d'entre eux sont restés chez eux plus de 44 jours, soit plus d'un mois et demi (tableau 51).

Tableau 51

Pendant combien de jours environ votre enfant est-il resté à votre domicile en juillet et en août 1998 ?

- Champ : enfants partis en vacances, soit 73 % des enfants de 5 à 18 ans-

	<i>(en %)</i>
.N'est jamais resté à domicile	14,8
.De 1 à 7 jours	4,7
.De 7 à 14 jours	2,1
.De 14 à 21 jours	15,2
.De 21 à 30 jours	18,4
.De 30 à 37 jours	5,4
.De 37 à 44 jours	10,5
.Plus de 44 jours	28,0
.Ne sait pas, non réponse	1,0
Total.....	100,0
Nombre moyen de jours restés au domicile	28,7

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

La majorité des partants ne pratiquent pas d'activités particulières pendant le temps où ils restent chez eux

Une grande majorité des enfants restés à domicile une partie de leurs vacances n'ont pas pratiqué d'activités précises : 9 % ont pratiqué des activités sportives, culturelles ou artistiques, et 9 % se sont rendus dans un centre de loisirs (Tableau 52).

Notons aussi que seulement 1 % ont exercé « un petit boulot » pour gagner un peu d'argent.

Tableau 52

De façon générale, pendant ces périodes de juillet-août 1998 où votre enfant est resté au domicile, qu'a-t-il fait principalement dans la journée ?

- Champ : enfants partis en vacances, mais restés à domicile au moins 1 jour en juillet-août 1998, soit 62% des enfants de 5 à 18 ans -
(en %)

. Il est resté avec vous ou votre conjoint	49,2
. Il est resté avec ses copains, sans activité précise	12,1
. Il a pratiqué des activités précises (sportives, culturelles, artistiques)	8,5
. Il a été dans un centre de loisirs	8,5
. Il est resté avec ses frères et sœurs	8,3
. Il a été gardé par des parents ou des amis	6,1
. Il est resté seul à la maison.....	3,9
. Il a été gardé par une personne payée pour cela.....	2,1
. Il a exercé un petit boulot pour gagner un peu d'argent.....	0,6
. Autre.....	0,6
Total	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

Etant donné les effectifs en présence, il est nécessaire d'opérer des regroupements pour pouvoir analyser les différences de comportements intercatégorielles. Parmi les enfants partis en vacances, mais qui ont passé une partie des mois de juillet et août à domicile (Tableau 53) :

- * Près de la moitié (49 % exactement) sont restés avec au moins l'un de leurs parents sans activité précise.
- * 17 % ont été gardés par des proches (famille, amis, frères ou sœurs) ou une personne rémunérée.
- * 17 % ont pratiqué une activité spécifique ou se sont rendus dans un centre de loisirs.
- * Enfin, 16 % sont restés seuls à la maison ou avec des copains, sans activité précise.

On peut maintenant croiser ces groupes avec les principaux marqueurs socio-démographiques. On observe alors que (Tableau 53) :

- * Ce sont les couples dont l'un des conjoints est inactif, les mères au foyer et les titulaires de revenus peu élevés qui gardent eux-mêmes leur enfant à domicile quand celui-ci n'est pas en train d'effectuer le (ou les) séjour(s) de vacances. Cette solution est plutôt utilisée par les parents d'enfants âgés de 5 à 8 ans.

- * En revanche, quand les deux conjoints travaillent, on est obligé de faire appel à une baby-sitter. L'enfant peut être confié à une « nounou » bénévole (famille, amis, frères, sœurs) ou rémunérée. Ce sont les foyers disposant de revenus intermédiaires (6 000 à 20 000 F/mois) qui font plus fréquemment appel à cette solution. A noter que ce sont encore les plus petits (5-8 ans) qui sont plutôt concernés.
- * Si l'on est plus aisé (cadre supérieur, foyer disposant de plus de 20 000 F) ou que l'on habite dans une ville offrant davantage d'opportunités pour occuper les enfants à l'extérieur, les jeunes passent une partie de leurs mois d'été dans un centre de loisirs ou pratiquent une activité spécifique. Ce serait un peu plus le cas des garçons que des filles.
- * Enfin, si l'enfant est plus grand (plus de 14 ans), il reste alors seul ou avec des copains, sans activité spécifique.

Tableau 53

Principales solutions adoptées quand les enfants étaient présents, chez eux, en juillet-août 1998

- Champ : enfants partis en vacances, mais restés à domicile au moins 1 jour en juillet-août 1998 -

(en %)

Groupes les plus concernés dans chaque cas :

Il est resté avec vous ou votre conjoint	Il a été gardé (par des parents, des amis ou par une baby-sitter)	Il a été dans un centre de loisirs ou a pratiqué une activité spécifique	Il est resté seul ou avec des copains (sans activités spécifiques)
Femme au foyer..... 68	Indépendant 21	Profession intermédiaire..... 23	Enfant âgé de 14 à 18 ans... 31
Moins de 6 000 F/mois..... 66	6 000 à 20 000 F/mois..... 21	20 000 à 100 000 hab 23	Employé 22
Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre étant inactif..... 63	25-39 ans..... 21	Indépendant..... 21	40-59 ans 21
Chômeur..... 60	Cadre supérieur..... 20	Sexe de l'enfant : garçon 21	
10 000 à 15 000 F/mois 60	Vit en couple, les 2 conjoints travaillent..... 20	Cadre supérieur 20	
Enfant âgé de 5 à 8 ans 60	Enfant âgé de 5 à 8 ans 20	Plus de 20 000 F/mois 20	
		Francilien 20	
Ensemble 49	Ensemble 17	Ensemble 17	Ensemble 16

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 68 % des femmes au foyer concernées déclarent que leur enfant est resté avec eux ou leur conjoint en juillet - août 1998 quand il n'était pas en vacances d'été (contre 49 % en moyenne dans l'ensemble de la population concernée).

Chapitre III

Les vacances des enfants de 5 à 18 ans : les principaux types de séjour effectués

La méthode de classement adoptée pour le questionnaire (recueil d'informations sur le premier séjour, puis sur le second), les techniques utilisées pour apprécier au mieux les différents cumuls de situations (recours à des questions multiples sous forme de batteries de « oui-non ») et la taille de l'échantillon ne nous permettent pas de croiser simultanément entre elles l'ensemble des caractéristiques des séjours de vacances des enfants de 5 à 18 ans.

Nous avons donc choisi, dans ce chapitre, de lever cette difficulté en présentant une analyse synthétique pour **un certain nombre de situations-types**, celles qui l'on peut considérer comme les plus pertinentes parce que les plus fréquemment observées.

Dix-sept situations-types ont ainsi été identifiées, se rattachant chacune à l'une des dimensions du questionnaire. Nous avons donc choisi d'analyser en détail (dans chaque cas est indiqué le pourcentage d'enfants de 5 à 18 ans concernés) :

Quatre modes d'hébergement :

- | | | |
|----|---|--------|
| 1. | L'enfant est parti en camping | (20 %) |
| 2. | L'enfant est parti dans la famille proche | (27 %) |
| 3. | L'enfant est parti en location ou en gîte rural | (16 %) |
| 4. | L'enfant est parti en colonies de vacances | (8 %) |

Quatre destinations :

- | | | |
|----|---|--------|
| 5. | L'enfant est parti à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique | (25 %) |
| 6. | L'enfant est parti à la mer, sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'Azur, Corse | (17 %) |
| 7. | L'enfant est parti à la campagne | (24 %) |
| 8. | L'enfant est parti à la montagne | (13 %) |

Cinq modes d'accompagnement de l'enfant :

- | | | |
|-----|--|--------|
| 9. | L'enfant est parti avec ses deux parents uniquement | (25 %) |
| 10. | L'enfant est parti avec ses parents et des adultes proches (famille, amis) | (11 %) |
| 11. | L'enfant est parti seul (sans parents ou grands-parents, sans adultes proches) | (14 %) |
| 12. | L'enfant est parti avec des adultes proches, mais sans ses parents | (12 %) |
| 13. | L'enfant est parti avec seulement ses grands-parents | (10 %) |

Quatre types d'activités pratiquées :

- | | | |
|-----|---|--------|
| 14. | L'enfant a pratiqué un sport habituellement exercé pendant l'année | (27 %) |
| 15. | L'enfant a pratiqué un sport exercé habituellement pendant ses vacances | (34 %) |
| 16. | L'enfant a pratiqué un sport découvert pendant ces vacances | (21 %) |
| 17. | L'enfant a pratiqué une activité culturelle, d'éveil ou linguistique | (21 %) |

Pour chaque type de séjour ainsi déterminé, on trouvera ci-après une fiche commentée mettant en évidence **les principales caractéristiques des enfants ayant pratiqué ce séjour**. Par exemple, quand l'enfant est parti seul, on constate qu'il est parti plus souvent à la campagne, avec une colonie de vacances et qu'il a pratiqué un sport découvert pendant son séjour.

Présentation des fiches de synthèse

Dix-sept fiches signalétiques sont donc commentées ci-après. Elles sont toutes élaborées sur le même modèle. Présentons le schéma qui a présidé à leur construction.

- Chaque situation-type recense tous les enfants, partis en vacances en été 1998, **ayant pratiqué au moins une fois un séjour de ce type en juillet-août 1998**, que ce soit pour un premier ou un second séjour (pour ceux qui en ont fait plusieurs dans cette période). Par exemple, la fiche I est relative aux enfants partis au moins une fois en camping en été 1998. Cela concerne, au total, 20% de l'ensemble des enfants de 5 à 18 ans (ou 27% des partants de cet âge).
- Chaque fiche est divisée en **trois cartouches** fournissant un ensemble d'informations homogènes : le 1^{er} encadré est consacré aux caractéristiques de l'enfant ayant effectué ce séjour (âge, sexe) ; le deuxième souligne, à partir des informations tirées de l'échantillon « en base séjours »²⁰, les caractéristiques remarquables de ce séjour (destination, activités, ...); enfin, le dernier encadré présente les caractéristiques socio-démographiques remarquables du parent de l'enfant parti (le parent qui a été interviewé).
- **Seules figurent dans chaque cas les informations caractéristiques**, c'est-à-dire celles qui constituent les plus fortes particularités par rapport à la moyenne.

Pour les données socio-démographiques, les écarts sont calculés par rapport aux caractéristiques de l'ensemble des enfants de 5 à 18 ans -et de leurs parents- présents dans l'enquête.

Pour les caractéristiques du séjour, les écarts sont calculés par rapport à l'ensemble des séjours effectués par les enfants partis en été 1998.

²⁰ Voir, en annexe II, une présentation succincte du principe de construction de l'échantillon en « base séjours » et des principaux résultats qu'il permet d'obtenir.

Par exemple, parmi les enfants **partis en camping** (fiche I), 58% sont **des garçons** (+ 4 points par rapport à la moyenne) ; 62% appartiennent à un foyer composé **d'un couple où les deux conjoints sont actifs** (+ 14 points par rapport à la moyenne) ; 40% des séjours en camping des enfants sont effectués avec les parents seuls, sans autres adultes proches (+ 15 points par rapport à la moyenne) ; 39% ont été effectués **à la mer sur le littoral « Mer du Nord – Bretagne – Atlantique »** (+ 12 points par rapport à la moyenne).

Fiche I

**Les enfants partis en camping
(20 % des enfants âgés de 5 à 18 ans)**

20 % des enfants âgés de 5 à 18 ans sont partis au moins une fois en camping pendant leurs vacances d'été 1998. Ce mode d'hébergement a davantage concerné **les garçons** que les filles.

Les séjours qui ont été effectués en camping sont, avant tout, l'occasion de **détente commune pour l'ensemble de la cellule familiale** : 40 % des séjours passés en camping ont concerné un enfant accompagné de ses deux parents (15 points de plus que dans l'ensemble des séjours). Néanmoins, ce mode d'hébergement **favorise également les retrouvailles familiales au sens large**, c'est-à-dire va jusqu'à s'étendre aux adultes proches : 20 % des séjours en camping ont été effectués avec les parents et avec des adultes proches (amis, oncles...), soit 9 points de plus qu'en moyenne.

C'est le **littoral atlantique** qui a été la destination privilégiée des campeurs : 39 % des vacances en camping s'y sont déroulées, alors que le littoral atlantique accueille en moyenne 27 % des séjours de vacances des enfants. D'une durée moyenne d'environ deux semaines, ces séjours ne sont pas l'occasion, pour les enfants, de pratiquer des activités d'éveil, culturelles ou linguistiques.

Ce mode d'hébergement est davantage pratiqué par les enfants dont les parents sont des **actifs occupés**, et principalement des **couples bi-actifs** (62 % des cas). Ces enfants sont issus plus souvent qu'en moyenne de milieux de cadres moyens, d'ouvriers et de titulaires, dans leur foyer, de 15 000 à 20 000 F de revenus mensuels, c'est-à-dire **issus des couches intermédiaires de la population**. Les trois quarts des parents concernés ne disposent que d'un niveau BEPC ou d'un niveau Bac (soit 11 points de plus qu'en moyenne).

(en %)

Fiche I A été au moins une fois en camping pendant les vacances d'été - 20 % des enfants âgés de 5 à 18 ans -			
<i>Catégories sur-représentées dans le groupe</i>	Pourcentage dans le groupe	Ensemble	Ecart

Caractéristiques de l'enfant :			
Garçon.....	58	54	+ 4

Caractéristiques du séjour²¹ :			
Accompagnement :			
Les deux parents seuls.....	40	25	+ 15
Les parents et des amis.....	20	11	+ 9
Destination :			
A la mer, littoral mer du nord, Bretagne Atlantique.....	39	27	+ 12
Activités pratiquées :			
N'a pas pratiqué d'activités culturelles, d'éveil, etc.....	84	77	+ 7
Durée moyenne du séjour	16 jours	16 jours	-

Caractéristiques du répondant :			
Vit en couple, les deux conjoints sont actifs	62	48	+ 14
Titulaire du baccalauréat seul	21	13	+ 8
Titulaire, dans son foyer, d'un revenu de 15 000 à 20 000F/mois.....	26	18	+ 8
Homme.....	53	45	+ 8
Réside dans une agglomération provinciale de 100 000 hab. et plus	33	26	+ 7
Actif occupé	71	67	+ 4
Profession intermédiaire.....	20	17	+ 3
Ouvrier	25	22	+ 3
Titulaire du Bepc ou d'un diplôme technique	54	51	+ 3

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 58 % des enfants partis au moins une fois en vacances en camping en été 1998 sont des garçons, contre 54 % dans l'ensemble des enfants de 5 à 18 ans.

²¹ Sur la description des séjours, voir aussi annexe III.

Fiche II

**Les enfants partis dans la famille proche
(27 % des enfants âgés de 5 à 18 ans)**

27 % des enfants âgés de 5 à 18 ans ont au moins une fois séjourné, en été 1998, chez de la famille proche. Cet énoncé masque, en fait, d'importantes disparités selon l'âge de l'enfant : en vérité, **près de la moitié de ces enfants (46 % exactement) sont âgés de 5 à 8 ans**. Ce sont donc surtout les « petits », et même un peu plus les filles, qui passent ainsi leur vacances chez des membres de leur famille proche.

Ce type de séjour se distingue principalement par **l'absence des parents** : pour 31 % de ces séjours, l'enfant est uniquement accompagné de ses grands-parents et dans 18 % des cas, il est parti avec des proches ou des amis. Ce type de séjour permet donc aux parents d'envoyer leurs enfants en vacances quand ils ne sont pas disponibles pour les accompagner. La campagne, et dans une moindre mesure la ville, sont là les destinations les plus courantes.

On pourrait croire que ces séjours sont moins « actifs » puisque les enfants y pratiquent moins fréquemment qu'en moyenne des activités culturelles ou sportives de toute nature. Cependant, il faut rappeler la jeunesse des enfants concernés.

Diplômés du supérieur, disposant de revenus élevés et résidant plutôt en région parisienne, les parents de ces enfants sont issus de **milieux favorisés**. Ces jeunes ont d'ailleurs l'occasion de partir avec leurs parents une autre partie de l'été : 61% des enfants hébergés chez de la famille proche pour un séjour effectué pendant l'été 1998, ont fait au moins deux séjours de vacances pendant cet été-là (contre 46% en moyenne pour l'ensemble des partants).

(en %)

Fiche II L'enfant est parti au moins une fois dans la famille proche - 27 % des enfants âgés de 5 à 18 ans -			
<i>Catégories sur-représentées dans le groupe</i>	Pourcentage dans le groupe	Ensemble	Ecart

Caractéristiques de l'enfant :			
Enfant âgé de 5 à 8 ans.....	46	32	+ 14
Fille	51	46	+ 5

Caractéristiques du séjour²² :			
Accompagnement :			
Les grands-parents seuls	31	11	+ 20
Uniquement des adultes proches (amis, oncles...)	18	13	+ 5
Destination :			
La campagne	39	26	+ 13
La ville	15	7	+ 8
Activités pratiquées :			
N'a pas découvert d'activités sportives pendant ce séjour	89	78	+ 11
N'a pas pratiqué d'activités culturelles, d'éveil, etc.....	82	77	+ 5
Durée moyenne du séjour	17 jours	16 jours	-

Caractéristiques du répondant :			
25-39 ans	62	50	+ 12
Diplômé du supérieur.....	28	17	+ 11
Francilien	21	13	+ 9
Titulaire d'un revenu supérieur à 20 000F/mois	24	18	+ 6
Employé	29	23	+ 6
Femme.....	60	55	+ 5
Profession intermédiaire.....	22	17	+ 5

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 46 % des enfants qui partent en vacances dans de la famille proche sont âgés de 5 à 8 ans, soit 14 points de plus que dans l'ensemble des enfants de 5 à 18 ans.

²² Sur la description des séjours, voir aussi annexe III.

Fiche III

**Les enfants partis en location (ou en gîte rural)
(16 % des enfants âgés de 5 à 18 ans)**

Ce type de séjour se caractérise par trois éléments principaux :

- D'abord, **cette formule s'adresse en priorité aux couches aisées de la population** : 57 % des parents d'enfants ayant passé une partie de leurs vacances en location disposent, dans leur foyer, de plus de 15 000 F de revenus mensuels (soit 21 points de plus que chez l'ensemble des parents d'enfants de 5 à 18 ans). On retrouve également, dans cette forme de vacances, davantage de diplômés du supérieur (31 %, + 14 points), de cadres moyens et de couples dont les deux conjoints travaillent. Par ailleurs, ce mode d'hébergement séduit un peu plus les habitants des grosses agglomérations (plus de 100 000 habitants) ou de la région parisienne.
- En second lieu, dans la grande majorité des cas, **l'enfant est accompagné de ses deux parents** : dans plus de la moitié de ces séjours (53 % exactement), l'enfant n'est accompagné que par ses deux parents (28 points de plus qu'en moyenne) et dans 18 % des cas, des adultes proches viennent s'ajouter à la cellule familiale. Au total, les deux parents accompagnent leur enfant dans plus de sept séjours en location sur dix.
- Enfin, si la majorité de ces séjours se déroulent **en bordure de mer** (61 %, 17 points de plus qu'en moyenne), signalons tout de même que **cette formule se prête un peu plus fréquemment à un séjour dans un pays européen** (12 %, + 5 points), offrant ainsi davantage la possibilité aux enfants de pratiquer des activités culturelles, d'éveil et sans doute linguistiques (29 %, + 6 points).

(en %)

Fiche III L'enfant est parti au moins une fois en location (ou gîte rural) - 16 % des enfants âgés de 5 à 18 ans -			
<i>Catégories sur-représentées dans le groupe</i>	Pourcentage dans le groupe	Ensemble	Ecart

Caractéristiques de l'enfant :			
Sexe de l'enfant : fille	50	46	+ 4

Caractéristiques du séjour²³ :			
Accompagnement :			
Les deux parents seuls.....	53	25	+ 28
Les parents et d'autres adultes proches	18	11	+ 7
Destination :			
A la mer, littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'azur.....	26	17	+ 9
A la mer, littoral mer du nord, Bretagne Atlantique.....	35	27	+ 8
A l'étranger, dans un pays européen	12	7	+ 5
A la montagne	18	14	+ 4
Activités pratiquées :			
A pratiqué une activité culturelle, d'éveil, linguistique ...	29	23	+ 6
Durée moyenne du séjour	16 jours	16 jours	-

Caractéristiques du répondant :			
Titulaire d'un revenu supérieur à 15 000 F/mois	57	36	+ 21
Profession intermédiaire.....	33	17	+ 16
Diplômé du supérieur	31	17	+ 14
Vit en couple, les deux conjoints sont actifs	62	48	+ 14
40-59 ans.....	56	46	+ 10
Homme.....	50	45	+ 5
Réside dans une agglomération provinciale de 100 000 hab. et plus	30	26	+ 4
Francilien	17	13	+ 4

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 57 % des parents d'enfants qui ont effectué au moins un séjour dans une location disposent, dans leur foyer, de plus de 15 000 F/mois, contre 36 % dans l'ensemble des parents d'enfants de 5 à 18 ans.

²³ Sur la description des séjours, voir aussi annexe III.

Fiche IV

**Les enfants partis en colonies de vacances
(8 % des enfants âgés de 5 à 18 ans)**

8 % des enfants âgés de 5 à 18 ans sont partis en colonies de vacances. La majorité de ces séjours se sont déroulés **à la campagne** (31 %) ou **à la montagne** (29 %). La durée moyenne du séjour a été de 18 jours, signe que cette formule permet à l'enfant de partir un peu plus longtemps. Dans ces conditions, ce sont davantage des **enfants de 9 à 13 ans** qui partent en colonies, et surtout **des garçons**.

Notons, par ailleurs, que ces séjours en colonies permettent aux enfants aussi bien de s'adonner à un sport pratiqué toute l'année que de découvrir de nouvelles activités sportives. 43 % d'entre eux y ont même pratiqué une activité culturelle. Il semble bien que les colonies soient avant tout **un espace propice aux découvertes**, tant sportives que culturelles. Elles constituent l'une des formules de vacances les plus riches parmi toutes celles présentées ici.

Enfin, c'est parmi les classes populaires ou les **classes moyennes** que se recrutent principalement les parents concernés : environ un tiers d'entre eux (28 %) sont **d'origine ouvrière**. Sont également sur-représentés dans ce groupe des enfants de quadra et quinquagénaires, titulaires de revenus compris entre 15 000 et 20 000 Francs par mois.

(en %)

Fiche IV L'enfant est parti au moins une fois en colonies de vacances - 8 % des enfants âgés de 5 à 18 ans -			
<i>Catégories sur-représentées dans le groupe</i>	Pourcentage dans le groupe	Ensemble	Ecart

Caractéristiques de l'enfant :			
Enfant âgé de 9 à 13 ans.....	52	33	+ 19
Sexe de l'enfant : garçon.....	62	54	+ 8

Caractéristiques du séjour²⁴ :			
Destination :			
A la montagne.....	29	14	+ 15
A la campagne.....	31	26	+ 5
Activités pratiquées :			
Un sport pratiqué toute l'année.....	48	32	+ 16
Une activité sportive découverte pendant les vacances....	64	22	+ 42
A pratiqué une activité culturelle, d'éveil, linguistique ...	43	23	+ 20
Durée moyenne du séjour	18 jours	16 jours	-

Caractéristiques du répondant :			
Vit en couple, les deux conjoints travaillent.....	65	48	+ 17
40-59 ans.....	58	46	+ 11
Titulaire d'un revenu de 15 000 à 20 000 F/mois.....	27	18	+ 9
Réside dans un commune de moins de 20 000 hab.....	53	45	+ 8
Ouvrier.....	28	22	+ 6
Non-diplômé.....	26	20	+ 6
Homme.....	50	45	+ 4

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 62 % des enfants de 5 à 18 ans qui partent en colonies de vacances sont des garçons, soit 8 points de plus qu'en moyenne.

²⁴ Sur la description des séjours, voir aussi annexe III.

Fiche V

**Les enfants partis sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique
(25 % des enfants âgés de 5 à 18 ans)**

Le littoral « Atlantique, Bretagne ou Mer du Nord » constitue la destination privilégiée pour les séjours de vacances des enfants de 5 à 18 ans : près d'un sur quatre y a effectué au moins un séjour en été 1998. On note une légère sur-représentation des enfants en bas âge (5 à 8 ans), pour lesquels la mer est peut-être une destination appréciée. Cette destination est cependant très bien placée quelque soit l'âge de l'enfant.

Durant ce type de séjour, **l'enfant est le plus souvent accompagné par ses parents**. Ce sont alors les principaux modes d'hébergement marchand – **le camping ou la location** – qui sont les plus fréquentés. Cette formule de vacances n'est pas l'occasion d'une pratique sportive intense : au mieux, elle favorise la pratique d'un sport que l'enfant pratique déjà le reste de l'année. Il faut croire que les « sports de plage », en tête desquels on peut trouver la natation, ne sont pas véritablement considérés comme des activités sportives en tant que telles.

En raison du coût de l'hébergement, la clientèle de cette forme de vacances s'adresse plus fréquemment à des **catégories favorisées** : titulaires de revenus supérieurs à 20 000 F/mois, diplômés du supérieur, couples dont les deux conjoints travaillent, etc.

(en %)

Fiche V L'enfant est parti au moins une fois en France, à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique - 25 % des enfants âgés de 5 à 18 ans -			
<i>Catégories sur-représentées dans le groupe</i>	Pourcentage dans le groupe	Ensemble	Ecart

Caractéristiques de l'enfant :			
Enfant âgé de 5 à 8 ans.....	35	32	+ 3

Caractéristiques du séjour²⁵ :			
Accompagnement :			
Les deux parents seuls.....	34	25	+ 9
Mode d'hébergement :			
Le camping.....	30	20	+ 10
La location, le gîte rural.....	23	17	+ 6
Activités pratiquées :			
Un sport pratiqué toute l'année.....	37	32	+ 5
Durée moyenne du séjour	16 jours	16 jours	-

Caractéristiques du répondant :			
Titulaire d'un revenu supérieur à 20 000F/mois.....	26	18	+ 8
Francilien.....	19	13	+ 6
Vit en couple, les deux conjoints sont actifs.....	54	48	+ 6
Profession intermédiaire.....	22	17	+ 5
Titulaire du baccalauréat seul.....	17	13	+ 5
Diplômé du supérieur.....	21	17	+ 5

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : Alors que 18 % des parents d'enfants âgés de 5 à 18 ans sont titulaires d'un revenu supérieur à 20 000 Francs par mois, c'est le cas de 26 % des parents dont l'enfant est parti en vacances d'été sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique, soit un écart de 8 points.

²⁵ Sur la description des séjours, voir aussi annexe III.

Fiche VI

Les enfants partis sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'Azur, Corse (17 % des enfants âgés de 5 à 18 ans)

Entre les séjours de vacances qui se déroulent sur la côte atlantique et ceux qui ont lieu sur la côté méditerranéenne, on note globalement de fortes convergences (par exemple, ils s'adressent tous deux davantage à des enfants en bas âge). Cependant, on voit apparaître quelques différences :

- C'est avant tout la **cellule familiale resserrée**, les deux parents et l'enfant, qui fait le choix de cette destination (40 %, 15 points de plus qu'en moyenne). Cependant, **la présence d'adultes proches est un peu plus fréquente qu'en moyenne** (15 %, + 4 points), signe que cette destination favorise davantage les retrouvailles familiales considérées au sens large. Par ailleurs, ici la location s'impose, au détriment du camping, comme le mode d'hébergement privilégié. A noter que 88 % des enfants concernés n'ont pas pratiqué d'activités culturelles, d'éveil ou linguistique pendant ces séjours (soit 11 points de plus que dans l'ensemble des séjours de vacances des enfants).
- Alors que les séjours de vacances au bord de la Mer du Nord et de l'Atlantique s'adressent à une clientèle relativement aisée, on observe que les parents qui accompagnent, ou envoient, leurs enfants en vacances sur la Côte d'Azur appartiennent plutôt aux **classes moyennes**. Ce sont, en effet, davantage de **diplômés du bac seul** et des **employés**, disposant cependant de revenus **confortables** (entre 15 000 et 20 000 F mensuels). On sait par ailleurs que depuis quelques années, la Côte d'Azur enregistre un déclin de fréquentation. Les résultats obtenus ici montrent peut-être que ce sont les couches les plus aisées de la population, généralement plus modernistes, qui auraient davantage modifié leurs habitudes sur ce point.

(en %)

Fiche VI L'enfant est parti au moins une fois en France, à la mer, sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'Azur, Corse - 17 % des enfants âgés de 5 à 18 ans -			
<i>Catégories sur-représentées dans le groupe</i>	Pourcentage dans le groupe	Ensemble	Ecart

Caractéristiques de l'enfant :			
Sexe de l'enfant : fille	52	46	+ 6
Enfant âgé de 5 à 8 ans.....	36	32	+ 4

Caractéristiques du séjour²⁶ :			
Accompagnement :			
Les deux parents seuls.....	40	25	+ 15
Les parents et des adultes proches	15	11	+ 4
Mode d'hébergement :			
La location, le gîte rural	27	17	+ 10
Activités pratiquées :			
N'a pas découvert de sport à cette occasion.....	85	78	+ 7
N'a pas pratiqué d'activités culturelles, d'éveil, etc.....	88	77	+ 11
Durée moyenne du séjour	16 jours	16 jours	-

Caractéristiques du répondant :			
Titulaire d'un revenu de 15 000 à 20 000 F/mois	27	18	+ 9
Francilien	21	13	+ 8
40-59 ans.....	51	46	+ 5
Homme.....	50	45	+ 5
Employé.....	28	23	+ 5
Titulaire du baccalauréat seul	17	13	+ 4

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : Alors que 23 % des parents d'enfants âgés de 5 à 18 ans sont des employés, c'est le cas de 28 % des parents dont l'enfant est parti en vacances d'été sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'Azur, Corse, soit un écart de 5 points.

²⁶ Sur la description des séjours, voir aussi annexe III.

Fiche VII

Les enfants partis à la campagne
(24 % des enfants âgés de 5 à 18 ans)

Les séjours de vacances des enfants à la campagne sont très fortement typés et ne sont pas du tout assimilables à la vogue du « tourisme vert » qui a pu être mise en évidence dans des études précédentes. Contrairement aux vacances à la mer, les séjours à la campagne des enfants semblent en effet spécifiquement conçus à leur seule intention.

La première caractéristique de ces séjours est **que, comparé à la moyenne, l'enfant y part beaucoup plus fréquemment sans ses parents** : dans près du quart des séjours à la campagne (23 % exactement), l'enfant est accompagné par **ses grands-parents** (contre 11 % de l'ensemble des séjours) et dans un cas sur cinq (22 % exactement), l'enfant y part seul sans autres adultes proches. Cette absence des parents conditionne fortement le mode d'hébergement : pour 47 % des séjours de vacances à la campagne, les enfants sont logés dans de la famille proche. Le logement « gratuit », qui est une des spécificités du tourisme « à la française »²⁷, est donc le mode d'hébergement privilégié des enfants qui passent leurs vacances à la campagne.

Les parents de ces enfants sont issus **des couches aisées de la population** et sont plutôt **jeunes** (moins de 40 ans). D'ailleurs, souvent **ces parents partent aussi en vacances avec leurs enfants pour un autre séjour**²⁸.

Au total, les séjours à la campagne -et dans la famille proche- sont probablement un moyen d'avancer ou de prolonger un peu les vacances des enfants (surtout les plus jeunes) quand les parents travaillent (d'ailleurs, souvent, dans ces cas, les deux parents exercent une activité professionnelle).

²⁷ Cf. « Réinventer les vacances : la nouvelle galaxie du tourisme », La Documentation Française, 1998.

²⁸ En effet, 67% des enfants partis à la campagne ont effectué au moins un autre séjour pendant le même été (contre 46% des partants en moyenne).

(en %)

Fiche VII L'enfant est parti au moins une fois en France, à la campagne - 24 % des enfants âgés de 5 à 18 ans -			
<i>Catégories sur-représentées dans le groupe</i>	Pourcentage dans le groupe	Ensemble	Ecart

Caractéristiques de l'enfant :			
Enfant âgé de 5 à 8 ans.....	42	32	+ 10

Caractéristiques du séjour²⁹ :			
Accompagnement :			
Les grands-parents seulement	23	11	+ 12
L'enfant est parti seul, sans adultes proches	22	14	+ 8
Mode d'hébergement :			
La famille proche	47	31	+ 16
Activités pratiquées :			
N'a pas pratiqué un sport habituel de vacances.....	70	60	+ 10
Durée moyenne du séjour	14 jours	16 jours	-

Caractéristiques du répondant :			
Vit en couple, les deux conjoints sont actifs	56	48	+ 8
25-39 ans.....	57	50	+ 7
Titulaire d'un revenu supérieur à 20 000F/mois	24	18	+ 6
Profession intermédiaire.....	21	17	+ 4
Diplômé du supérieur.....	20	17	+ 3

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : Pour 23 % des séjours de vacances qui se sont déroulés à la campagne, l'enfant n'était accompagné que de ses grands-parents, soit 11 points de plus que dans l'ensemble des séjours de vacances des enfants de 5 à 18 ans.

²⁹ Sur la description des séjours, voir aussi annexe III.

Fiche VIII

**Les enfants partis à la montagne
(13 % des enfants âgés de 5 à 18 ans)**

Les séjours de vacances à la montagne s'adressent plus particulièrement aux « moyens », c'est-à-dire aux enfants **âgés de 9 à 13 ans**. Cela s'explique probablement par le fait que toute vivifiante soit-elle, la montagne est souvent jugée comme porteuse de plus de risques et de ce fait, est peut-être moins propice aux vacances des jeunes enfants.

On voit qu'il existe, en réalité, deux formes de séjours à la montagne :

- **Un tiers des enfants partent avec leurs parents**, ayant alors plutôt recours à la location ou au camping pour se loger ;
- **Un quart des enfants partent, au contraire, seuls**, le plus souvent en colonies de vacances.

En tout état de cause, **les vacances à la montagne sont plutôt « actives »** : 37 % de ces séjours permettent à l'enfant de découvrir une activité sportive, soit près de 15 points de plus que dans l'ensemble des séjours. Ils permettent aussi aux enfants de prolonger la pratique d'un sport auquel ils s'adonnent le reste de l'année (37 %, + 5 points).

Ce sont les enfants de cadres moyens ou d'employés, de diplômés du supérieur et de titulaires de revenus élevés qui passent plus fréquemment qu'en moyenne une partie de leurs vacances à la montagne. Les enfants issus de grosses agglomérations s'y rendent aussi plus souvent.

(en %)

Fiche VIII L'enfant est parti au moins une fois en France, à la montagne - 13 % des enfants âgés de 5 à 18 ans -			
<i>Catégories sur-représentées dans le groupe</i>	Pourcentage dans le groupe	Ensemble	Ecart

Caractéristiques de l'enfant :			
Enfant âgé de 9 à 13 ans.....	41	33	+ 7

Caractéristiques du séjour³⁰ :			
Accompagnement :			
L'enfant est parti seul.....	24	14	+ 10
Les deux parents seuls.....	29	25	+ 4
Mode d'hébergement :			
La colonie de vacances.....	17	8	+ 9
La location, le gîte rural.....	23	17	+ 6
Le camping.....	24	20	+ 4
Activités pratiquées :			
Un sport pratiqué toute l'année.....	37	32	+ 5
Un sport découvert pendant ces vacances.....	37	22	+ 15
Durée moyenne du séjour.....	15 jours	16 jours	-

Caractéristiques du répondant :			
Diplômé du supérieur.....	30	17	+ 13
Vit en couple, les deux conjoints sont actifs.....	60	48	+ 12
40-59 ans.....	56	46	+ 10
Titulaire de revenus supérieurs à 15 000F/mois.....	45	36	+ 9
Réside dans une agglomération provinciale de 100 000 hab et plus.....	33	26	+ 7
Employé.....	28	23	+ 5
Profession intermédiaire.....	21	17	+ 4
Francilien.....	17	13	+ 4

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 37 % des séjours de vacances à la montagne permettent à l'enfant de découvrir une activité sportive, soit 15 points de plus que dans l'ensemble des séjours.

³⁰ Sur la description des séjours, voir aussi annexe III.

Fiche IX

**Les enfants partis avec leurs deux parents uniquement
(25 % des enfants âgés de 5 à 18 ans)**

Un quart des enfants âgés de 5 à 18 ans passent au moins une partie de leurs vacances en compagnie de leurs deux parents seulement. Dans bien des ménages, les vacances d'été permettent donc à la cellule familiale de se retrouver dans l'intimité et dans un cadre différent. Parmi les adeptes de cette forme de vacances, **on compte d'ailleurs bien plus de couples dont les deux conjoints travaillent** : dans ces familles, les moments de détente partagés par l'ensemble des membres du foyer ne font peut-être pas légion durant l'année scolaire. On choisit également plus souvent cette formule quand l'enfant a de 9 à 13 ans.

C'est **en bordure de mer** qu'a lieu la grande majorité de ces séjours : 64 % s'y déroulent, soit 20 points de plus que dans l'ensemble des séjours de vacances des enfants. La **location** ou le **camping** sont alors les deux modes d'hébergement les plus appropriés. Pendant ces vacances, les enfants ne pratiquent ni plus, ni moins d'activités sportives ou culturelles que par rapport à l'ensemble des séjours.

Cette forme de départ reste cependant bien plus accessible aux familles dont le **niveau socio-culturel est élevé**, preuve qu'il n'est pas toujours permis à toutes les catégories sociales de profiter des vacances de retrouvailles familiales.

(en %)

Fiche IX Les enfants qui sont partis avec leurs deux parents actuels, sans adultes proches, ni grands-parents - 25 % des enfants âgés de 5 à 18 ans -			
<i>Catégories sur-représentées dans le groupe</i>	Pourcentage dans le groupe	Ensemble	Ecart

Caractéristiques de l'enfant :			
Enfant âgé de 9 à 13 ans.....	37	33	+ 4

Caractéristiques du séjour³¹ :			
Destination :			
A la mer, littoral Mer du Nord, Bretagne Atlantique	37	27	+ 10
A la mer, littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'azur.....	27	17	+ 10
Mode d'hébergement :			
La location, le gîte rural	37	17	+ 20
Le camping.....	34	20	+ 14
Durée moyenne du séjour	15 jours	16 jours	-

Caractéristiques du répondant :			
Vit en couple, les deux conjoints sont actifs	63	48	+ 15
Titulaire de revenus supérieurs à 20 000F/mois.....	32	18	+ 14
Profession intermédiaire.....	28	17	+ 11
Diplômé du supérieur.....	27	17	+ 10
40-59 ans.....	55	46	+ 9
Diplômé du Baccalauréat seul	21	13	+ 8
Francilien	20	13	+ 7
Cadre supérieur	13	7	+ 6
Vit en couple, l'un est actif, l'autre est inactif.....	36	30	+ 6

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : Alors que 18 % des parents d'enfants âgés de 5 à 18 ans sont titulaires d'un revenu supérieur à 20 000 Francs par mois, c'est le cas de 32 % des parents dont l'enfant est parti en vacances d'été avec exclusivement ses deux parents, sans adultes proches, ni grands-parents, soit un écart de 14 points.

³¹ Sur la description des séjours, voir aussi annexe III.

Fiche X

**Les enfants partis avec leurs deux parents et des adultes proches (famille, amis)
(11 % des enfants âgés de 5 à 18 ans)**

Les séjours de vacances durant lesquels l'enfant est accompagné à la fois par ses parents et par des adultes proches sont assez similaires à ceux que nous venons de voir (fiche IX). Derrière les convergences, on voit cependant poindre quelques différences notables :

- Contrairement aux séjours restreints au noyau familial, les séjours ouverts aux amis ou à des parents proches constituent un type de vacances qui semble attirer davantage **les catégories moyennes de la population**. On compte en effet, dans ce groupe, davantage d'enfants d'ouvriers, d'employés ou de titulaires d'un BEPC seulement. Peut-être faut-il y voir le signe que dans ces catégories aux ressources financières un peu moins importantes, on cherche à partir en groupe pour permettre de réduire les frais fixes des vacances : logement, nourriture, transport.
- De cette contrainte économique découle d'ailleurs la seconde différence avec les séjours où l'enfant n'est accompagné que par ses parents : **le camping passe en tête des modes d'hébergement, au détriment de la location**.

Remarquons d'ailleurs qu'il s'agit bien ici, plus souvent qu'en moyenne, du **seul** séjour de vacances effectué par l'enfant³².

³² 58 % des enfants concernés n'ont effectué qu'un seul séjour en été 1998, contre 54 % en moyenne.

(en %)

Fiche X L'enfant est parti avec ses deux parents et des adultes proches (famille ou amis proches) - 10 % des enfants âgés de 5 à 18 ans -			
<i>Catégories sur-représentées dans le groupe</i>	Pourcentage dans le groupe	Ensemble	Ecart

Caractéristiques de l'enfant :			
Sexe de l'enfant : fille	51	46	+ 5
Enfant âgé de 5 à 8 ans.....	36	32	+ 5

Caractéristiques du séjour³³ :			
Destination :			
A la mer, littoral Mer du Nord, Bretagne Atlantique	35	27	+ 8
A la mer, littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'azur.....	23	17	+ 6
Mode d'hébergement :			
Le camping.....	38	20	+ 18
La location, le gîte rural	30	17	+ 13
Durée moyenne du séjour	14 jours	16 jours	-

Caractéristiques du répondant :			
Titulaire d'un revenu de 15 000 à 20 000 F/mois	33	18	+ 15
Titulaire du Bepc ou d'un diplôme technique inf. au bac	61	51	+ 10
Ouvrier	31	22	+ 9
Employé	30	23	+ 7

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : Alors que 22 % des parents d'enfants âgés de 5 à 18 ans sont ouvriers, c'est le cas de 31 % des parents dont l'enfant est parti en vacances d'été avec à la fois ses deux parents actuels et des adultes proches, soit un écart de 9 points.

³³ Sur la description des séjours, voir aussi annexe III.

Fiche XI

**Les enfants partis seuls
(14 % des enfants âgés de 5 à 18 ans)**

14 % des enfants de 5 à 18 ans partent en vacances seuls. On compte en vérité, parmi eux, beaucoup plus **d'adolescents** qu'en moyenne : 47 % d'entre eux sont âgés de 14 à 18 ans, contre 35 % de l'ensemble des enfants. Les « moyens », c'est à dire les 9-13 ans, sont également davantage concernés.

La colonie de vacances compte pour une moitié de ce type de séjours (48 % exactement). Les clubs de vacances de type associatif sont également une formule un peu plus souvent retenue.

En tout état de cause, **la campagne et la montagne** sont les destinations qui ont les faveurs de ces enfants. **Ces vacances sont d'ailleurs très riches en activités de toutes sortes** : elles favorisent la pratique, la découverte d'un sport ainsi que la participation à des activités culturelles, d'éveil ou linguistiques.

Les enfants étant plus âgés, leurs parents le sont aussi : 68 % des enfants partis seuls ont des parents âgés de 40 à 59 ans, soit 22 points de plus qu'en moyenne. Ils sont issus de **milieux urbains, dotés d'un capital culturel et économique forts**.

(en %)

Fiche XI L'enfant est parti seul - 14 % des enfants âgés de 5 à 18 ans -			
<i>Catégories sur-représentées dans le groupe</i>	Pourcentage dans le groupe	Ensemble	Ecart

Caractéristiques de l'enfant :			
Enfant âgé de 14 à 18 ans.....	47	35	+ 12
Enfant âgé de 9 à 13 ans.....	41	33	+ 8

Caractéristiques du séjour³⁴ :			
Destination :			
A la campagne.....	39	26	+ 13
A la montagne.....	23	14	+ 9
Mode d'hébergement :			
La colonie de vacances.....	48	8	+ 40
Le club ou village de vacances de type associatif.....	11	4	+ 7
Activités pratiquées :			
Un sport pratiqué habituellement pendant les vacances...	46	40	+ 6
Un sport découvert pendant ces vacances.....	59	22	+ 37
A pratiqué une activité culturelle, d'éveil, linguistique ...	40	23	+ 17
Un sport pratiqué toute l'année	40	32	+ 8
Durée moyenne du séjour	15 jours	16 jours	-

Caractéristiques du répondant :			
40-59 ans.....	68	46	+ 22
Titulaire d'un revenu supérieur à 15 000 F/mois.....	51	36	+ 15
Diplômé du supérieur.....	24	17	+ 7
Réside dans une agglomération provinciale de 100 000 hab. et plus	31	26	+ 5
Cadre supérieur	10	7	+ 3

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 47 % des enfants qui partent au moins une fois seuls sont âgés de 14 à 18 ans, soit 12 points de plus que dans l'ensemble des enfants de 5 à 18 ans.

³⁴ Sur la description des séjours, voir aussi annexe III.

Fiche XII

**Les enfants partis sans leurs parents, mais avec des adultes proches (famille, amis)
(12 % des enfants âgés de 5 à 18 ans)**

Ce sont les enfants âgés de **14 à 18 ans**, et plutôt **des filles**, que les parents confient à des amis ou à de la famille proche pour les vacances. Dans la plupart des cas, les enfants séjournent probablement au domicile de ces personnes puisque les enfants sont effectivement hébergés, dans les trois quarts des cas, chez des amis ou dans de la famille proche. **La ville**, destination dans l'ensemble assez minoritaire (7 % des séjours), **devient un lieu de villégiature plus courant avec ce type de formule** (23 % de ces séjours).

Ces vacances ne se singularisent pas beaucoup de l'ensemble des séjours qui s'offrent à nos « chères têtes blondes » ; encore faut-il noter qu'elles sont moins propices à la découverte d'activités sportives.

Deux remarques complémentaires méritent d'être formulées :

- Les parents de ces enfants sont plutôt issus de la **classe moyenne** (cadre moyen, niveau BEPC ou baccalauréat), et des grandes agglomérations de province.
- Dans 70% des cas, les enfants concernés ont effectués au moins **un autre séjour** pendant le même été.

(en %)

Fiche XII L'enfant est parti seul, avec des adultes proches (familles ou amis proches) - 12 % des enfants âgés de 5 à 18 ans -			
<i>Catégories sur-représentées dans le groupe</i>	Pourcentage dans le groupe	Ensemble	Ecart

Caractéristiques de l'enfant :			
Enfant âgé de 14 à 18 ans.....	51	35	+ 16
Sexe de l'enfant : fille	53	46	+ 7

Caractéristiques du séjour³⁵ :			
Destination :			
En ville	23	7	+ 16
Mode d'hébergement :			
Les amis	30	8	+ 22
La famille proche	45	31	+ 14
Activités pratiquées :			
N'a pas découvert de sport pendant ces vacances.....	91	78	+ 13
Durée moyenne du séjour	14 jours	16 jours	-

Caractéristiques du répondant :			
Réside dans une agglomération provinciale de 100 000 hab. et plus	49	42	+ 7
Titulaire du baccalauréat (ou d'un diplôme technique de niveau bac)	19	13	+ 6
40-59 ans.....	52	46	+ 6
Titulaire du Bepc ou d'un diplôme technique (inf. au bac)	57	51	+ 6
Titulaire d'un revenu de 15 000 à 20 000 F/mois	24	18	+ 6
Profession intermédiaire.....	22	17	+ 5

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 91 % des séjours de vacances que les enfants de 5 à 18 ans ont passés uniquement avec des adultes proches ne leur ont pas permis de découvrir une activité sportive, contre 78 % de l'ensemble des séjours.

³⁵ Sur la description des séjours, voir aussi annexe III.

Fiche XIII

**Les enfants partis uniquement avec leurs grands-parents
(10 % des enfants âgés de 5 à 18 ans)**

Comme les vacances à la campagne, dont ils sont en vérité assez proches, les séjours que les enfants passent avec leurs grands-parents répondent à un certain nombre de caractéristiques précises :

- **Ce sont surtout les « petits » qui sont concernés** : on compte en effet, parmi les enfants ayant effectué au moins un séjour avec leurs grands-parents, 56 % de 5-8 ans, soit 24 points de plus que dans l'ensemble des enfants de 5 à 18 ans.
- Ensuite, on peut raisonnablement faire l'hypothèse que **les enfants sont, dans la grande majorité des cas, accueillis au domicile même de leurs grands-parents** : pour 86 % de ces séjours, l'enfant est hébergé par de « la famille proche ». Ce mode d'hébergement contraint donc forcément la destination des vacances : 54 % de ces séjours s'effectuent à la campagne, soit 28 points de plus qu'en moyenne.
- **Cette formule** de vacances moins coûteuse pour les parents **attire des catégories sociales un peu moins aisées** : on rencontre davantage, parmi les parents de ces enfants, de chômeurs, d'employés ou de cadres moyens. Comme les enfants concernés sont plutôt jeunes, les parents sont âgés de moins de 40 ans.
- Enfin, cette formule est une **solution complémentaire à un autre séjour** : 83% des enfants concernés ont effectué au moins un autre séjour pendant le même été (contre 46% des enfants partis, en moyenne).

(en %)

Fiche XIII L'enfant est parti uniquement avec ses grands-parents - 10 % des enfants âgés de 5 à 18 ans -			
<i>Catégories sur-représentées dans le groupe</i>	Pourcentage dans le groupe	Ensemble	Ecart

Caractéristiques de l'enfant :			
Enfant âgé de 5 à 8 ans.....	56	32	+ 24
Sexe de l'enfant : garçon.....	62	54	+ 8

Caractéristiques du séjour³⁶ :			
Destination :			
A la campagne.....	54	26	+ 28
Mode d'hébergement :			
La famille proche.....	86	31	+ 55
Activités pratiquées :			
N'a pas pratiqué un sport habituel de vacances.....	70	60	+ 10
N'a pas découvert de sport pendant ces vacances.....	86	78	+ 8
N'a pas pratiqué d'activités culturelles, d'éveil, etc.....	96	77	+ 19
Durée moyenne du séjour.....	13 jours	16 jours	-

Caractéristiques du répondant :			
25-39 ans.....	70	50	+ 20
Employé.....	31	23	+ 8
Titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme technique de niveau bac.....	20	13	+ 8
Chômeur.....	20	12	+ 8
Profession intermédiaire.....	24	17	+ 7
Diplômé du supérieur.....	24	17	+ 7
Francilien.....	17	13	+ 4

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 56 % des enfants qui sont partis en vacances uniquement avec leurs grands-parents sont âgés de 5 à 8 ans, soit 24 points de plus que dans l'ensemble des enfants.

³⁶ Sur la description des séjours, voir aussi annexe III.

Fiche XIV

**Les enfants qui ont pratiqué la (ou les) activité(s) sportive(s)
qu'ils exercent également le reste de l'année
(27 % des enfants âgés de 5 à 18 ans)**

Ce sont davantage les enfants âgés de **plus de 9 ans**, et les **garçons**, qui ont eu l'occasion de prolonger pendant leurs vacances la pratique du sport auquel ils s'adonnent habituellement le reste de l'année.

Ce type de séjour se distingue, en vérité, assez peu de l'ensemble des séjours : **l'enfant part un peu plus fréquemment seul** (17 % des séjours, + 3 points par rapport à l'ensemble des séjours), ou en colonies de vacances. C'est le **littoral atlantique** qui serait d'ailleurs un peu plus propice à cette forme de départ. En fait, on retiendra surtout que la pratique d'un sport habituel semble également offrir davantage d'opportunités de s'adonner à un autre sport (un sport dit de vacances, ou un sport découvert à cette occasion) ou de participer à des activités d'éveil, culturelles ou linguistiques.

Cette formule s'adresse aux enfants dont les parents sont plutôt âgés de 40 à 59 ans, disposant d'un capital économique et culturel relativement élevés (diplômés du supérieur, titulaires de revenus mensuels supérieurs à 15 000 F nets). Ce constat laisse donc supposer que les séjours « actifs » sont plus onéreux, et donc plus accessibles dans les couches aisées de la population.

(en %)

Fiche XIV			
L'enfant a pratiqué une (ou des) activité(s) sportive(s) qu'il exerce le reste de l'année - 27 % des enfants âgés de 5 à 18 ans -			
Catégories sur-représentées dans le groupe	Pourcentage dans le groupe	Ensemble	Ecart

Caractéristiques de l'enfant :			
Sexe de l'enfant : garçon.....	59	54	+ 5
Enfant âgé de 9 à 13 ans.....	36	33	+ 3
Enfant âgé de 14 à 18 ans.....	38	35	+ 3

Caractéristiques du séjour³⁷ :			
Accompagnement :			
L'enfant est parti seul.....	17	14	+ 3
Destination :			
A la mer, littoral mer du nord, Bretagne Atlantique.....	30	27	+ 3
Mode d'hébergement :			
La colonie de vacances.....	12	8	+ 4
Activités pratiquées :			
Un sport pratiqué uniquement pendant les vacances.....	68	32	+ 36
Une activité sportive découverte pendant les vacances....	31	22	+ 9
A pratiqué une activité culturelle, d'éveil, linguistique ...	31	23	+ 8
Durée moyenne du séjour	17 jours	16 jours	-

Caractéristiques du répondant :			
Titulaire d'un revenu supérieur à 15 000 F/mois.....	51	36	+ 15
Réside dans une agglomération provinciale de 100 000 hab. et plus	37	26	+ 11
Diplômé du supérieur.....	25	17	+ 8
Titulaire du baccalauréat seul	18	13	+ 5
Cadre supérieur	12	7	+ 5
Profession intermédiaire.....	22	17	+ 5
40-59 ans.....	50	46	+ 4

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : Alors que 36 % des parents d'enfants âgés de 5 à 18 ans sont titulaires d'un revenu supérieur à 15 000 Francs par mois, c'est le cas de 51 % des parents dont l'enfant a pratiqué, pendant ses vacances, un sport qu'il pratique le reste de l'année, soit un écart de 15 points.

³⁷ Sur la description des séjours, voir aussi annexe III.

Fiche XV

**Les enfants qui ont pratiqué une (ou des) activité(s) sportive(s)
à laquelle ils s'adonnent habituellement pendant les vacances
(34 % des enfants âgés de 5 à 18 ans)**

Plus d'un enfant sur trois a l'occasion de partir en vacances en un lieu où il s'adonne à des activités sportives qu'il ne pratique habituellement que dans ce cadre (par exemple, le surf, la voile, l'alpinisme, ...). Ce sont un peu plus **les adolescents** et **les garçons** qui sont concernés par ce type de séjour.

Les caractéristiques de ces départs ne se distinguent presque pas de l'ensemble des séjours, comme si la diversité des sports de vacances faisait elle-même écho à la diversité des lieux, des modes d'hébergement permettant de s'y adonner. Cependant, on observe, à nouveau, qu'une formule de vacances actives favorise la pratique d'autres activités tant sportives que culturelles. En tout état de cause, cela est un peu moins lié qu'en moyenne à un séjour à la campagne.

Les parents de ces enfants sont issus **d'un milieu socio-culturel élevé** et disposent de revenus très confortables (plus de 20 000 francs mensuels dans le foyer). Ils résident plutôt dans de grosses agglomérations.

(en %)

Fiche XV L'enfant a pratiqué une (ou des) activité(s) sportive(s) qu'il exerce régulièrement pendant ses vacances - 34 % des enfants âgés de 5 à 18 ans -			
<i>Catégories sur-représentées dans le groupe</i>	Pourcentage dans le groupe	Ensemble	Ecart

Caractéristiques de l'enfant :			
Sexe de l'enfant : garçon.....	59	54	+ 5
Enfant âgé de 14 à 18 ans.....	39	35	+ 4

Caractéristiques du séjour³⁸ :			
Accompagnement :			
	-	-	-
Destination :			
	-	-	-
Mode d'hébergement :			
Ne s'est pas rendu à la campagne	80	74	+ 6
Activités pratiquées :			
Un sport pratiqué toute l'année	56	32	+ 24
Un sport découvert pendant ces vacances	31	22	+ 9
A pratiqué une activité culturelle, d'éveil, linguistique ...	29	23	+ 6
Durée moyenne du séjour	18 jours	16 jours	-

Caractéristiques du répondant :			
40-59 ans.....	55	46	+ 9
Profession intermédiaire.....	25	17	+ 8
Réside dans une agglomération provinciale de 100 000 hab et plus	33	26	+ 7
Titulaire du baccalauréat seul	18	13	+ 6
Diplômé du supérieur.....	23	17	+ 6
Titulaire d'un revenu supérieur à 20 000F/mois	24	18	+ 6
Francilien	18	13	+ 5

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture 59 % des enfants qui ont pratiqué le sport qu'ils exercent habituellement en vacances sont des garçons, soit 5 points de plus que dans l'ensemble des enfants de 5 à 18 ans.

³⁸ Sur la description des séjours, voir aussi annexe III.

Fiche XVI

**Les enfants qui ont découvert à cette occasion une (ou des) activité(s) sportive(s)
(21 % des enfants âgés de 5 à 18 ans)**

Pour près d'un enfant sur cinq, les vacances sont l'occasion de découvrir une nouvelle activité sportive. **Cette découverte intervient d'ailleurs plutôt entre 9 et 13 ans.**

Bien plus fréquemment qu'en moyenne, l'enfant part **seul** pendant ce type de séjour (38 % de ces séjours, soit 24 points de plus que dans l'ensemble des séjours) et **en colonies de vacances** (24%). C'est surtout **la montagne** qui est la plus propice à ces découvertes, même si on compte aussi légèrement plus de séjours à la campagne qu'en moyenne. En tout état de cause, ce type de séjour permet à l'enfant de pratiquer davantage d'activités culturelles, ou d'autres activités sportives habituelles.

Notons que les parents de ces enfants sont issus de **la classe moyenne** : cadres moyens ou employés y sont sur-représentés. Ce type de vacances reste cependant plus accessible aux couples dont les deux conjoints travaillent.

(en %)

Fiche XVI L'enfant a pratiqué une (ou des) activité(s) sportive(s) qu'il a découverte(s) à cette occasion - 21 % des enfants âgés de 5 à 18 ans -			
<i>Catégories sur-représentées dans le groupe</i>	Pourcentage dans le groupe	Ensemble	Ecart

Caractéristiques de l'enfant :			
Enfant âgé de 9 à 13 ans.....	41	33	+ 8

Caractéristiques du séjour³⁹ :			
Accompagnement :			
L'enfant est parti seul.....	38	14	+ 24
Destination :			
A la montagne.....	23	14	+ 9
A la campagne.....	30	26	+ 4
Mode d'hébergement :			
La colonie de vacances.....	24	8	+ 16
Activités pratiquées :			
Une sport pratiqué toute l'année.....	46	32	+ 14
Un sport pratiqué uniquement pendant les vacances.....	56	40	+ 16
A pratiqué une activité culturelle, d'éveil, linguistique ...	35	23	+ 12
Durée moyenne du séjour.....	18 jours	16 jours	-

Caractéristiques du répondant :			
Vit en couple, les deux conjoints sont actifs.....	63	48	+ 15
Titulaire d'un revenu supérieur à 15 000 F/mois.....	49	36	+ 13
Profession intermédiaire.....	27	17	+ 10
Employé.....	28	23	+ 5

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : Pour 38 % des séjours où l'enfant découvre une activité sportive, l'enfant est parti seul, soit un écart de 24 points avec l'ensemble des séjours de vacances.

³⁹ Sur la description des séjours, voir aussi annexe III.

Fiche XVII

**Les enfants qui ont pratiqué une (ou des) activité(s) culturelle, d'éveil ou linguistique
(21 % des enfants âgés de 5 à 18 ans)**

Plus d'un enfant sur cinq a effectué, pendant l'été 1998, un séjour de vacances où il a eu l'occasion de pratiquer une activité culturelle, d'éveil ou linguistique. Les jeunes qui accèdent à ce type de vacances ne se distinguent pas réellement de l'ensemble des enfants de 5 à 18 ans.

La destination est la caractéristique la plus intéressante de ces séjours : **ces vacances se déroulent, bien plus fréquemment qu'en moyenne, dans un pays étranger, surtout européen.** Sans être la plus fréquente, cette destination arrive tout de même à égalité pour ce type de séjour, avec la campagne (22 %) et le Littoral Atlantique (21 %) ⁴⁰.

Il est intéressant de noter que la pratique d'activités culturelles n'empêche pas la participation à des activités sportives : 43 % de ces séjours permettent de poursuivre une activité sportive habituelle ; 49 % offrent la possibilité de s'adonner à un sport de vacances habituel ; enfin, 33 % sont même l'occasion de découvrir un nouveau sport. **Plus denses, ces vacances sont aussi plus longues** : elles durent en moyenne 19 jours (contre 16 en moyenne pour l'ensemble des séjours).

Parmi les parents des enfants qui pratiquent de telles activités culturelles ou linguistiques, on compte davantage de **cadres (moyens ou supérieurs), de diplômés du supérieur et de titulaires de hauts revenus.**

⁴⁰ Voir annexe III.

(en %)

Fiche XVII			
L'enfant a pratiqué une (ou des) activité(s) culturelle(s), d'éveil ou linguistique(s)			
- 21 % des enfants âgés de 5 à 18 ans -			
Catégories sur-représentées dans le groupe	Pourcentage dans le groupe	Ensemble	Ecart

Caractéristiques de l'enfant :	-	-	-
---------------------------------------	---	---	---

Caractéristiques du séjour⁴¹ :			
Accompagnement :			
L'enfant est parti seul.....	25	14	+ 11
Destination :			
A l'étranger, dans un pays européen.....	18	7	+ 11
A l'étranger, dans un autre pays.....	4	1	+ 3
Mode d'hébergement :			
La colonie de vacances.....	15	8	+ 7
La location, le gîte rural.....	21	17	+ 4
Activités pratiquées :			
Une sport pratiqué toute l'année.....	43	32	+ 11
Un sport pratiqué uniquement pendant les vacances.....	49	40	+ 9
Une activité sportive découverte pendant ces vacances...	33	22	+ 11
Durée moyenne du séjour.....	19 jours	16 jours	-

Caractéristiques du répondant :			
Diplômé du supérieur.....	29	17	+ 12
Titulaire d'un revenu supérieur à 20 000F/mois.....	29	18	+ 11
Profession intermédiaire.....	27	17	+ 10
Réside dans une agglomération provinciale de 100 000 hab. et plus.....	33	26	+ 7
Cadre supérieur.....	13	7	+ 6

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 18 % des séjours qui ont permis à l'enfant de pratiquer une activité culturelle, d'éveil ou linguistique se sont déroulés à l'étranger dans un pays européen, soit un écart de 11 points par rapport à l'ensemble des séjours de vacances.

⁴¹ Sur la description des séjours, voir aussi annexe III.

ANNEXES

ANNEXE I

Tableaux et graphiques relatifs à la 1^{ère} Partie :
Attitudes générales sur les séjours de vacances des enfants

Graphique A1
A partir de quel âge pensez-vous qu'un enfant peut partir, sans ses parents, pour les vacances ?
 (Histogramme des réponses)

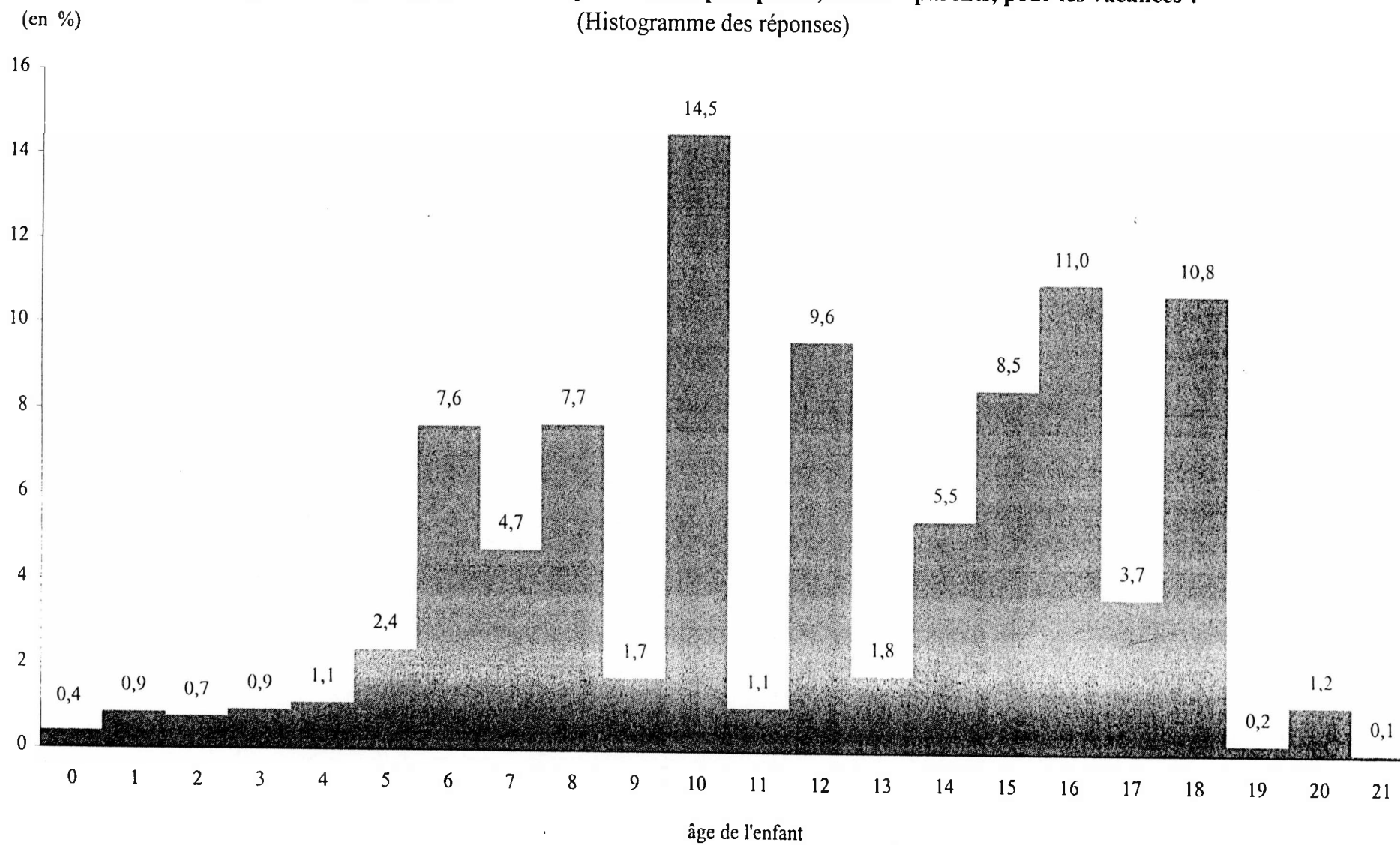


Tableau A2
L'âge moyen estimé pour le premier départ d'un enfant en vacances sans ses parents

	Age moyen
Sexe	
. Homme	12,2
. Femme	11,6
Profession exercée	
. Indépendant (1).....	12,6
. Cadre supérieur.....	10,5
. Profession intermédiaire.....	11,1
. Employé	11,6
. Ouvrier	12,1
. Reste au foyer.....	11,6
. Retraité	12,3
. Autre inactif (2).....	12,9
Age	
. Moins de 25 ans.....	12,9
. 25 – 39 ans.....	10,8
. 40 – 59 ans.....	12,2
. 60 – 69 ans.....	11,8
. 70 ans et plus	12,5
Diplôme	
. Aucun, CEP	12,4
. BEPC, Technique (inf. au Bac)	11,9
. BAC, Technique (niv. Bac)	12,0
. Supérieur, grandes écoles	10,6
Revenu mensuel du foyer	
. Moins de 6.000 F.....	12,2
. 6.000 – 9.999 F.....	12,4
. 10.000 – 14.999 F.....	11,3
. 15.000 - 19.999 F	11,6
. Plus de 20.000F	11,1
Taille d'agglomération de résidence	
. Moins de 2 000 habitants.....	11,4
. 2 000 à moins de 20 000 hab.	12,2
. 20 000 à moins de 100 000 hab.	12,4
. 100 000 habitants et plus	12,1
. Paris et agglomération parisienne.....	11,4
Situation de famille	
. Ne vit pas en couple et est actif	12,6
. Ne vit pas en couple et est inactif	12,5
. Vit en couple, les 2 conjoints travaillant.....	11,1
. Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre étant inactif....	11,7
. Vit en couple, les deux conjoints étant inactifs.....	11,9
Ensemble	11,9

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

Exemple de lecture : 10 ans et demi, c'est, en moyenne, l'âge à partir duquel les cadres supérieurs considèrent qu'en enfant peut partir en vacances sans ses parents, contre 11,9 ans en moyenne dans l'ensemble de la population.

Tableau A3
Pourquoi est-il selon vous souhaitable qu'un enfant parte en vacances sans ses parents ? Cela permet...
 - Champ : 76% de la population considérant souhaitable un tel départ -

	...aux enfants d'être plus autonomes	...aux enfants de mieux s'ouvrir aux autres	... aux enfants d'apprendre, d'acquérir de l'expérience	... aux parents de « souffler » un peu	Total (*)
(en %)					
Sexe					
. Homme.....	44	26	13	8	100
. Femme.....	42	25	14	8	100
Profession exercée					
. Indépendant (1).....	34	24	21	10	100
. Cadre supérieur.....	45	32	13	2	100
. Profession intermédiaire.....	44	31	10	8	100
. Employé.....	46	26	15	6	100
. Ouvrier.....	48	21	12	10	100
. Reste au foyer.....	39	26	12	12	100
. Retraité.....	39	24	14	8	100
. Autre inactif (2).....	44	28	16	4	100
Age					
. Moins de 25 ans.....	51	22	15	6	100
. 25 - 39 ans.....	43	28	13	9	100
. 40 - 59 ans.....	44	26	14	6	100
. 60 - 69 ans.....	37	25	12	10	100
. 70 ans et plus.....	36	25	13	9	100
Diplôme					
. Aucun, CEP.....	41	22	11	12	100
. BEPC, Technique (inf. au Bac).....	42	25	15	8	100
. BAC, Technique (niv. Bac).....	49	26	12	6	100
. Supérieur, grandes écoles.....	41	35	14	4	100
Revenu mensuel du foyer					
. Moins de 6.000 F.....	45	22	13	9	100
. 6.000 - 9.999 F.....	48	20	11	8	100
. 10.000 - 14.999 F.....	40	26	13	10	100
. 15.000 - 19.999 F.....	39	32	12	9	100
. Plus de 20.000F.....	42	30	15	5	100
Taille d'agglomération de résidence					
. Moins de 2 000 habitants.....	40	25	13	8	100
. 2 000 à moins de 20 000 hab.....	48	20	15	6	100
. 20 000 à moins de 100 000 hab.....	34	30	14	10	100
. 100 000 habitants et plus.....	45	25	14	9	100
. Paris et agglomération parisienne.....	44	30	12	7	100
Situation de famille					
. Ne vit pas en couple et est actif.....	47	25	13	7	100
. Ne vit pas en couple et est inactif.....	44	24	13	9	100
. Vit en couple, les 2 conjoints travaillant.....	42	31	14	5	100
. Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre étant inactif.....	43	23	14	11	100
. Vit en couple, les deux conjoints étant inactifs..	36	25	14	9	100
Ensemble.....	43	26	14	8	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale ; (2) Etudiant essentiellement

(*) y compris autres réponses et « ne sait pas » (seules les modalités recueillant plus de 5 % de citations ont été retenues).

Exemple de lecture : 51 % des moins de 25 considèrent que laisser partir un enfant en vacances sans ses parents lui permet d'acquérir de l'autonomie, soit 8 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Tableau A4

Opinions sur l'affirmation : « les activités sportives proposées sont bien adaptées aux désirs des jeunes »
(en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne sait pas	Total
Sexe				
Homme.....	78	10	12	100
Femme.....	78	10	12	100
Profession exercée				
Indépendant (1).....	75	12	13	100
Cadre supérieur.....	81	7	12	100
Profession intermédiaire.....	84	7	10	100
Employé.....	81	9	10	100
Ouvrier.....	82	10	7	100
Reste au foyer.....	72	14	14	100
Retraité.....	73	8	19	100
Autre inactif (2).....	80	12	8	100
Age				
Moins de 25 ans.....	82	10	8	100
25 - 39 ans.....	79	9	12	100
40 - 59 ans.....	81	11	8	100
60 - 69 ans.....	75	11	14	100
70 ans et plus.....	67	6	27	100
Diplôme				
Aucun, CEP.....	70	11	19	100
BEPC, Technique (inf. au Bac).....	82	10	8	100
BAC, Technique (niv. Bac).....	81	10	9	100
Supérieur, grandes écoles.....	82	7	12	100
Revenu mensuel du foyer				
Moins de 6.000 F.....	75	11	15	100
6.000 - 9.999 F.....	76	9	14	100
10.000 - 14.999 F.....	81	10	9	100
15.000 - 19.999 F.....	81	11	8	100
Plus de 20.000F.....	85	8	8	100
Taille d'agglomération de résidence				
Moins de 2 000 habitants.....	75	13	11	100
2 000 à moins de 20 000 hab.....	75	8	17	100
20 000 à moins de 100 000 hab.....	78	10	12	100
100 000 habitants et plus.....	79	10	12	100
Paris et agglomération parisienne.....	85	6	10	100
Situation de famille				
Ne vit pas en couple et est actif.....	83	9	8	100
Ne vit pas en couple et est inactif.....	72	10	18	100
Vit en couple, les 2 conjoints travaillant.....	81	9	10	100
Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre étant inactif.....	80	11	9	100
Vit en couple, les deux conjoints étant inactifs.....	74	9	17	100
Ensemble.....	78	10	12	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale ; (2) Etudiant essentiellement

Exemple de lecture : 82 % des moins de 25 considèrent que les activités sportives proposées sont bien adaptées aux désirs des jeunes, soit 4 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Tableau A5
Opinions sur l'affirmation : « il y a un grand choix d'offres de séjour »

(en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne sait pas	Total
Sexe				
Homme.....	73	15	13	100
Femme.....	73	16	11	100
Profession exercée				
Indépendant (1).....	77	12	11	100
Cadre supérieur.....	78	10	12	100
Profession intermédiaire.....	79	13	7	100
Employé.....	71	20	9	100
Ouvrier.....	73	17	10	100
Reste au foyer.....	70	16	14	100
Retraité.....	70	12	18	100
Autre inactif (2).....	70	22	8	100
Age				
Moins de 25 ans.....	69	23	8	100
25 - 39 ans.....	71	18	12	100
40 - 59 ans.....	80	12	8	100
60 - 69 ans.....	71	16	12	100
70 ans et plus.....	65	9	26	100
Diplôme				
Aucun, CEP.....	67	15	19	100
BEPC, Technique (inf. au Bac).....	74	16	10	100
BAC, Technique (niv. Bac).....	75	19	6	100
Supérieur, grandes écoles.....	78	13	9	100
Revenu mensuel du foyer				
Moins de 6.000 F.....	70	13	17	100
6.000 - 9.999 F.....	70	15	16	100
10.000 - 14.999 F.....	74	18	8	100
15.000 - 19.999 F.....	75	15	9	100
Plus de 20.000F.....	78	16	7	100
Taille d'agglomération de résidence				
Moins de 2 000 habitants.....	72	17	11	100
2 000 à moins de 20 000 hab.....	65	19	17	100
20 000 à moins de 100 000 hab.....	72	13	15	100
100 000 habitants et plus.....	74	15	11	100
Paris et agglomération parisienne.....	81	10	8	100
Situation de famille				
Ne vit pas en couple et est actif.....	75	15	10	100
Ne vit pas en couple et est inactif.....	66	17	17	100
Vit en couple, les 2 conjoints travaillant..	75	17	8	100
Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre étant inactif.....	76	15	9	100
Vit en couple, les deux conjoints étant inactifs.....	73	11	16	100
Ensemble.....	73	15	12	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale ; (2) Etudiant essentiellement

Exemple de lecture : 78 % des diplômés du supérieur considèrent qu'il y a un grand choix d'offres de séjour, soit 5 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Tableau A6
Opinions sur l'affirmation : « les activités culturelles sont bien adaptées aux désirs des jeunes »
(en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne sait pas	Total
Sexe				
Homme.....	70	17	13	100
Femme.....	70	15	15	100
Profession exercée				
Indépendant (1).....	66	17	17	100
Cadre supérieur.....	64	21	15	100
Profession intermédiaire.....	72	19	9	100
Employé.....	72	15	12	100
Ouvrier.....	75	16	9	100
Reste au foyer.....	72	12	17	100
Retraité.....	69	11	20	100
Autre inactif (2).....	65	27	9	100
Age				
Moins de 25 ans.....	67	23	9	100
25 - 39 ans.....	71	16	13	100
40 - 59 ans.....	73	16	11	100
60 - 69 ans.....	75	11	14	100
70 ans et plus.....	61	10	29	100
Diplôme				
Aucun, CEP.....	69	10	20	100
BEPC, Technique (inf. au Bac).....	72	16	12	100
BAC, Technique (niv. Bac).....	72	20	8	100
Supérieur, grandes écoles.....	66	22	13	100
Revenu mensuel du foyer				
Moins de 6.000 F.....	66	17	17	100
6.000 - 9.999 F.....	71	14	14	100
10.000 - 14.999 F.....	77	13	10	100
15.000 - 19.999 F.....	74	16	10	100
Plus de 20.000F.....	73	16	12	100
Taille d'agglomération de résidence				
Moins de 2 000 habitants.....	70	17	13	100
2 000 à moins de 20 000 hab.....	65	14	21	100
20 000 à moins de 100 000 hab.....	74	12	13	100
100 000 habitants et plus.....	71	15	13	100
Paris et agglomération parisienne.....	71	18	11	100
Situation de famille				
Ne vit pas en couple et est actif.....	72	19	9	100
Ne vit pas en couple et est inactif.....	64	17	19	100
Vit en couple, les 2 conjoints travaillant..	71	17	12	100
Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre étant inactif.....	73	15	11	100
Vit en couple, les deux conjoints étant inactifs.....	72	9	19	100
Ensemble.....	70	16	14	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale ; (2) Etudiant essentiellement

Exemple de lecture : 75 % des ouvriers considèrent que les activités culturelles proposées sont bien adaptées aux désirs des jeunes, soit 5 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Tableau A7
Opinions sur l'affirmation : « l'encadrement des enfants est bon »

(en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne sait pas	Total
Sexe				
Homme.....	71	14	15	100
Femme.....	69	17	14	100
Profession exercée				
Indépendant (1).....	66	17	16	100
Cadre supérieur.....	70	13	18	100
Profession intermédiaire.....	74	17	9	100
Employé.....	72	15	14	100
Ouvrier.....	73	16	11	100
Reste au foyer.....	65	19	17	100
Retraité.....	67	16	18	100
Autre inactif (2).....	81	8	11	100
Age				
Moins de 25 ans.....	77	11	11	100
25 - 39 ans.....	68	16	16	100
40 - 59 ans.....	73	18	9	100
60 - 69 ans.....	72	16	13	100
70 ans et plus.....	59	13	28	100
Diplôme				
Aucun, CEP.....	68	14	18	100
BEPC, Technique (inf. au Bac).....	69	17	13	100
BAC, Technique (niv. Bac).....	77	13	10	100
Supérieur, grandes écoles.....	70	17	14	100
Revenu mensuel du foyer				
Moins de 6.000 F.....	71	13	17	100
6.000 - 9.999 F.....	68	18	14	100
10.000 - 14.999 F.....	73	15	13	100
15.000 - 19.999 F.....	71	16	13	100
Plus de 20.000F.....	75	16	9	100
Taille d'agglomération de résidence				
Moins de 2 000 habitants.....	67	20	14	100
2 000 à moins de 20 000 hab.....	67	13	20	100
20 000 à moins de 100 000 hab.....	75	13	12	100
100 000 habitants et plus.....	71	15	14	100
Paris et agglomération parisienne.....	74	14	11	100
Situation de famille				
Ne vit pas en couple et est actif.....	76	14	10	100
Ne vit pas en couple et est inactif.....	70	12	19	100
Vit en couple, les 2 conjoints travaillant ..	72	17	12	100
Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre étant inactif.....	67	21	12	100
Vit en couple, les deux conjoints étant inactifs.....	67	15	18	100
Ensemble.....	70	16	14	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale ; (2) Etudiant essentiellement

Exemple de lecture : 77 % des moins de 25 considèrent que l'encadrement des enfants est bon, soit 7 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Tableau A8
Opinions sur l'affirmation : « les moyens de transport pour amener les enfants sur les lieux de séjour sont bien adaptés »

(en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne sait pas	Total
Sexe				
. Homme.....	70	19	12	100
. Femme.....	68	20	12	100
Profession exercée				
. Indépendant (1).....	69	16	15	100
. Cadre supérieur.....	63	27	10	100
. Profession intermédiaire.....	65	26	9	100
. Employé.....	70	19	11	100
. Ouvrier.....	73	19	8	100
. Reste au foyer.....	67	19	14	100
. Retraité.....	68	15	17	100
. Autre inactif (2).....	70	20	10	100
Age				
. Moins de 25 ans.....	69	21	9	100
. 25 – 39 ans.....	69	20	11	100
. 40 – 59 ans.....	69	22	9	100
. 60 – 69 ans.....	72	15	13	100
. 70 ans et plus.....	62	13	24	100
Diplôme				
. Aucun, CEP.....	68	15	17	100
. BEPC, Technique (inf. au Bac).....	71	18	11	100
. BAC, Technique (niv. Bac).....	69	24	7	100
. Supérieur, grandes écoles.....	64	26	9	100
Revenu mensuel du foyer				
. Moins de 6.000 F.....	70	16	15	100
. 6.000 – 9.999 F.....	69	18	13	100
. 10.000 – 14.999 F.....	69	21	10	100
. 15.000 – 19.999 F.....	72	20	9	100
. Plus de 20.000F.....	69	26	6	100
Taille d'agglomération de résidence				
. Moins de 2 000 habitants.....	64	25	12	100
. 2 000 à moins de 20 000 hab.....	65	20	15	100
. 20 000 à moins de 100 000 hab.....	71	14	15	100
. 100 000 habitants et plus.....	72	16	12	100
. Paris et agglomération parisienne.....	71	21	8	100
Situation de famille				
. Ne vit pas en couple et est actif.....	70	20	10	100
. Ne vit pas en couple et est inactif.....	66	17	17	100
. Vit en couple, les 2 conjoints travaillant..	67	23	9	100
. Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre étant inactif.....	69	22	9	100
. Vit en couple, les deux conjoints étant inactifs.....	71	13	16	100
Ensemble.....	68	19	12	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale ; (2) Etudiant essentiellement

Exemple de lecture : 73 % des ouvriers considèrent que les moyens de transport pour amener les enfants sur les lieux de séjour sont bien adaptés, soit 5 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Tableau A9
Opinions sur l'affirmation : « les normes de sécurité sont bien respectées »

(en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne sait pas	Total
Sexe				
Homme.....	65	22	14	100
Femme.....	63	24	13	100
Profession exercée				
Indépendant (1).....	64	21	15	100
Cadre supérieur.....	65	17	18	100
Profession intermédiaire.....	71	21	8	100
Employé.....	67	24	10	100
Ouvrier.....	63	26	11	100
Reste au foyer.....	60	24	16	100
Retraité.....	59	23	18	100
Autre inactif (2).....	67	22	11	100
Age				
Moins de 25 ans.....	68	22	10	100
25 - 39 ans.....	62	23	15	100
40 - 59 ans.....	67	25	8	100
60 - 69 ans.....	66	21	13	100
70 ans et plus.....	52	22	26	100
Diplôme				
Aucun, CEP.....	59	24	18	100
BEPC, Technique (inf. au Bac).....	64	24	12	100
BAC, Technique (niv. Bac).....	67	26	8	100
Supérieur, grandes écoles.....	70	16	14	100
Revenu mensuel du foyer				
Moins de 6.000 F.....	61	21	18	100
6.000 - 9.999 F.....	61	25	13	100
10.000 - 14.999 F.....	66	23	11	100
15.000 - 19.999 F.....	67	24	9	100
Plus de 20.000F.....	70	20	10	100
Taille d'agglomération de résidence				
Moins de 2 000 habitants.....	62	25	13	100
2 000 à moins de 20 000 hab.....	59	22	19	100
20 000 à moins de 100 000 hab.....	64	23	13	100
100 000 habitants et plus.....	63	24	13	100
Paris et agglomération parisienne.....	72	19	9	100
Situation de famille				
Ne vit pas en couple et est actif.....	70	21	9	100
Ne vit pas en couple et est inactif.....	59	23	18	100
Vit en couple, les 2 conjoints travaillant..	67	24	10	100
Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre étant inactif.....	60	26	13	100
Vit en couple, les deux conjoints étant inactifs.....	62	21	16	100
Ensemble.....	64	23	13	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale ; (2) Etudiant essentiellement

Exemple de lecture : 68 % des moins de 25 ans considèrent que les normes de sécurité sont bien respectées, soit 4 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Tableau A10
Opinions sur l'affirmation : « Il y a suffisamment d'informations sur ces offres »

(en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne sait pas	Total
Sexe				
Homme.....	52	35	13	100
Femme.....	51	36	13	100
Profession exercée				
Indépendant (1).....	50	32	18	100
Cadre supérieur.....	56	34	11	100
Profession intermédiaire.....	52	42	6	100
Employé.....	50	41	8	100
Ouvrier.....	51	39	11	100
Reste au foyer.....	52	32	16	100
Retraité.....	56	22	22	100
Autre inactif (2).....	34	60	6	100
Age				
Moins de 25 ans.....	40	52	8	100
25 - 39 ans.....	46	42	12	100
40 - 59 ans.....	58	34	8	100
60 - 69 ans.....	64	21	15	100
70 ans et plus.....	48	21	31	100
Diplôme				
Aucun, CEP.....	54	26	21	100
BEPC, Technique (inf. au Bac).....	50	39	11	100
BAC, Technique (niv. Bac).....	50	44	7	100
Supérieur, grandes écoles.....	52	38	9	100
Revenu mensuel du foyer				
Moins de 6.000 F.....	51	29	20	100
6.000 - 9.999 F.....	52	32	16	100
10.000 - 14.999 F.....	53	37	10	100
15.000 - 19.999 F.....	53	40	7	100
Plus de 20.000F.....	49	45	7	100
Taille d'agglomération de résidence				
Moins de 2 000 habitants.....	47	40	12	100
2 000 à moins de 20 000 hab.....	47	33	21	100
20 000 à moins de 100 000 hab.....	58	27	15	100
100 000 habitants et plus.....	49	40	11	100
Paris et agglomération parisienne.....	62	30	9	100
Situation de famille				
Ne vit pas en couple et est actif.....	57	34	10	100
Ne vit pas en couple et est inactif.....	45	37	18	100
Vit en couple, les 2 conjoints travaillant..	50	42	9	100
Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre étant inactif.....	53	36	11	100
Vit en couple, les deux conjoints étant inactifs.....	57	24	19	100
Ensemble.....	51	35	13	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale ; (2) Etudiant essentiellement

Exemple de lecture : 64 % des 60-69 ans considèrent qu'il y a suffisamment d'informations sur les offres, soit 13 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Tableau A11
Opinions sur l'affirmation : « Le coût des séjours est relativement raisonnable »

(en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne sait pas	Total
Sexe				
Homme.....	44	40	17	100
Femme.....	34	48	18	100
Profession exercée				
Indépendant (1).....	44	36	19	100
Cadre supérieur.....	37	48	16	100
Profession intermédiaire.....	38	54	8	100
Employé.....	40	49	11	100
Ouvrier.....	39	47	14	100
Reste au foyer.....	34	48	18	100
Retraité.....	40	31	29	100
Autre inactif (2).....	38	49	12	100
Age				
Moins de 25 ans.....	39	48	13	100
25 - 39 ans.....	34	51	15	100
40 - 59 ans.....	44	47	10	100
60 - 69 ans.....	45	34	22	100
70 ans et plus.....	33	27	40	100
Diplôme				
Aucun, CEP.....	37	38	25	100
BEPC, Technique (inf. au Bac).....	39	47	15	100
BAC, Technique (niv. Bac).....	39	50	12	100
Supérieur, grandes écoles.....	43	44	13	100
Revenu mensuel du foyer				
Moins de 6.000 F.....	39	40	21	100
6.000 - 9.999 F.....	39	42	19	100
10.000 - 14.999 F.....	34	51	14	100
15.000 - 19.999 F.....	49	42	10	100
Plus de 20.000F.....	40	50	11	100
Taille d'agglomération de résidence				
Moins de 2 000 habitants.....	36	47	17	100
2 000 à moins de 20 000 hab.....	36	41	23	100
20 000 à moins de 100 000 hab.....	38	43	18	100
100 000 habitants et plus.....	37	47	15	100
Paris et agglomération parisienne.....	51	36	13	100
Situation de famille				
Ne vit pas en couple et est actif.....	44	43	13	100
Ne vit pas en couple et est inactif.....	36	39	25	100
Vit en couple, les 2 conjoints travaillant.....	36	52	11	100
Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre étant inactif.....	37	50	13	100
Vit en couple, les deux conjoints étant inactifs.....	44	31	25	100
Ensemble.....	39	44	17	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale ; (2) Etudiant essentiellement

Exemple de lecture : 45 % des 60-69 ans considèrent que le coût des séjours est relativement raisonnable, soit 6 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Tableau A12
Opinions sur l'affirmation : « les délais de réservation des séjours sont trop longs »

(en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne sait pas	Total
Sexe				
Homme.....	44	27	29	100
Femme.....	47	23	30	100
Profession exercée				
Indépendant (1).....	41	27	32	100
Cadre supérieur.....	48	18	34	100
Profession intermédiaire.....	44	34	22	100
Employé.....	48	30	22	100
Ouvrier.....	52	24	25	100
Reste au foyer.....	48	21	31	100
Retraité.....	39	19	42	100
Autre inactif (2).....	48	29	23	100
Age				
Moins de 25 ans.....	48	29	24	100
25 - 39 ans.....	47	26	27	100
40 - 59 ans.....	48	27	25	100
60 - 69 ans.....	44	22	34	100
70 ans et plus.....	35	14	51	100
Diplôme				
Aucun, CEP.....	43	20	37	100
BEPC, Technique (inf. au Bac).....	47	24	28	100
BAC, Technique (niv. Bac).....	48	30	22	100
Supérieur, grandes écoles.....	44	30	27	100
Revenu mensuel du foyer				
Moins de 6.000 F.....	40	23	36	100
6.000 - 9.999 F.....	47	21	33	100
10.000 - 14.999 F.....	46	25	28	100
15.000 - 19.999 F.....	47	32	21	100
Plus de 20.000F.....	52	29	19	100
Taille d'agglomération de résidence				
Moins de 2 000 habitants.....	46	26	28	100
2 000 à moins de 20 000 hab.....	41	25	34	100
20 000 à moins de 100 000 hab.....	44	22	34	100
100 000 habitants et plus.....	46	25	29	100
Paris et agglomération parisienne.....	49	24	26	100
Situation de famille				
Ne vit pas en couple et est actif.....	45	28	27	100
Ne vit pas en couple et est inactif.....	40	20	40	100
Vit en couple, les 2 conjoints travaillant.....	49	28	23	100
Vit en couple, l'un des conjoints est actif, l'autre étant inactif.....	49	26	24	100
Vit en couple, les deux conjoints étant inactifs.....	43	20	37	100
Ensemble.....	46	25	30	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale ; (2) Etudiant essentiellement

Exemple de lecture : 52 % des ouvriers considèrent que les délais de réservation des séjours sont trop longs, soit 6 points de plus que dans l'ensemble de la population.

ANNEXE II

**Les vacances d'été des enfants de 5 à 18 ans : présentation des résultats
généraux sur la base des séjours effectués**

Annexe II
Les vacances d'été des enfants de 5 à 18 ans :
présentation des résultats généraux sur la base des séjours effectués

Dans le corps du rapport, l'analyse des séjours de vacances des enfants de 5 à 18 ans repose principalement sur l'exploitation de données **individuelles**, se rapportant à une population d'enfants (373 au total) partis **au moins une fois** pendant leurs vacances d'été 1998. Or, nous l'avons rappelé à plusieurs reprises, certains enfants ont effectué plusieurs séjours. A partir du détail des informations concernant les **deux premiers séjours**⁴², nous pouvons donc construire une nouvelle base d'analyse : **l'échantillon de l'ensemble des séjours**. Les enfants concernés ont au total effectué 546 séjours différents. C'est la répartition de ces séjours que nous allons succinctement détailler. Cette lecture, qui est un peu le miroir de celle proposée dans le corps du rapport, est utilisée pour enrichir les fiches de synthèse présentées au chapitre III de la seconde partie du document. Nous reprendrons ici les mêmes interrogations que celles ayant constitué l'ossature du rapport.

1 - Combien de temps les séjours ont-ils duré ?

En moyenne, chaque séjour de vacances pour un enfant de 5 à 18 ans, que ce soit ou non le seul qu'il ait effectué pendant l'été 1998, a duré **16 jours** : 31 % des séjours ont duré entre 7 et 14 jours et 29 % entre 15 et 21 jours. Au total, 60 % des séjours ont duré entre une et trois semaines.

Tableau A1
La durée des séjours
 - Analyse portant sur l'ensemble des séjours effectués -
 (en %)

	Ensemble des séjours
. Moins de 7 jours.....	10
. De 7 à 14 jours	31
. De 15 à 21 jours	29
. De 21 à 30 jours	26
. Plus de 30 jours	4
Total	100
Nombre moyen de jours	16,1

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

⁴² Rappelons que seuls les deux séjours les plus longs ont été relevés. Or, 15% des partants ont fait 3 séjours ou plus.

2 - Avec qui les enfants sont-ils partis ?

Tableau A2

Pendant ce séjour, votre enfant était-il principalement avec*...

- Analyse portant sur l'ensemble des séjours effectués -

(en %)

<i>Total des réponses « oui »</i>	Ensemble des séjours
. Avec le parent enquêté.....	48
. Avec le conjoint de l'enquêté.....	44
. Avec au moins un de ses grands-parents.....	27
. Avec d'autres adultes proches (famille, amis...)	41
. Seul, sans adulte proche.....	14

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

* Le questionnaire d'enquête enregistrait séparément la présence ou non de chacun des quatre types d'accompagnateurs : le parent enquêté, son conjoint, un grand-parent, d'autres adultes proches (voir questionnaire en annexe). Il peut donc y avoir cumul, un enfant étant à la fois parti avec son père, sa mère et ses grands-parents pour un même séjour.

L'analyse effectuée dans le corps du texte nous a permis de dégager cinq configurations particulières en matière d'accompagnement de l'enfant. Le Tableau A3 donne les pourcentages correspondants dans « la base séjour ». On retiendra notamment que :

- Un quart des séjours ont été effectués par un enfant accompagné exclusivement de ses deux parents.
- Pour 14 % des séjours, l'enfant est parti seul.

Tableau A3
Les cinq situations d'accompagnement les plus courantes*
 - Analyse portant sur l'ensemble des séjours effectués -

<i>(en %)</i>	
<i>Total des réponses « oui »</i>	Ensemble des séjours
. L'enfant est parti exclusivement avec ses deux parents	25
. L'enfant est parti seul.....	14
. L'enfant est parti seulement avec d'autres adultes proches ⁴³	13
. L'enfant est parti avec seulement ses grands-parents.....	11
. L'enfant est parti avec ses parents et d'autres adultes proches	11

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

*Notons que la situation où l'enfant est parti avec ses grands-parents et des adultes proches, mais sans ses parents, représente 7% des séjours.

3 - Où les enfants sont-ils partis ?

La hiérarchie des destinations de vacances des jeunes n'est pas bouleversée par l'introduction de l'analyse sur les séjours :

- **La mer** reste la principale destination des séjours pour enfants de 5 à 18 ans : 44 % des séjours s'y sont déroulés, dont la plus grande partie sur la façade Atlantique, la mer du Nord et la Bretagne (27 %).
- La campagne est la seconde destination de villégiature (26 % des séjours), devant la montagne (14%).
- L'étranger, les vacances en ville, les séjours itinérants, etc. ne sont que des formes de vacances plus marginales en ce qui concerne les enfants de 5 à 18 ans.

⁴³ Le terme « autres adultes proches » ne concerne ni les parents, ni les grands-parents, mais des amis ou de la famille proche (oncles, tantes...)

Tableau A4
Où ce séjour s'est-il principalement déroulé ?
 - Analyse portant sur l'ensemble des séjours effectués -

<i>Classement par ordre décroissant des réponses</i>	<i>(en %)</i>
	Ensemble des séjours
. En France, à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique	27
. En France, à la campagne	26
. En France, à la mer, sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'azur, Corse	17
. En France, à la montagne	14
. A l'étranger, dans un pays européen.....	7
. En France, en ville	7
. En France, a été itinérant dans plusieurs régions	2
. A l'étranger, dans un ou plusieurs autres pays	1
. Dans les Dom Tom	1
. <i>Ne sait pas</i>	-
Total	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

4 - Quelles activités ont été pratiquées ?

Les séjours de vacances donnent surtout l'occasion de pratiquer un « sport de vacances » (40 % des séjours) ou de conserver des activités sportives pratiquées régulièrement le reste de l'année. Environ 22 % des séjours permettent toutefois de découvrir de nouvelles activités ou de pratiquer des activités culturelles, d'éveil ou linguistiques.

Tableau A5
Quelles activités votre enfant a-t-il pratiquées pendant ce séjour ?
A-t-il pratiqué*...

	<i>(en %)</i>
<i>Total des réponses « oui »</i>	Ensemble des séjours
Une (ou des) activité(s) sportive(s) qu'il pratique le reste de l'année..	32
Une (ou des) activité(s) sportive(s) qu'il pratique régulièrement pendant ses vacances	40
Une (ou des) activité(s) sportive(s) qu'il a découvert(s) à cette occasion	22
Une (ou des) activité(s) culturelle(s), d'éveil ou linguistique(s)	23

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

* Le questionnaire d'enquête enregistrait séparément chaque type de pratiques parmi les quatre indiquées. Il peut donc y avoir cumul d'activités pratiquées.

5 - Quels ont été leurs modes d'hébergement ?

A nouveau, trois modes d'hébergement se détachent : la famille proche (31 % des séjours), le camping (20 % des séjours) et l'hébergement en location (17 %).

A noter que dans 8 % des séjours des enfants de 5 à 18 ans, le jeune est parti en colonies de vacances. La plupart de ces séjours ont été organisés par des organismes spécialisés (34 % des colonies). Les colonies de vacances proposées par des comités d'entreprise viennent en second (23 %). Remarquons cependant que pour plus d'un quart des séjours (26 % exactement), les parents n'ont pas su préciser le type d'organisme dont il s'agissait.

Tableau A6

Quel a été son mode d'hébergement principal pendant ce séjour ?
- Analyse portant sur l'ensemble des séjours effectués -

(en %)

<i>Classement par ordre décroissant des réponses</i>	Ensemble des séjours
La famille proche	31
Le camping.....	20
La location, le gîte rural	17
La colonie de vacances	8
Les amis	8
Le club ou village de vacances de type associatif (VVF, UCPA, Comité d'entreprise.....)	4
L'hôtel	2
Votre résidence secondaire	1
L'accueil chez l'habitant (y.c. dans une famille à l'étranger)	2
Le club ou village de vacances de type commercial (Club Med, Maeva.....)	1
L'auberge de jeunesse.....	1
Autres modes	4
Total	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

Tableau A7

S'agissait-il d'une colonie de vacances proposée par...

- Analyse portant sur les séjours effectués en colonies de vacances (8 % des séjours) -

(en %)

	Ensemble des séjours en colonies de vacances
.Un organisme spécialisé.....	34
.Un comité d'entreprise	23
.La mairie.....	17
.Ne sait pas.....	26
Total.....	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999

Annexe III

Les vacances d'été des enfants de 5 à 18 ans : les fiches de synthèse

Tableaux complémentaires détaillant les caractéristiques des séjours

Fiche I
Les séjours en camping (20 % des séjours)

	<i>(en %)</i>	
	Séjours en camping	Ensemble des séjours
Lieu principal du séjour		
. En France, à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique	39	27
. En France, à la mer, sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'Azur, Corse	17	17
. En France, à la montagne	16	14
. En France, à la campagne	21	26
. En France, en ville	-	7
. En France, a été itinérant dans plusieurs régions	2	2
. Dans les Dom Tom	-	1
. A l'étranger, dans un pays européen	3	7
. A l'étranger, dans un ou plusieurs autres pays	1	1
Accompagnement de l'enfant		
. L'enfant est parti seulement avec ses parents.....	40	25
. L'enfant est parti seul.....	12	14
. L'enfant est parti avec seulement ses grands parents.....	4	11
. L'enfant est parti seulement avec d'autres adultes proches.....	6	13
. L'enfant est parti avec ses parents et d'autres adultes proches...	20	11
Activités pratiquées		
. Un sport pratiqué toute l'année	32	32
. Un sport pratiqué uniquement pendant les vacances.....	39	40
. Une activité sportive découverte pendant ces vacances	21	22
. Une activité culturelle, d'éveil ou linguistique.....	16	23
. Durée moyenne du séjour (en jours).....	16	16

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 39 % des séjours que les enfants de 5 à 18 ans ont effectués en camping se sont déroulés sur le littoral Atlantique ou la Bretagne, contre 27 % de l'ensemble des séjours

Fiche II
Les séjours dans la famille proche (31 % des séjours)

(en %)

	Séjours chez la famille	Ensemble des séjours
Lieu principal du séjour		
. En France, à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique	19	27
. En France, à la mer, sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'Azur, Corse	14	17
. En France, à la montagne	6	14
. En France, à la campagne	39	26
. En France, en ville	15	7
. En France, a été itinérant dans plusieurs régions	1	2
. Dans les Dom Tom	2	1
. A l'étranger, dans un pays européen	3	7
. A l'étranger, dans un ou plusieurs autres pays	2	1
Accompagnement de l'enfant		
. L'enfant est parti seulement avec ses parents	4	25
. L'enfant est parti seul	1	14
. L'enfant est parti avec seulement ses grands parents	31	11
. L'enfant est parti seulement avec d'autres adultes proches	18	13
. L'enfant est parti avec ses parents et d'autres adultes proches...	4	11
Activités pratiquées		
. Un sport pratiqué toute l'année	32	32
. Un sport pratiqué uniquement pendant les vacances	34	40
. Une activité sportive découverte pendant ces vacances	11	22
. Une activité culturelle, d'éveil ou linguistique	18	23
. Durée moyenne du séjour (en jours).....	17	16

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 39 % des séjours que les enfants de 5 à 18 ans ont effectués dans la famille proche se sont déroulés à la campagne, contre 26 % de l'ensemble des séjours

Fiche III
Les séjours en location/gîte rural (17 % des séjours)

	<i>(en %)</i>	
	Séjours en location	Ensemble des séjours
Lieu principal du séjour		
. En France, à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique	35	27
. En France, à la mer, sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'Azur, Corse	26	17
. En France, à la montagne	18	14
. En France, à la campagne	7	26
. En France, en ville	1	7
. En France, a été itinérant dans plusieurs régions	1	2
. Dans les Dom Tom	-	1
. A l'étranger, dans un pays européen	12	7
. A l'étranger, dans un ou plusieurs autres pays	-	1
Accompagnement de l'enfant		
. L'enfant est parti seulement avec ses parents	53	25
. L'enfant est parti seul	3	14
. L'enfant est parti avec seulement ses grands parents	1	11
. L'enfant est parti seulement avec d'autres adultes proches	7	13
. L'enfant est parti avec ses parents et d'autres adultes proches...	18	11
Activités pratiquées		
. Un sport pratiqué toute l'année	28	32
. Un sport pratiqué uniquement pendant les vacances	42	40
. Une activité sportive découverte pendant ces vacances	21	22
. Une activité culturelle, d'éveil ou linguistique	29	23
. Durée moyenne du séjour (en jours).....	16	16

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 35 % des séjours que les enfants de 5 à 18 ans ont effectués en location/gîte se sont déroulés sur le littoral Atlantique ou la Bretagne, contre 27 % de l'ensemble des séjours

Fiche IV
Les séjours en colonies de vacances (8 % des séjours)

	(en %)	
	Séjours en colonies de vacances	Ensemble des séjours
Lieu principal du séjour		
. En France, à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique	24	27
. En France, à la mer, sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'Azur, Corse	9	17
. En France, à la montagne	29	14
. En France, à la campagne	31	26
. En France, en ville	4	7
. En France, a été itinérant dans plusieurs régions	-	2
. Dans les Dom Tom	-	1
. A l'étranger, dans un pays européen	4	7
. A l'étranger, dans un ou plusieurs autres pays	-	1
Activités pratiquées		
. Un sport pratiqué toute l'année	48	32
. Un sport pratiqué uniquement pendant les vacances	43	40
. Une activité sportive découverte pendant ces vacances	64	22
. Une activité culturelle, d'éveil ou linguistique	43	23
. Durée moyenne du séjour (en jours).....	18	16

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 29 % des séjours que les enfants de 5 à 18 ans ont effectués en colonies de vacances se sont déroulés à la montagne, contre 14 % de l'ensemble des séjours

Fiche V
Les séjours à la mer (Manche, atlantique, ...) (27 % des séjours)

	Séjours à la mer (Atlantique)	Ensemble des séjours
<i>(en %)</i>		
Mode d'hébergement principal		
. La colonie de vacances	7	8
. L'hôtel	1	2
. La location, le gîte rural	23	17
. Le camping	30	20
. La famille proche	22	31
. Les amis	8	8
. Le club ou village de vacances de type commercial (Club Med, Maéva...)	-	1
. Le club ou village de vacances de type associatif (VVF, UCPA, Comité d'entreprise ...)	4	4
. Votre résidence secondaire	-	1
. L'accueil chez l'habitant (y.c. une famille à l'étranger)	1	2
. L'auberge de jeunesse		1
Accompagnement de l'enfant		
. L'enfant est parti seulement avec ses parents	34	25
. L'enfant est parti seul	9	14
. L'enfant est parti avec seulement ses grands parents	8	11
. L'enfant est parti seulement avec d'autres adultes proches	13	13
. L'enfant est parti avec ses parents et d'autres adultes proches...	14	11
Activités pratiquées		
. Un sport pratiqué toute l'année	37	32
. Un sport pratiqué uniquement pendant les vacances	43	40
. Une activité sportive découverte pendant ces vacances	19	22
. Une activité culturelle, d'éveil ou linguistique	18	23
. Durée moyenne du séjour (en jours)	16	16

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 30 % des séjours que les enfants de 5 à 18 ans ont passés sur le littoral Atlantique ou la Bretagne ont eu le camping pour principal mode d'hébergement, contre 20 % de l'ensemble des séjours

Fiche VI
Les séjours à la mer (Méditerranée, Côte d'Azur) (17 % des séjours)

(en %)

	Séjours à la mer (Côte d'Azur)	Ensemble des séjours
Mode d'hébergement principal		
	4	8
. L'hôtel	2	2
. La location, le gîte rural	27	17
. Le camping	21	20
. La famille proche.....	25	31
. Les amis	7	8
. Le club ou village de vacances de type commercial (Club Med, Maéva....)	1	1
. Le club ou village de vacances de type associatif (VVF, UCPA, Comité d'entreprise)	4	4
. Votre résidence secondaire.....	1	1
. L'accueil chez l'habitant (y.c. une famille à l'étranger)	1	2
. L'auberge de jeunesse	-	1
Accompagnement de l'enfant		
. L'enfant est parti seulement avec ses parents.....	40	25
. L'enfant est parti seul.....	4	14
. L'enfant est parti avec seulement ses grands parents	11	11
. L'enfant est parti seulement avec d'autres adultes proches.....	7	13
. L'enfant est parti avec ses parents et d'autres adultes proches...	15	11
Activités pratiquées		
. Un sport pratiqué toute l'année	28	32
. Un sport pratiqué uniquement pendant les vacances.....	41	40
. Une activité sportive découverte pendant ces vacances	15	22
. Une activité culturelle, d'éveil ou linguistique.....	12	23
. Durée moyenne du séjour (en jours).....	16	16

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 27 % des séjours que les enfants de 5 à 18 ans ont passés au bord de la Méditerranée ou sur la Côte d'Azur ont eu la location pour principal mode d'hébergement, contre 17 % de l'ensemble des séjours

Fiche VII
Les séjours à la campagne (26 % des séjours)

	<i>(en %)</i>	
	Séjours à la campagne	Ensemble des séjours
Mode d'hébergement principal		
. La colonie de vacances	10	8
. L'hôtel	-	2
. La location, le gîte rural	4	17
. Le camping	17	20
. La famille proche.....	47	31
. Les amis	10	8
. Le club ou village de vacances de type commercial (Club Med, Maéva...)	1	1
. Le club ou village de vacances de type associatif (VVF, UCPA, Comité d'entreprise ...)	5	4
. Votre résidence secondaire.....	2	1
. L'accueil chez l'habitant (y.c. une famille à l'étranger)	2	2
. L'auberge de jeunesse	-	1
Accompagnement de l'enfant		
. L'enfant est parti seulement avec ses parents.....	9	25
. L'enfant est parti seul.....	22	14
. L'enfant est parti avec seulement ses grands parents	23	11
. L'enfant est parti seulement avec d'autres adultes proches.....	12	13
. L'enfant est parti avec ses parents et d'autres adultes proches .	7	11
Activités pratiquées		
. Un sport pratiqué toute l'année	27	32
. Un sport pratiqué uniquement pendant les vacances	30	40
. Une activité sportive découverte pendant ces vacances	25	22
. Une activité culturelle, d'éveil ou linguistique.....	20	23
. Durée moyenne du séjour (en jours).....	14	16

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : Pour 47 % des séjours que les enfants de 5 à 18 ans ont passés à la campagne, la famille proche a été le principal mode d'hébergement, contre 31 % de l'ensemble des séjours

Fiche VIII
Les séjours à la montagne (14 % des séjours)

	<i>(en %)</i>	
	Séjours à la montagne	Ensemble des séjours
Mode d'hébergement principal		
. La colonie de vacances	17	8
. L'hôtel	1	2
. La location, le gîte rural	23	17
. Le camping	24	20
. La famille proche	13	31
. Les amis	5	8
. Le club ou village de vacances de type commercial (Club Med, Maéva...)	1	1
. Le club ou village de vacances de type associatif (VVF, UCPA, Comité d'entreprise ...)	2	4
. Votre résidence secondaire	2	1
. L'accueil chez l'habitant (y.c. une famille à l'étranger)	3	2
. L'auberge de jeunesse	3	1
Accompagnement de l'enfant		
. L'enfant est parti seulement avec ses parents	29	25
. L'enfant est parti seul	24	14
. L'enfant est parti avec seulement ses grands parents	4	11
. L'enfant est parti seulement avec d'autres adultes proches	8	13
. L'enfant est parti avec ses parents et d'autres adultes proches ..	13	11
Activités pratiquées		
. Un sport pratiqué toute l'année	37	32
. Un sport pratiqué uniquement pendant les vacances	43	40
. Une activité sportive découverte pendant ces vacances	37	22
. Une activité culturelle, d'éveil ou linguistique	26	23
. Durée moyenne du séjour (en jours).....	15	16

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 17 % des séjours que les enfants de 5 à 18 ans ont passés à la montagne se sont déroulés en colonies de vacances, contre 8 % de l'ensemble des séjours

Fiche IX
Les séjours que l'enfant a effectués avec uniquement ses deux parents (25 % des séjours)
(en %)

	Séjours avec les deux parents uniquement	Ensemble des séjours
Lieu principal du séjour		
. En France, à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique	37	27
. En France, à la mer, sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'Azur, Corse	27	17
. En France, à la montagne	16	14
. En France, à la campagne	9	26
. En France, en ville	1	7
. En France, a été itinérant dans plusieurs régions	2	2
. Dans les Dom Tom	-	1
. A l'étranger, dans un pays européen	7	7
. A l'étranger, dans un ou plusieurs autres pays	1	1
Mode d'hébergement principal		
. La colonie de vacances	-	8
. L'hôtel	3	2
. La location, le gîte rural	37	17
. Le camping	34	20
. La famille proche.....	5	31
. Les amis	5	8
. Le club ou village de vacances de type commercial (Club Med, Maéva...)	1	1
. Le club ou village de vacances de type associatif (VVF, UCPA, Comité d'entreprise ...)	5	4
. Votre résidence secondaire	2	1
. L'accueil chez l'habitant (y.c. une famille à l'étranger)	1	2
. L'auberge de jeunesse	-	1
Activités pratiquées		
. Un sport pratiqué toute l'année	29	32
. Un sport pratiqué uniquement pendant les vacances	41	40
. Une activité sportive découverte pendant ces vacances	18	22
. Une activité culturelle, d'éveil ou linguistique.....	20	23
. Durée moyenne du séjour (en jours).....	15	16

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 34 % des séjours que l'enfant a effectués avec ses deux parents uniquement se sont déroulés en camping, contre 20 % de l'ensemble des séjours.

Fiche X

Les séjours que l'enfant a effectués avec ses parents et d'autres adultes proches (11 % des séjours)
(en %)

	Séjours avec les parents et des adultes proches	Ensemble des séjours
Lieu principal du séjour		
. En France, à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique	35	27
. En France, à la mer, sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'Azur, Corse	23	17
. En France, à la montagne	16	14
. En France, à la campagne	17	26
. En France, en ville	3	7
. En France, a été itinérant dans plusieurs régions	-	2
. Dans les Dom Tom	-	1
. A l'étranger, dans un pays européen	5	7
. A l'étranger, dans un ou plusieurs autres pays	-	1
Mode d'hébergement principal		
. La colonie de vacances	-	8
. L'hôtel	3	2
. La location, le gîte rural	30	17
. Le camping	38	20
. La famille proche	12	31
. Les amis	12	8
. Le club ou village de vacances de type commercial (Club Med, Maéva...)	-	1
. Le club ou village de vacances de type associatif (VVF, UCPA, Comité d'entreprise ...)	4	4
. Votre résidence secondaire	-	1
. L'accueil chez l'habitant (y.c. une famille à l'étranger)	-	2
. L'auberge de jeunesse	-	1
Activités pratiquées		
. Un sport pratiqué toute l'année	32	32
. Un sport pratiqué uniquement pendant les vacances	41	40
. Une activité sportive découverte pendant ces vacances	19	22
. Une activité culturelle, d'éveil ou linguistique	16	23
. Durée moyenne du séjour (en jours).....	15	16

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 38 % des séjours que l'enfant a effectués avec ses parents et d'autres adultes proches sont déroulés en camping, contre 20 % de l'ensemble des séjours.

Fiche XI
Les séjours que l'enfant a effectués seul (14 % des séjours)

(en %)

	Séjours effectués par l'enfant seul	Ensemble des séjours
Lieu principal du séjour		
. En France, à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique	17	27
. En France, à la mer, sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'Azur, Corse	5	17
. En France, à la montagne	23	14
. En France, à la campagne	39	26
. En France, en ville	4	7
. En France, a été itinérant dans plusieurs régions	-	2
. Dans les Dom Tom	-	1
. A l'étranger, dans un pays européen	9	7
. A l'étranger, dans un ou plusieurs autres pays	3	1
Mode d'hébergement principal		
. La colonie de vacances	48	8
. L'hôtel	-	2
. La location, le gîte rural	3	17
. Le camping	17	20
. La famille proche	1	31
. Les amis	5	8
. Le club ou village de vacances de type commercial (Club Méd, Maéva...)	1	1
. Le club ou village de vacances de type associatif (VVF, UCPA, Comité d'entreprise ...)	11	4
. Votre résidence secondaire	-	1
. L'accueil chez l'habitant (y.c. une famille à l'étranger)	6	2
. L'auberge de jeunesse	4	1
Activités pratiquées		
. Un sport pratiqué toute l'année	40	32
. Un sport pratiqué uniquement pendant les vacances	46	40
. Une activité sportive découverte pendant ces vacances	59	22
. Une activité culturelle, d'éveil ou linguistique	40	23
. Durée moyenne du séjour (en jours).....	15	16

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 59 % des séjours que l'enfant a effectués seul lui ont permis de découvrir une activité sportive, contre 22 % de l'ensemble des séjours.

Fiche XII

Les séjours que l'enfant a effectués avec des adultes proches, mais sans ses parents (13 % des séjours)
(en %)

	Séjours avec des adultes proches mais sans les parents	Ensemble des séjours
Lieu principal du séjour		
. En France, à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique	26	27
. En France, à la mer, sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'Azur, Corse	9	17
. En France, à la montagne	9	14
. En France, à la campagne	25	26
. En France, en ville	23	7
. En France, a été itinérant dans plusieurs régions	2	2
. Dans les Dom Tom	-	1
. A l'étranger, dans un pays européen	5	7
. A l'étranger, dans un ou plusieurs autres pays	-	1
Mode d'hébergement principal		
. La colonie de vacances	-	8
. L'hôtel	4	2
. La location, le gîte rural	9	17
. Le camping	10	20
. La famille proche.....	45	31
. Les amis	30	8
. Le club ou village de vacances de type commercial (Club Med, Maéva...)	-	1
. Le club ou village de vacances de type associatif (VVF, UCPA, Comité d'entreprise ...)	-	4
. Votre résidence secondaire	-	1
. L'accueil chez l'habitant (y.c. une famille à l'étranger)	-	2
. L'auberge de jeunesse	-	1
Activités pratiquées		
. Un sport pratiqué toute l'année	24	32
. Un sport pratiqué uniquement pendant les vacances	33	40
. Une activité sportive découverte pendant ces vacances	9	22
. Une activité culturelle, d'éveil ou linguistique	17	23
Durée moyenne du séjour (en jours).....	14	16

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 23 % des séjours que l'enfant a effectués avec des adultes proches, mais sans ses parents se sont déroulés en ville, contre 7 % de l'ensemble des séjours.

Fiche XIII

Les séjours que l'enfant a effectués avec seulement ses grands-parents (11 % des séjours)
(en %)

	Séjours avec seulement les grands- parents	Ensemble des séjours
Lieu principal du séjour		
. En France, à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique	18	27
. En France, à la mer, sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'Azur, Corse	16	17
. En France, à la montagne	5	14
. En France, à la campagne	54	26
. En France, en ville	7	7
. En France, a été itinérant dans plusieurs régions	-	2
. Dans les Dom Tom	-	1
. A l'étranger, dans un pays européen	1	7
. A l'étranger, dans un ou plusieurs autres pays	-	1
Mode d'hébergement principal		
. La colonie de vacances	-	8
. L'hôtel	-	2
. La location, le gîte rural	2	17
. Le camping	7	20
. La famille proche.....	86	31
. Les amis	2	8
. Le club ou village de vacances de type commercial (Club Med, Maéva...)	-	1
. Le club ou village de vacances de type associatif (VVF, UCPA, Comité d'entreprise ...)	-	4
. Votre résidence secondaire.....	-	1
. L'accueil chez l'habitant (y.c. une famille à l'étranger)	1	2
. L'auberge de jeunesse	-	1
Activités pratiquées		
. Un sport pratiqué toute l'année	31	32
. Un sport pratiqué uniquement pendant les vacances	30	40
. Une activité sportive découverte pendant ces vacances	14	22
. Une activité culturelle, d'éveil ou linguistique.....	4	23
. Durée moyenne du séjour (en jours).....	13	16

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 54 % des séjours que l'enfant a effectués avec ses grands-parents se sont déroulés à la campagne, contre 26 % de l'ensemble des séjours.

Fiche XIV

Les séjours où l'enfant a pratiqué un sport qu'il exerce toute l'année (32 % des séjours)
(en %)

	Séjours où a été pratiqué le sport de toute l'année	Ensemble des séjours
Lieu principal du séjour		
. En France, à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique	30	27
. En France, à la mer, sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'Azur, Corse	14	17
. En France, à la montagne	15	14
. En France, à la campagne	22	26
. En France, en ville	6	7
. En France, a été itinérant dans plusieurs régions	2	2
. Dans les Dom Tom	1	1
. A l'étranger, dans un pays européen	7	7
. A l'étranger, dans un ou plusieurs autres pays	1	1
Mode d'hébergement principal		
. La colonie de vacances	12	8
. L'hôtel	3	2
. La location, le gîte rural	15	17
. Le camping	20	20
. La famille proche.....	31	31
. Les amis	6	8
. Le club ou village de vacances de type commercial (Club Med, Maéva...)	1	1
. Le club ou village de vacances de type associatif (VVF, UCPA, Comité d'entreprise ...)	3	4
. Votre résidence secondaire.....	2	1
. L'accueil chez l'habitant (y.c. une famille à l'étranger)	3	2
. L'auberge de jeunesse	1	1
Accompagnement de l'enfant		
. L'enfant est parti seulement avec ses parents.....	22	25
. L'enfant est parti seul	17	14
. L'enfant est parti avec seulement ses grands parents	11	11
. L'enfant est parti seulement avec d'autres adultes proches.....	9	13
. L'enfant est parti avec ses parents et d'autres adultes proches...	10	11
Activités pratiquées		
. Un sport pratiqué uniquement pendant les vacances	68	32
. Une activité sportive découverte pendant ces vacances	31	22
. Une activité culturelle, d'éveil ou linguistique.....	31	23
. Durée moyenne du séjour (en jours).....	17	16

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 31 % des séjours durant lesquels l'enfant a pu pratiquer l'activité sportive qu'il pratique également le reste de l'année lui ont également permis de découvrir un sport, contre 22 % de l'ensemble des séjours.

Fiche XV
Les séjours où l'enfant a pratiqué son sport habituel de vacances (40 % des séjours)
(en %)

	Séjours où a été pratiqué le sport habituel de vacances	Ensemble des séjours
Lieu principal du séjour		
. En France, à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique	29	27
. En France, à la mer, sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'Azur, Corse	17	17
. En France, à la montagne	15	14
. En France, à la campagne	20	26
. En France, en ville	6	7
. En France, a été itinérant dans plusieurs régions	2	2
. Dans les Dom Tom	1	1
. A l'étranger, dans un pays européen	8	7
. A l'étranger, dans un ou plusieurs autres pays	2	1
Mode d'hébergement principal		
. La colonie de vacances	9	8
. L'hôtel	3	2
. La location, le gîte rural	18	17
. Le camping	20	20
. La famille proche.....	27	31
. Les amis	8	8
. Le club ou village de vacances de type commercial (Club Med, Maéva...)	2	1
. Le club ou village de vacances de type associatif (VVF, UCPA, Comité d'entreprise ...)	4	4
. Votre résidence secondaire	2	1
. L'accueil chez l'habitant (y.c. une famille à l'étranger)	2	2
. L'auberge de jeunesse	1	1
Accompagnement de l'enfant		
. L'enfant est parti seulement avec ses parents.....	26	25
. L'enfant est parti seul	16	14
. L'enfant est parti avec seulement ses grands parents	9	11
. L'enfant est parti seulement avec d'autres adultes proches.....	10	13
. L'enfant est parti avec ses parents et d'autres adultes proches ..	11	11
Activités pratiquées		
. Un sport pratiqué toute l'année	56	32
. Une activité sportive découverte pendant ces vacances	31	22
. Une activité culturelle, d'éveil ou linguistique.....	29	23
. Durée moyenne du séjour (en jours).....	18	16

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 31 % des séjours durant lesquels l'enfant a pu pratiquer une activité sportive qu'il pratique habituellement pendant les vacances lui ont également permis de découvrir un sport, contre 22 % de l'ensemble des séjours.

Fiche XVI

Les séjours où l'enfant a pratiqué un sport découvert à cette occasion (22 % des séjours)
(en %)

	Séjours où a été pratiqué un sport découvert à cette occasion	Ensemble des séjours
Lieu principal du séjour		
. En France, à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique	23	27
. En France, à la mer, sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'Azur, Corse	12	17
. En France, à la montagne	23	14
. En France, à la campagne	30	26
. En France, en ville	2	7
. En France, a été itinérant dans plusieurs régions	1	2
. Dans les Dom Tom	2	1
. A l'étranger, dans un pays européen	6	7
. A l'étranger, dans un ou plusieurs autres pays	2	1
Mode d'hébergement principal		
. La colonie de vacances	24	8
. L'hôtel	3	2
. La location, le gîte rural	16	17
. Le camping	19	20
. La famille proche	16	31
. Les amis	6	8
. Le club ou village de vacances de type commercial (Club Med, Maéva...)	2	1
. Le club ou village de vacances de type associatif (VVF, UCPA, Comité d'entreprise ...)	5	4
. Votre résidence secondaire	2	1
. L'accueil chez l'habitant (y.c. une famille à l'étranger)	2	2
. L'auberge de jeunesse	3	1
Accompagnement de l'enfant		
. L'enfant est parti seulement avec ses parents	21	25
. L'enfant est parti seul	38	14
. L'enfant est parti avec seulement ses grands parents	7	11
. L'enfant est parti seulement avec d'autres adultes proches	5	13
. L'enfant est parti avec ses parents et d'autres adultes proches ..	9	11
Activités pratiquées		
. Un sport pratiqué toute l'année	46	32
. Un sport pratiqué uniquement pendant les vacances	56	40
. Une activité culturelle, d'éveil ou linguistique	35	23
. Durée moyenne du séjour (en jours)	18	16

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 24 % des séjours durant lesquels l'enfant a pu découvrir une activité sportive se sont déroulés en colonie de vacances, contre 8 % de l'ensemble des séjours.

Fiche XVII

Les séjours où l'enfant a pratiqué une activité culturelle, d'éveil ou linguistique (23 % des séjours)
(en %)

	Séjours où a été pratiquée une activité culturelle, ...	Ensemble des séjours
Lieu principal du séjour		
. En France, à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique	21	27
. En France, à la mer, sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'Azur, Corse	9	17
. En France, à la montagne	15	14
. En France, à la campagne	22	26
. En France, en ville	6	7
. En France, a été itinérant dans plusieurs régions	3	2
. Dans les Dom Tom	2	1
. A l'étranger, dans un pays européen	18	7
. A l'étranger, dans un ou plusieurs autres pays	4	1
Mode d'hébergement principal		
. La colonie de vacances	15	8
. L'hôtel	3	2
. La location, le gîte rural	21	17
. Le camping	14	20
. La famille proche	24	31
. Les amis	6	8
. Le club ou village de vacances de type commercial (Club Med, Maéva...)	1	1
. Le club ou village de vacances de type associatif (VVF, UCPA, Comité d'entreprise ...)	2	4
. Votre résidence secondaire	2	1
. L'accueil chez l'habitant (y.c. une famille à l'étranger)	5	2
. L'auberge de jeunesse	2	1
Accompagnement de l'enfant		
. L'enfant est parti seulement avec ses parents	20	25
. L'enfant est parti seul	25	14
. L'enfant est parti avec seulement ses grands parents	2	11
. L'enfant est parti seulement avec d'autres adultes proches	9	13
. L'enfant est parti avec ses parents et d'autres adultes proches	7	11
Activités pratiquées		
. Un sport pratiqué toute l'année	43	32
. Un sport pratiqué uniquement pendant les vacances	49	40
. Une activité sportive découverte pendant ces vacances	33	22
. Durée moyenne du séjour (en jours)	19	16

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 1999.

Exemple de lecture : 15 % des séjours durant lesquels l'enfant a pu pratiquer une activité culturelle, d'éveil ou linguistique se sont déroulés en colonies de vacances, contre 8 % de l'ensemble des séjours.

ANNEXE IV

Libellé des questions sur les vacances d'été des enfants de 5 à 18 ans insérées à la demande de la Direction du Tourisme

(Extrait du questionnaire de la vague de Juin 1999 de l'enquête du CREDOC « Conditions de Vie et Aspirations des Français »)

L2 - A partir de quel âge pensez-vous qu'un enfant peut partir, sans ses parents, pour les vacances (ou une partie des vacances) ?

/ _____ / ans

L3 - Selon vous, est-il souhaitable que les enfants partent une partie de leurs vacances d'été sans leurs parents ?

- . Oui.....
- . Non.....
- . *Ne sait pas*

1

2

3

Passez à L5

L4 - Pour quelle raison principale est-ce souhaitable selon vous ?

(Présentez le carton – une seule réponse)

- . Cela permet aux enfants d'être plus autonomes 1
- . Cela permet aux enfants de mieux apprécier leurs parents quand ils rentrent de vacances 2
- . Cela permet aux parents de « souffler » un peu..... 3
- . Cela permet aux enfants de mieux s'ouvrir aux autres 4
- . Cela permet aux enfants d'apprendre, d'acquérir de l'expérience (séjours linguistiques par exemple)..... 5
- . Cela est bénéfique à la santé des enfants 6
- . Cela évite aux enfants de rester seuls à la maison quand les parents travaillent 7
- . *Ne sait pas* 8

L5 - Nous allons plus précisément parler de vos enfants, ceux qui vivent avec vous dans votre logement et qui ont entre 5 et 18 ans

Enquêteur : retenir les enfants de l'enquête nés de 1981 à 1994

Combien y en a-t-il au total ?

--

Enfants de 5 à 18 ans

Si 0, codez 0 et passez à L34

Si au moins 1, continuez

L6 - Pour chacun de vos enfants vivant avec vous et âgé de 5 à 18 ans, veuillez m'indiquer son prénom, son âge et le jour de sa naissance.

Exemple : Daniel, 9 ans, né un 24 avril

/ Daniel _____ /

/ _____ /

/ _____ /

/ _____ /

/ _____ /

/ _____ /

/ _____ /

/ _____ /

/ _____ /

/ _____ /

Age (en années)		Jour de naissance	
0	9	2	4

L7 - Nous allons parler de votre enfant dont le jour de naissance est le plus proche de la date d'aujourd'hui, c'est-à-dire de _____ (Prénom)
(Exemple : Daniel né un 24, Christian né un 12

Date d'aujourd'hui = 15 - On va donc parler de Christian)

Quel âge a-t-il précisément ?

Enquêteur : reportez le prénom et l'âge

/ _____ /

Age (en années)	

L8 - Est-ce un garçon ou une fille ?

. Garçon 1

. Fille 2

L9 - Au cours de l'été 1998, c'est-à-dire en juillet et août de l'an dernier, votre enfant est-il parti en vacances, que ce soit seul ou pas (au moins 4 jours hors du domicile) ?

. Oui 1

. Non 2

1	Passez à L13
---	---------------------

L10 - Pourquoi principalement votre enfant n'est-il pas parti en vacances ?

(Présentez la liste – une seule réponse)

- . Par manque de moyens financiers 1
- . Parce que lui (ou ses parents) avait un problème de santé particulier..... 2
- . Parce que vous-même ou votre conjoint aviez un emploi du temps vous empêchant de partir 3
- . Parce que votre enfant a dû réviser ses cours (il redouble, il a un examen à passer) 4
- . Parce qu'il avait obtenu un emploi, ou voulait un petit boulot pour gagner un peu d'argent..... 5
- . Parce que votre enfant ne voulait pas partir 6
- . Autre raison 7
- . Ne sait pas 8

L11 - Etait-ce la première fois qu'il ne partait pas en vacances d'été ou cela s'était-il déjà produit ?

- . C'était la première fois
- . Cela s'était déjà produit

1 **Passez à L33**

2

L12 - Pour chacune des vacances d'été suivantes, votre enfant est-il parti ?

(Citez un à un – une seule réponse)

- . En été 1997 ?
- . En été 1996 ?
- . En été 1995 ?

Oui	Non
1	2
1	2
1	2

↓

Passez à L33

L13 - Combien de séjours de vacances différents votre enfant a-t-il effectués pendant les mois de juillet et août 1998 (y compris dans la famille proche) ?

Enquêteur : il s'agit de séjours de plus de 4 nuits consécutives hors du domicile. Ne compter que les séjours différents.

/ _____ / séjours

- . Si un séjour, passez à L15
- . Si deux séjours, passez à L15
- . Si trois séjours ou plus, continuez

L14 - Nous allons parler des deux séjours les plus longs effectués par votre enfant en juillet et août 1998.

Commençons par le séjour le plus long des deux. Combien de temps a-t-il duré environ ?

/ _____ / jours



Passez à L16

L15 - Parlons du premier séjour de vacances de votre enfant en juillet-août 1998. Combien de temps a-t-il duré environ ?

/ _____ / jours

L16 - En quel mois, ce séjour a-t-il principalement eu lieu ?

(Une seule réponse)

- . En juillet 1
 . En août 2
 . A cheval sur les deux mois 3

L17 - Pendant ce séjour, votre enfant était-il principalement ...

(Enumérez - une réponse par ligne)

- . Avec vous ?
 . Avec votre conjoint ?
 . Avec au moins un de ses grands-parents ?
 . Avec d'autres adultes proches (famille ou amis proches, hors les parents ou les grands-parents de l'enfant) ?
 . Etait-il seul, sans adultes proches (il voyageait seul ou avec d'autres jeunes, il faisait un voyage organisé) ?

Oui	Non
1	2
1	2
1	2
1	2
1	2

L18 - Où ce séjour s'est-il principalement déroulé ?

(Présentez le carton - une seule réponse)

- . En France, à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique 01
 . En France, à la mer, sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'Azur, Corse 02
 . En France, à la montagne 03
 . En France, à la campagne 04
 . En France, en ville 05
 . En France, a été itinérant dans plusieurs régions 06
 . Dans les Dom Tom 07
 . A l'étranger, dans un pays européen 08
 . A l'étranger, dans un ou plusieurs autres pays 09
 . Ne sait pas 10

L19 - Quelles activités votre enfant a-t-il pratiquées pendant ce séjour ? A-t-il pratiqué ...

(Une réponse par ligne)

- . Une (ou des) activité(s) sportive(s) qu'il pratique le reste de l'année
 . Une (ou des) activité(s) sportive(s) qu'il pratique régulièrement pendant ses vacances
 . Une (ou des) activité(s) sportive(s) qu'il a découverte(s) à cette occasion
 . Une (ou des) activité(s) culturelle(s), d'éveil ou linguistique(s)

Oui	Non
1	2
1	2
1	2
1	2

L20 - Quel a été son mode d'hébergement principal pendant ce séjour ?
(Présentez le carton – une seule réponse)

- | | |
|--|----|
| . La colonie de vacances | 01 |
| . L'hôtel | 02 |
| . La location, le gîte rural | 03 |
| . Le camping | 04 |
| . La famille proche..... | 05 |
| . Les amis | 06 |
| . Le club ou village de vacances de type commercial (Club Med, Maéva...) | 07 |
| . Le club ou village de vacances de type associatif (VVF, UCPA, Comité d'entreprise ...) | 08 |
| . Votre résidence secondaire..... | 09 |
| . L'accueil chez l'habitant (y.c. dans une famille à l'étranger) | 10 |
| . L'auberge de jeunesse..... | 11 |
| . Autres | 12 |
| . Ne sait pas | 13 |

Passez à L22

L21 - S'agissait-il d'une colonie de vacances proposée par ...
(Enumérez - une seule réponse)

- | | |
|---------------------------------|---|
| . Un organisme spécialisé | 1 |
| . Un comité d'entreprise | 2 |
| . La mairie | 3 |
| . Autre | 4 |
| . Ne sait pas | 5 |

**L22 - A ne poser que si l'enfant est parti seul pour ce séjour (sans ses parents).
Sinon, passer à L23.**

**Pour quelle raison principale votre enfant est-il parti sans ses parents
en vacances d'été ?**

(Présentez le carton – une seule réponse)

- . On ne prend jamais de vacances 01
- . On n'a qu'un nombre limité de jours de vacances 02
- . On prend nos vacances en dehors des congés scolaires 03
- . On a peu de moyens financiers et on envoie nos enfants seuls dans des
endroits pas trop coûteux 04
- . Pour pratiquer des activités sportives ou de plein air..... 05
- . Pour améliorer sa pratique des langues étrangères (séjours
linguistiques) 06
- . C'est lui qui voulait être sans ses parents 07
- . Nous l'avons plutôt incité à prendre de l'indépendance par rapport à ses
parents 08
- . Ca se passe toujours mal lorsqu'on part en famille 09
- . Ca lui permet de rencontrer d'autres personnes 10
- . Ne sait pas 11

**L23 - A ne poser que si l'enfant a effectué au moins deux séjours en vacances
lors des vacances d'été 1998 (cf. L13). Si un seul séjour, passez à L31**

**Parlons du deuxième séjour de votre enfant en juillet-août 1998.
Combien de temps a duré ce séjour environ ?**

/ _____ / jours

L24 - En quel mois, ce séjour a-t-il principalement eu lieu ?

(Une seule réponse)

- . En juillet 1
- . En août 2
- . A cheval sur les deux mois 3

L25 - Pour ce séjour, votre enfant était-il principalement ...

(Enumérez – une réponse par ligne)

- . Avec vous ?
- . Avec votre conjoint ?
- . Avec au moins un de ses grands-parents ?
- . Avec d'autres adultes proches (famille ou amis proches, hors les parents
ou les grands-parents de l'enfant) ?
- . Etait-il seul, sans adultes proches (il voyageait seul ou avec d'autres
jeunes, il faisait un voyage organisé...) ?

Oui	Non
1	2
1	2
1	2
1	2
1	2

L26 - Où ce séjour s'est-il principalement déroulé ?*(Présentez le carton – une seule réponse)*

- . En France, à la mer, sur le littoral Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Atlantique 01
- . En France, à la mer, sur le littoral Languedoc, Roussillon, Côte d'Azur, Corse 02
- . En France, à la montagne 03
- . En France, à la campagne 04
- . En France, en ville 05
- . En France, a été itinérant dans plusieurs régions 06
- . Dans les Dom Tom 07
- . A l'étranger, dans un pays européen 08
- . A l'étranger, dans un ou plusieurs autres pays 09
- . *Ne sait pas* 10

L27 - Quelles activités votre enfant a-t-il pratiquées pendant ce séjour ?**A-t-il pratiqué ...***(Une réponse par ligne)*

- . Une (ou des) activité(s) sportive(s) qu'il pratique le reste de l'année
- . Une (ou des) activité(s) sportive(s) qu'il pratique régulièrement pendant ses vacances
- . Une (ou des) activité(s) sportive(s) qu'il a découverte(s) à cette occasion
- . Une (ou des) activité(s) culturelle(s), d'éveil ou linguistique(s)

Oui	Non
1	2
1	2
1	2
1	2

L28 - Quel a été son mode d'hébergement principal pendant ce séjour ?*(Présentez le carton – une seule réponse)*

- . La colonie de vacances 01
- . L'hôtel 02
- . La location, le gîte rural 03
- . Le camping 04
- . La famille proche..... 05
- . Les amis 06
- . Le club ou village de vacances de type commercial (Club Med, Maéva...) 07
- . Le club ou village de vacances de type associatif (VVF, UCPA, Comité d'entreprise ...) 08
- . Votre résidence secondaire 09
- . L'accueil chez l'habitant (y.c. dans une famille à l'étranger) 10
- . L'auberge de jeunesse..... 11
- . Autres 12
- . *Ne sait pas* 13

Passez à L30

L29 - S'agissait-il d'une colonie de vacances proposée par ...*(Enumérez - une seule réponse)*

- . Un organisme spécialisé 1
- . Un comité d'entreprise 2
- . La mairie 3
- . Autre 4
- . *Ne sait pas* 5

**L30 - A ne poser que si l'enfant est parti seul pour ce séjour (sans ses parents).
Sinon, passer à L31.****Pour quelle raison principale votre enfant est-il parti sans ses parents en vacances d'été ?***(Présentez le carton - une seule réponse)*

- . On ne prend jamais de vacances 01
- . On n'a qu'un nombre limité de jours de vacances 02
- . On prend nos vacances en dehors des congés scolaires 03
- . On a peu de moyens financiers et on envoie nos enfants seuls dans des endroits pas trop coûteux 04
- . Pour pratiquer des activités sportives ou de plein air..... 05
- . Pour améliorer sa pratique des langues étrangères (séjours linguistiques) 06
- . C'est lui qui voulait être sans ses parents 07
- . Nous l'avons plutôt incité à prendre de l'indépendance par rapport à ses parents 08
- . Ca se passe toujours mal lorsqu'on part en famille 09
- . Ca lui permet de rencontrer d'autres personnes 10
- . *Ne sait pas* 11

L31 - Au total, est-ce que votre enfant est resté, pendant une partie de ses vacances d'été de 1998, à votre domicile ?

- . Oui 1
- . Non 2

Passez à L34**L32 - Pendant combien de jours environ votre enfant est-il resté à votre domicile en juillet et août 1998 ?**

/ _____ / jours

L35 - Parmi les éléments suivants, quels sont les deux auxquels vous accordez le plus d'importance pour le choix d'un séjour touristique d'un jeune de 5 à 18 ans ?

(Présentez le carton – classez les deux réponses)

	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse
. Le nombre de propositions de séjours	01	01
. Les informations disponibles sur les offres	02	02
. Le coût des séjours	03	03
. L'encadrement des enfants (pour l'accueil, les activités)	04	04
. Le respect des normes de sécurité	05	05
. La bonne adaptation des activités sportives à ce que désirent les jeunes	06	06
. La bonne adaptation des activités culturelles à ce que désirent les jeunes	07	07
. Les délais de réservation des séjours	08	08
. La bonne adaptation des moyens de transport des jeunes jusqu'aux lieux de séjour	09	09
. <i>Ne sait pas</i>	10	10

* * *
*

Crédoc - B
enfants d'
1999.

